

**Université Abdelhamid IBN-BADIS. Mostaganem.
ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS POLE OUEST
ANTENNE DE MOSTAGANEM.**

—◆—
**Faculté des Lettres et des Sciences Sociales.
Département de Français.**

Filière : sciences du langage.

MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du diplôme de magister.

Intitulé :

**L'ambiguïté syntaxique et sémantique des prépositions dans les productions écrites
des élèves de terminale.**

**Par
Abderrahmane SALAH-BRAHIM.**

**Sous la direction de :
Mme Hafida ELBAKI.**

Devant le jury composé de :

**M. BENRAMDANE Frid. Maître de conférences "A". Université de Mostaganem. Président.
M. MAHMOUDI Amar. Maître de conférences "A". Université d'Oran. Examineur.
Mme. BOUHADIBA Lelloucha. Maître de conférences "A". Université de Tiaret. Examinatrice.
Mme. ELBAKI Hafida. Maître de conférences "A". Université d'Alger. Rapporteuse.**

Octobre 2011.

REMERCIEMENTS.

Citer quelques noms, sans les citer tous, serait commettre une injustice. Plusieurs honnêtes gens, hommes et femmes à l'esprit éclairé, qui m'ont aidé à faire cette modeste étude. Tout en leur gardant l'anonymat, je les remercie tous du fond du cœur de l'aide et du soutien qu'ils m'ont apportés et de l'amitié dont ils m'honorent.

SOMMAIRE.

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE I : SYSTEME PREPOSITIONNEL EN FRANÇAIS ET INTERFERENCES LINGUISTIQUES: CONCEPTION ET DESCRIPTION.

I. LE SYSTEME PREPOSITIONNEL EN FRANÇAIS.

1. La préposition.
 - 1.1. Définition Définir de la préposition.
 - 1.2. Propriétés de la préposition.
 - 1.3. Le rôle de la préposition.
 - 1.4. Description de prépositions.
5. Choix de la préposition dans la phrase.
2. Le complément introduit par les prépositions.
 - 2.1. La notion du complément.
 - 2.2. La nature du complément (nature du régime).
 - 2.3. Les prépositions sans complément (régime).
 - 2.4. Les types de groupes prépositionnels.
3. Le système de la localisation spatiale en français (un domaine d'emploi).
4. Description de l'emploi de certaines prépositions.
 - 4.1. La préposition *de*.
 - 4.2. La préposition *à*.
 - 4.3. La préposition *chez*.
 - 4.4. La préposition *dans*.
 - 4.5. La préposition *sur*.
 - 4.6. La préposition *contre*.

II. L'INTERFERENCE.

1. Définition de l'interférence.
2. Facteurs influant sur la fréquence de l'interférence.
3. Interférence, emprunt et mélange linguistique.
4. Interférence et transfert.
5. Types d'interférences.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU CORPUS ET METHODOLOGIE.

1. Situation sociolinguistique de l'Algérie.
2. Justifier certains choix.
3. Présentation de la situation sociolinguistique du public (élèves).
4. Présentation du corpus.
5. Méthodologie.
6. Norme.
7. Grille d'évaluation.

CHAPITRE III : ANALYSE DES PRODUCTIONS ECRITES D'ELEVES.

1. Les résultats du test N° 01 (productions libres).
2. Les résultats du test N° 02 (énoncés lacunaire).
3. Les résultats du test N° 03 (texte lacunaire).

CONCLUSION GENERALE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

ANNEXES

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX.

FIGURES	PAGE
Figure 1 : schéma des propriétés de préposition.....	12
Figure 2 : schéma des traits relationnels ou syntaxiques de préposition	20
Figure 3 : situation spatiale illustrant l'emploi de <i>sur</i>	20
Figure 4 : schéma de la relation de localisation spatiale.....	21
Figure 5 : classification des groupes nominaux évoquant le site.....	22
Figure 6 : schéma des interrelations entre les relations prototypiques de <i>de</i>	27
Figure 7 : schéma des relations liées au prototype de <i>de</i>	27
Figure 8 : schéma d'une situation spatiale.....	31
Figure 9 : schéma d'une situation spatiale.....	32
Figure 10 : schéma illustrant les traits justifiant l'emploi de <i>contre</i>	36
Figure 11 : schéma d'une situation spatiale	38
Figure 12 : schéma d'une situation spatiale	57
Figure 13 : support visuel 1/2 accompagnant le support graphique du 3 ^{ème} test.....	58
Figure 14 : support visuel 2/2 accompagnant le support graphique du 3 ^{ème} test.....	60
TABLEAUX	PAGE
Tableau 1 : les différents emplois de la préposition à	28
Tableau 2 : L'analyse fonctionnelle de l'emploi spatial de <i>dans</i>	31
Tableau 3 : les traits de la relation <i>contenant/contenu</i>	32
Tableau 4 : la suite des traits de la relation <i>contenant/contenu</i>	32
Tableau 5 : les interprétatives de la <i>proximité maximale</i> exprimée par <i>contre</i>	35
Tableau 6 : exemples sur des interférences consonantiques.	39
Tableau 7 : exemples sur des interférences vocaliques	39
Tableau 8 : exemples sur des interférences syntaxiques	39
Tableau 9 : modèles de grilles d'évaluation des résultats du 1 ^{er} test.....	63
Tableau 10 : modèle de grille d'évaluation des résultats du 2 ^{ème} et 3 ^{ème} test.....	63
Tableau 11 : résultats du test N° 01.....	66
Tableau 12 : résultats du test N° 02.....	84
Tableau 13 : résultats du test N° 03.....	91
Tableau 14 : résultats globaux des trois tests confondus.....	97

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

Les linguistes voire les pédagogues estiment qu'un apprentissage d'une langue est accompagné de difficultés notamment pour des apprenants non natifs. Ainsi en est-il pour la maîtrise de l'emploi des prépositions de la langue française pour les élèves algériens. Certains justifient ces difficultés par les contrastes des deux systèmes linguistiques en présence à savoir la langue arabe dans tous ses variétés considérée comme une langue maternelle et occupant le statut de la langue source d'un côté et de l'autre côté la langue française considérée comme langue étrangère à acquérir et occupant le statut de la langue cible. Certains d'autres affirment que ces difficultés prennent pour source la complexité du système prépositionnel français incarnée notamment dans l'aspect sémantique trop multiple de la langue cible (le français).

Le point de départ de notre travail s'organise autour d'un constat de faits qui a engendré chez nous plusieurs points d'interrogation. Pour pouvoir s'orienter judicieusement dans une tentative de comprendre ce constat, nous avons émis des hypothèses afin de procéder méthodiquement dans ce travail de recherche.

Constat :

Au début et avant d'opter pour un public composé des élèves de terminale, l'observation des copies des élèves du collège nous a permis de faire le constat suivant :

Les apprenants rencontrent un tas de difficultés pour produire un énoncé à l'écrit. Parmi ces difficultés, le système prépositionnel reste un labyrinthe à découvrir. Cette difficulté se lit à travers l'ambiguïté syntaxique et sémantique enregistrée dans l'utilisation des prépositions qui sont employées à tort et à travers.

Les énoncés, cités ci-dessous, sont extraits de plusieurs copies d'examen d'élèves. Ils justifient les faits que nous venons de constater. Chaque énoncé sélectionné présente un lien avec l'emploi des prépositions. Cet emploi est souvent abusif : soit il manque une préposition, soit la préposition est mal choisie, soit la préposition est employée là où il ne faut pas.

Voici quelques énoncés produits par les élèves où l'emploi des prépositions est intéressant à méditer :

Je conseille mon ami et tout le monde à éviter ce phénomène. / Des malades dangereux comme : des malade en cœur. / La course permet la personne respirer. / J'appelle les jeunes pour regarder la télévision. / Je conseil mon camarade à regarder la télévision mais pas à tout le temps. / Je conseille tout la monde regarde la télévision. / Cet appareil les donne des informations très important pour leur vie. / La télévision parle à L'Islam. / Je demande à tous les hommes à acheter la télévision. / Cette appareil nous facilite de préparer nos documents. / Elle donne des scènes à les jeunes. / Il y a beaucoup de les programmes. / C'est un moyen délassement.

Réaliser un travail qualifié de profitable nous a toujours séduits. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de travailler sur l'utilisation des prépositions dans les productions des d'élèves du lycée. Ce modeste travail pourrait aboutir à des bonnes conclusions qui vont peut-être aider, de manière directe ou indirecte, les élèves à mieux appréhender le système prépositionnel français.

Il nous paru intéressant d'étudier le fonctionnement du système prépositionnel français dans les énoncés relevés dans les copies analysées. En effet, malgré les années consacrées à l'enseignement-apprentissage du français, les élèves continuent à rencontrer des obstacles vers la maîtrise de l'emploi des prépositions, notamment en ce qui concerne les aspects sémantique et syntaxiques des prépositions. C'est en partant de ce fait que nous tenterons de trouver des réponses aux questions qui vont orienter nos réflexions :

Problématique :

À ce sujet d'ambiguïté relative à l'emploi fautif des prépositions chez nos élèves, nous nous sommes posé les questions suivantes :

- Quels sont les paramètres à prendre en compte pour comprendre les facteurs sources des difficultés à employer des prépositions ?
- Les traces de la langue maternelle sont-elles relativement visibles dans l'emploi des prépositions dans les productions écrites des élèves ?
- Dans quelle mesure pouvons-nous expliquer ce phénomène par l'influence de la langue maternelle?
- Le dialecte idiosyncrasique des élèves, concernant le système prépositionnel à l'écrit, est-il influencé par la langue source ou la langue cible ?

Hypothèse :

Nos hypothèses sont les suivantes :

- Les difficultés, qui se résument à l'ambiguïté syntaxique et sémantique, constatées chez nos sujets à employer des prépositions à l'écrit en français (langue cible) sont dues à l'influence de la langue arabe (la langue source)
- L'alternance codique affecte l'utilisation des prépositions chez les élèves.

Ce sont des hypothèses que nous nous proposons de vérifier à travers notre étude visant la détermination des causes des difficultés des élèves algériens du lycée à employer correctement des prépositions.

Présentation du corpus

Dans le cadre de cette étude, nous allons essayer de vérifier nos hypothèses de recherche auprès de deux classes de terminale de deux filières différentes : sciences expérimentales et lettres et langues étrangères. Nous tiendrons à étudier l'emploi des prépositions à l'écrit chez une cinquantaine d'élèves. Ces derniers vont être soumis à trois sortes de tests qui se focalisent surtout sur l'emploi de *de*, *à*, *chez*, *dans*, *sur* ou *contre* exprimant un rapport de localisation spatiale. Cependant ceci ne nous empêchera pas de relever d'autres énoncés, où l'emploi de ces prépositions exprime d'autres rapports comme le rapport de localisation temporelle, de destination, de possession ou notionnel. Cet élargissement porte surtout sur le premier test celui des rédactions libre¹. À partir de ces tests, nous relèverons les énoncés contenant des syntagmes prépositionnels relatifs, de loin ou de près à *de*, *à*, *chez*, *dans*, *sur* et *contre*. Puis nous procéderons à la description de ces syntagmes en rapport avec les prépositions.

Démarche de recherche

Les prépositions sont souvent utilisées par les apprenants dans leurs productions écrites. Mais cet emploi n'est pas toujours évident. Comment donc ne pas nous préoccuper de cette situation, qui ne cesse d'inquiéter davantage tous le monde. Cette situation, qui invite inmanquablement à la réflexion, a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche et dans plusieurs reprises. Les difficultés à employer des prépositions par les élèves algériens sont incontestables. Des travaux qui ont précédé le nôtre ont affirmé et confirmé ces difficultés. Cependant, ces travaux s'inscrivent dans leur totalité dans une perspective didactique trop limitée. Notre objectif est d'envisager un travail sur les prépositions selon une perspective non pas didactique mais plutôt linguistique. Nous visons également à continuer dans cet enchaînement des travaux réalisés sur les prépositions. Si les précédents travaux affirment les difficultés à employer des prépositions chez les élèves algérien, à nous maintenant de voir dans la source ces difficultés, Notre travail de

¹ Dans les rédactions libres, les élèves pourraient produire des énoncés contenant des prépositions exprimant des rapports ou des valeurs inattendus pour nous. C'est pourquoi il est fort possible que nous relevions des prépositions exprimant un rapport autre que celui spatial. Ceci est également justifié par le fait d'éviter d'obtenir un corpus pauvre de prépositions, si nous nous contentons de relever les prépositions indiquant un rapport spatial, car comme l'indique le nom de ce test les élèves son libre de produire quoique ce soit sur un sujet parmi plusieurs qui ont leur été proposés dans ce test.

recherche se veut une démarche contrastive visant un public jeune, actif, dynamique, original bref idéal.

Les productions écrites de ce public vont être la matière première de notre analyse. Elle nous permet d'observer comment ces apprenants utilisent ces prépositions, quelles sont les prépositions qu'ils connaissent le mieux et quelles sont les valeurs attestées dans leurs écrits.

Cadre théorique

Afin de vérifier nos hypothèses de recherche, nous avons besoin d'un modèle linguistique susceptible de rendre compte de la dimension normative du fonctionnement des prépositions notamment à l'écrit. C'est la raison pour laquelle nous allons puiser dans des travaux menés par Inge Bartning sur *de*, de Ludo Melis sur *à*, *de* et *chez*, de P. Dendale et W. De Mulder sur *contre* et de Claude Vandeloise sur *dans*. Nous convoquons également la conception de Claude Vandeloise relative au système de la localisation spatiale français.

Organisation et composition de l'écrit :

Notre écrit est structuré en trois chapitre principaux, allant chacun au moins d'une vingtaine à trentaine de pages au maximum.

Le premier chapitre se veut une présentation du contenu conceptuel. Il s'agit d'un ensemble de réflexions théoriques qui nous permettent de situer les exemples extraits du corpus analysé et d'installer nos commentaires au cours de l'analyse. Autrement dit nous y dressons une esquisse générale qui sert de plate forme au développement de l'analyse portant sur l'emploi des prépositions. Nous y voyons ainsi :

- Préposition et système prépositionnel français.
- Le système de localisation spatiale en français.
- L'emploi spatial de *à*, *de*, *contre*, *chez*, *dans* et *sur*.
- Interférences linguistiques comme source de déviance.

Le deuxième chapitre est consacré à inventorier l'ensemble d'outils utilisés dans le troisième chapitre. Ce chapitre a pour double fonction : d'abord, présenter le maximum de données sociales, géographique mais aussi est surtout linguistiques relatives au public visé à travers notre étude. Secundo, étaler le dispositif méthodologique. Il s'agit de montrer les mécanismes à employer pour extraire la matière première de notre étude et puis comment procéder au maniement de cette matière première afin d'aboutir à nos objectif.

Le troisième et dernier chapitre est celui de l'analyse proprement dite. Cette analyse consiste d'abord à présenter les résultats des tests auxquels nos sujets ont été soumis. Puis à commenter ces résultats. Ce commentaire envisage l'analyse des déviances globales et des déviances portant sur en particulier l'emploi spatial des prépositions étudié dans le cadre théorique du premier chapitre. C'est à ce moment là où nous essayons de fournir des explications concernant les différentes causes à l'origine de l'ambiguïté sémantique et syntaxique relative à l'emploi de prépositions à l'écrit chez notre public. Ensuite, valider nos hypothèses par le truchement d'une grille d'évaluation qui porte sur la synthèse finale de notre analyse du corpus.

Enfin, pour conclure notre écrit nous tentons d'apporter quelques propositions sur une éventuelle stratégie de réflexion afin de remédier aux difficultés constatées dans l'emploi des prépositions à l'écrit chez des jeunes élèves algériens. Cette stratégie devrait prendre en considération non seulement la langue cible mais aussi le contexte plurilingue local.



CHAPITRE I



SYSTÈME PRÉPOSITIONNEL
FRANÇAIS ET INTERFÉRENCES
LINGUISTIQUES :
CONCEPTION ET DESCRIPTION.

INTRODUCTION :

Nous avons choisi de consacrer ce chapitre à explorer, théoriquement bien sûr, deux éléments principaux : le système prépositionnel en français et les interférences notamment entre les deux systèmes linguistiques à savoir le français et l'arabe moderne ou dialectal. Bien qu'ils semblent être loin d'avoir une ou des relations, ces deux éléments nous intéressent réellement pour vérifier certaines hypothèses dans le cadre de notre petit travail de recherche.

Le choix d'introduire un chapitre théorique n'est pas aléatoire, il est cependant dicté d'un côté par certaines exigences méthodologiques. D'autre côté, il est justifié par le rôle important voire nécessaire qu'il joue en faveur de notre travail. Ce rôle se lit à travers l'utilité qu'il nous offre : d'abord il nous permet de définir et éclaircir certains concepts selon des références notoires. Puis, il nous autorise à exposer certains cadres théoriques et des travaux dans lesquels nous allons puiser au cours de ce bref écrit. En fin, il nous permet d'introduire des commentaires personnels ou quelques-uns de ceux qui appartiennent à autrui.

Bref, il nous sert à aborder, dans une sorte d'authenticité et de sérénité, le deuxième et troisième chapitre. C'est la plate-forme de ce qui viendrait après.

Le présent chapitre se présentera comme un aperçu, une esquisse ou une dissection générale portant en partie majeure sur une description conceptuelle du système prépositionnel français, où il sera question de traiter : d'abord, le concept *préposition* (définition de la préposition, description de prépositions et choix de la préposition dans la phrase). Puis, le complément introduit par les prépositions (notion du complément, nature du complément, prépositions sans complément et les types de groupes prépositionnels). Ensuite, le système de la localisation spatiale en français comme étant un domaine d'emploi. De plus, description de l'emploi, en particulier spatial, de *de*, *à*, *chez*, *dans*, *sur* et *contre*. En partie mineure, ce chapitre porte sur l'interférence linguistique où nous allons essayer d'exposer des définitions de l'interférence et ces principaux types.

Il est évident maintenant qu'il prendra la forme de deux étapes : la première se consacrera au système prépositionnel en français, la deuxième à l'interférence.

I- Le système prépositionnel en français

Il est évident que la phrase est considérée comme le corps physique et naturel qui porte et actualise en même temps la grammaire (étant ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue). Ceci semble être valable pour toutes les langues, le français y compris. La définition de la *phrase* se heurte à diverses difficultés. Car elle a été l'objet de plusieurs conceptions sur divers plans (graphique, phonétique ou sémantique) et selon maintes perspectives (structuraliste, distributionnaliste, etc.). Cela ne nous empêche pas de montrer quelques-unes de ces caractéristiques.

A l'écrit par exemple, une phrase est habituellement un groupe de mots. Ce groupe s'organise souvent selon un certain ordre². Elle s'analyse selon sa structure fondamentale (logico-grammaticale) en un sujet et un prédicat mis en relation³. Le prédicat, ici, est perçu comme synonyme de verbe.

Le verbe au sens large du terme peut avoir des relations pas seulement avec le sujet mais aussi avec des compléments essentiels (complément d'objet direct pour les verbes transitifs directs ou complément d'objet indirect pour les verbes transitifs indirects) ou accessoire (complément circonstanciel). Parmi ces compléments nous nous intéressons en particulier à celui qui s'introduit par le biais d'une préposition c'est-à-dire le groupe prépositionnel. Ce dernier présente un champ d'investigation très riche vu son fonctionnement, sa structure et sa nature. Il suffit de dire qu'il comprend parmi ses composantes une préposition pour se rendre compte à quel point il est vaste. Il faudrait noter également qu'une ou deux prépositions suffiront pour présenter tout

² Dans cette description de la phrase, effectuée à priori, nous nous référons au modèle de la phrase typique, logique et canonique : simple, verbal, assertif, affirmatif, à l'indicatif, actif. Ainsi, il faudrait écarter le concept d'*énoncé*.

³ P. Le GOFFIC. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre. p. 12

un thème de recherche. Jusqu'à présent, le système prépositionnel a été traité par plusieurs linguistes sans être parfaitement disséqué, car les linguistes l'étudient des points de vue différents les uns des autres. Certains le traitent dans des ouvrages de pointe mais en lui consacrant peu de pages. Certains d'autres encore l'étudient uniquement de point de vue didactique. Ce qui ne permet pas de décrire le système prépositionnel dans toutes ses dimensions.

Dans la première étape de ce chapitre nous allons essayer de jeter des lumières sur le système prépositionnel en français : sa structure, son fonctionnement, ses composantes, nature de complément, et bien d'autres questions.

Nous commençons par :

1- La préposition

1.1- Définir la *préposition*

La *préposition* « est un mot invariable qui a pour rôle de relier un constituant de la phrase à un autre constituant ou à la phrase tout entière, etc. »⁴

La *préposition* « est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes »⁵

La décortication de ces définitions nous permet de dégager quelques traits spécifiques de la ou des prépositions :

a- La *préposition* est l'une des catégories que prennent les mots. Ces derniers peuvent prendre neuf catégories syntaxiques à savoir le nom, le verbe, le déterminant, l'adjectif qualificatif, l'adverbe, le pronom, la conjonction, l'interjection et la préposition.⁶

b- La *préposition* est toujours invariable. C'est une espèce de mots qui ne répondent pas aux lois de flexion (que subissent d'autres catégories grammaticales⁷ comme le nom, le verbe, etc. ces derniers varient selon les cas, le genre, le nombre et la personne. L'absence ou la présence de flexion, qu'elle soit nominale ou verbale, pourrait nous aider à répartir les catégories des mots en deux sous-catégories : la première est invariable (la préposition, la conjonction, l'adverbe et l'interjection) la deuxième est variable (le nom, le verbe, le pronom, le déterminant et l'adjectif qualificatif).

c- La *préposition* ne présente pas en elle-même un constituant à part entière de la phrase. Cependant elle peut servir à produire des constituants de phrase.

Exemple : *il pense à l'avenir.*

À l'avenir est un complément indirect.

C'est peut être pourquoi M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche affirment que la préposition n'est qu'un simple outil de relation entre des termes qui sont porteurs d'une fonction.

d- La *préposition* est utilisée afin de lier un constituant appelé complément à un autre mot qui le précède c'est-à-dire elle sert à marquer le lien de ces deux constituants à l'intérieur de la phrase. Elle peut également servir à lier un constituant à la phrase tout entière.

Exemples : *La chambre de Julien est vaste.*

Julien a quitté sa chambre à midi

Dans le premier exemple, la préposition *de* relie le mot *Julien* (le complément) au mot *chambre* (deux constituants de la phrase). Mais dans le deuxième exemple, *à* relie *midi* à *Julien a quitté sa chambre* (un constituant avec la phrase entière.)

⁴ J. Dubois et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage*, Paris, Larousse. p. 377

⁵ GREVISSE M et A. GOOSSE (1993¹³). *Le bon usage de la grammaire française*, Paris et Louvain-la-Neuve, Duculot. p.1476

⁶ Dans cette classification nous nous référons à celle de J. Dubois. Selon Pierre Le Goffic, il y a huit catégories nécessaires à la syntaxe de la phrase : le nom, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, le pronom, l'infinitif, le participe et la préposition.

⁷ Sur le niveau du rôle syntaxique, certains grammairiens parlent de *parties de discours* ou *espèces de mots*. D'autres utilisent *catégories de mots*.

e- La *préposition* est sélectionnée par une tête externe par rapport au groupe prépositionnel

f- La *préposition* est un mot qui peut exprimer divers rapports. Cela dépend, sans aucun doute, du contexte dans lequel elle marque sa présence.

1.2- Propriétés de la préposition

Observons les exemples suivants

- *Il est parti à l'hôpital du village pour parler aux médecins.*
- *L'élève a déposé le vase sur la table.*
- *L'élève a déposé le vase dans l'armoire.*
- *L'élève a déposé le vase devant la porte.*
- *La fenêtre de la cuisine donne sur la salle à manger.*
- *Elle est sortie un peu après six heures pour aller au marché.*

Il suffit de contempler ces exemples pour dégager quelques propriétés attribuables aux prépositions.

a- Le complément est toujours placé après la préposition. Autrement dit il est postposé.

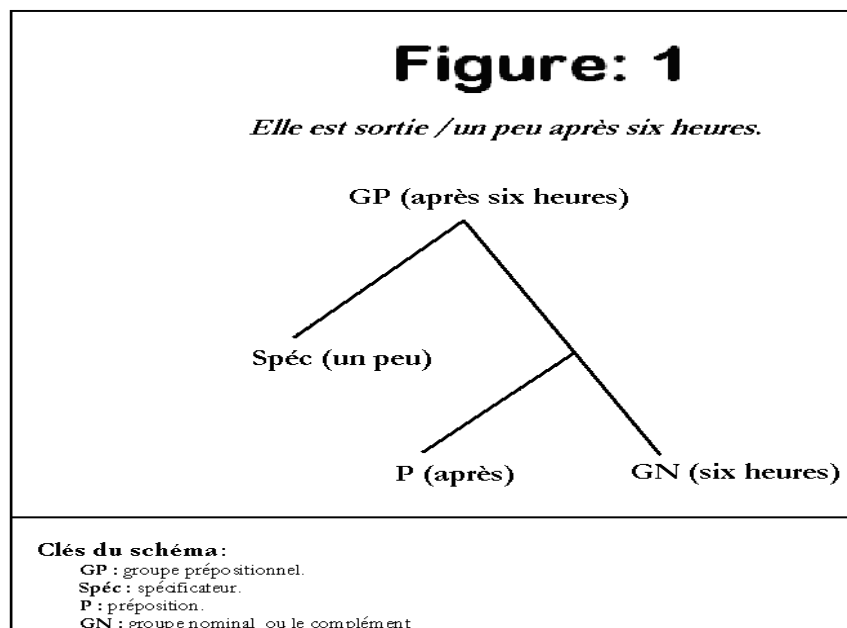
b- Le complément est nécessaire voire obligatoire.

c- Avec l'article défini masculin devant une consonne ou une *h* aspirée, avec l'article défini pluriel, les prépositions *à* et *de* se contractent pour devenir respectivement *au* ou *aux* et *du* ou *des*. Le même effet se produit avec certains pronoms relatifs comme *lequel*, *lesquels*, etc.

d- La préposition et son complément forment un groupe. Dans ce groupe, la préposition fonctionne toujours comme la tête interne de ce groupe. Dans ce cas, elle peut accepter ce que Ludo MELIS appelle un spécificateur de degré comme dans cet exemple :

Elle est sortie / un peu après six heures.

Ainsi L. MELIS affirme que la préposition pourrait être considérée comme le centre de ce groupe prépositionnel. Il attribue également à la préposition, grâce à toutes ses propriétés, le même statut lexical et grammatical que les autres classes de mots⁸. Nous proposons en figure 1 un schéma plus complet des propriétés de préposition basé sur un schéma proposé par L. MELIS (p. 11).



⁸ Ludo MELIS (2003). *La préposition en français*, Paris, Ophrys. p. 10

1.3- Le rôle de la préposition

La préposition est généralement employée pour mettre un complément en rapport avec le mot qui précède⁹.

Mais aussi pour préciser la fonction qu'occupe son complément à l'intérieur de la phrase. Considérons les exemples suivants :

Pour se reposer comme il le faut, le fils de mon ami s'est enfui dans sa petite chambre juste avant ma sortie.

D'après cet exemple *Pour* maintient une relation entre *s'est enfui* et *se reposer* complément circonstanciel de but.

De maintient une relation entre *le fils* et *mon ami* complément de nom.

Dans maintient une relation entre *s'est enfui* et *sa petite chambre* complément circonstanciel de lieu.

Avant maintient une relation entre *s'est enfui* et *ma sortie* complément circonstanciel de temps.

1.4- Description de prépositions.

Il est à noter que sur la base de la définition vue ci-dessus, la préposition s'inscrit dans la classe de mots qui servent à établir un choix relationnel. Mais il faut reconnaître également que cette définition ne fournit pas une description assez claire et riche sur les prépositions. C'est la raison qui nous a poussé à essayer de livrer une simple description sous certains angles : syntaxique, sémantique puis morphologique.

1.4.1- Description morphologique.

De point de vue morphologique, nous distinguons deux classes de prépositions. La première regroupe les prépositions simples c'est-à-dire les prépositions proprement dites¹⁰. Nous citons ici à titre d'exemple les prépositions suivantes *à, de, pour, entre, en, vers, outre, sans*, etc. Les linguistes les appellent des *prépositions héréditaires*. Le choix de cette appellation est justifié par le fait que ces prépositions soient tirées directement du latin. D'autre catégorie de prépositions fait partie de cette classe. C'est une catégorie provenant d'une autre partie de discours grâce au procédé de *néologie par conversion*¹¹. Nous en distinguons ici trois types à savoir :

Les prépositions étant à l'origine des adverbes¹² comme *devant, derrière, depuis, proche, avant*, etc.

Exemples : *Il est absent depuis.* Dans cet exemple *depuis* est un adverbe.

Il est absent depuis une semaine. Dans cet exemple *depuis* est une préposition.

Elles marchaient devant. Dans cet exemple *devant* est un adverbe.

Elles marchaient devant la maison. Dans cet exemple *devant* est une préposition.

Les prépositions étant à l'origine des adjectifs comme *sauf, plein*, etc.

Exemples : *Mon sac est plein.* Dans cet exemple *plein* est un adjectif.

Elle avait de l'argent plein les poches. Dans cet exemple *plein* est une préposition.

Nous avons l'honneur sauf. Dans cet exemple *sauf* est un adjectif.

Tous le monde travaille sérieusement sauf toi. Dans cet exemple *sauf* est une préposition.

Les prépositions étant à l'origine des participes (passés ou présents) comme *moyennant, suivant, durant, excepté, vu, hormis*, etc.

⁹ Cet élément sera développé ultérieurement dans « la nature du complément de la préposition ».

¹⁰ Voici une liste des principales prépositions : à, après, avant, avec, chez, concernant, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, hormis, hors, jusque, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, près, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, via.

¹¹ *Néologie par conversion*, selon J. Dubois, veut dire tout changement visant à transformer une catégorie en une autre toute en gardant. Le type de conversion visé ici est celui dans lequel la catégorie détournée garde sa morphologie intacte sans être l'objet d'une adjonction ou une suppression.

¹² À cet égard, J. Dubois affirme l'absence catégorique d'une distinction franche entre la préposition et l'adverbe. Ce qui justifie, d'après lui bien sûr, l'utilisation de certaines prépositions (*devant, entre, outre*, etc.) comme adverbes.

Exemples : *La vieille femme, pendant son manteau à une patère, se demanda qui était chez elle.*

Dans cet exemple *pendant* est un participe présent.

Cette femme travaille dur pendant l'hiver. Dans cet exemple *pendant* est une préposition.

Le voleur est passé sans être vu. Dans cet exemple *vu* est un participe passé.

Vu son âge, il aurait pu faire mieux. Dans cet exemple *vu* est une préposition.

La deuxième classe comprend les locutions prépositives¹³. Selon M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche, elles représentent une liste ouverte. Elles sont nées d'une combinaison de noms ou d'adverbes et de prépositions. C'est un procédé productif visant à donner lieu à de nouvelles prépositions, qui se concrétisent par le biais de l'usage en attendant d'être ratifiées ou bannies par les grammairiens et les syntacticiens.

Certaines locutions prépositives peuvent être formées à la base d'un groupe prépositionnel auquel une préposition est ajoutée (*à la suite de, au lieu de, à l'occasion de, aux alentours de, par rapport à, à côté de, à l'aide de, à condition de, etc.*) d'autres sont formées à la base d'adverbes (*loin de, conformément, etc.*) alors que d'autres sont composées de participes (*compte tenu de, abstraction faite de, etc.*)

1.4.2- Description sémantique.

Il semble que la dissection des valeurs sémantiques des prépositions est liée à l'analyse de leurs fonctionnements grammaticaux dans la phrase. Cela est expliqué par le fait que les prépositions jouent un rôle qui se dédouble : relationnel et sémantique¹⁴.

Le premier est fondamentalement propre aux prépositions. Le deuxième relève de la sémantique des constituants qu'elles relient. Les prépositions peuvent être maniées de manière à exprimer plusieurs rapports comme nous le soulignons dans les exemples suivants :

Rapport de but (*les joueurs fournissent beaucoup d'efforts pour remporter le trophée*).

Rapport de moyen (*le client demande un service moyennant rétribution*).

Rapport de lieu (*le livre est sous la table*).

Rapport de cause (*le candidat loupe sa chance par maladresse*).

Rapport de manière (*le perdant accepte la défaite avec amertume*).

Rapport de temps (*il arrive toujours à midi*).

Il faudrait préciser que l'analyse sémantique de prépositions n'est pas toujours évidente. Leurs significations sont parfois définissables de prime abord et de manière un peu stable. C'est le cas par exemple de *entre, parmi, sans, etc.*, ou de la majorité des locutions prépositives : *à cause de, à l'aide de, en faveur de, grâce à, etc.* Mais parfois elles présentent plusieurs significations. Dans une telle situation, se référer à l'interprétation des constituants qu'elles mettent en rapport semblerait une obligation pour une identification adéquate de leurs significations. C'est la raison qui décèle le secret du fait que les mêmes prépositions possèdent plusieurs sens : *elles vont à l'école* (lieu) ; *ils parlaient à voix basse* (manière) ; *ce cartable est à moi* (appartenance) ; *ils mangeaient avec plaisir* (manière) ; *il mangeait avec une petite cuillère* (moyen ou instrument) ; *ils partent avec le chef* (accompagnement) ; *il parlait avec le chef* (participation) ; *il produit des remèdes avec du miel* (matière), etc. Il est clair qu'en plus de sa fonction relationnelle *avec* peut exprimer des effets de sens bien divers. N'empêche qu'il serait possible de lui attribuer un rapport régulier ou stable : la

¹³ Voici une liste des principales locutions prépositives : *à bas de, à cause de, à charge de, à compte de, à côté de, afin de, à fleur de, à force de, à la faveur de, à la merci de, à l'encontre de, à l'entour de, à l'exception de, à l'exclusion de, à l'instar de, à même, à moins de, à partir de, à raison de, à seule fin de, à travers, au-dedans de, au-dehors de, au-delà de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, au fur et au mesure de, au lieu de, au moyen de, auprès de, au prix de, au prorata de, autour de, au travers de, avant de, d'après, d'avec, de façon à, de manière à, de par, de peur de, du chef de, en bas de, en deçà de, en dedans de, en dehors de, en dépit de, en dessous de, en face de, en faveur de, en guise de, en outre de, en plus de, en sus de, face à, faute de, grâce à, hors de, loin de, lors de, par-delà, par-dessous, par-dessus, par-devant, par-devers, par rapport à, par suite de, près de, proche de, quant à, quitte à, sauf à, sous couleur de, vis-à-vis de, etc.*

¹⁴ M. RIEGEL et al (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF. p. 371

simultanéité¹⁵. Le passage suivant de RIEGEL. M confirme ce que nous venons d'annoncer : «*Derrière la diversité des effets de sens, on peut souvent restituer un sens de base invariant.*» (p. 371).

1.4.3- Description syntaxique.

Jusqu' à présent, la préposition n'a été présentée que comme un simple mot relationnel établissant un lien entre deux constituants : un terme initial recteur et un terme final régi. Or cette description traditionnelle masque l'union soudée de la préposition et du mot qu'elle introduit. Cette union donne lieu à ce que les grammairiens appellent *groupe prépositionnel*. Ceci est démontrable grâce aux procédés : d'effacement et de substitution¹⁶. Ces derniers montrent que toute tentative, visant à éliminer ou à remplacer ce groupe, agit absolument sur tout le groupe entier :

a- *La porte de la salle est ouverte.*

La porte bleue est ouverte.

La porte que tu as fermée est ouverte.

b- *Il réfléchit à la solution.*

Il y réfléchit.

Il réfléchit tranquillement.

Quant à la composition de ce groupe prépositionnel, M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche estiment qu' « *elle ne saurait se réduire à la juxtaposition de la préposition avec un " mot ".* » (p. 557).

Il ne s'agit pas d'une simple insertion d'éléments dans une organisation linéarisée. Mais plutôt d'un syntagme à part entière ou d'un élément qui pourrait assumer le même rôle. Observons l'exemple suivant :

Le bureau de la directrice est admirable.

Le groupe nominal¹⁷ *la directrice* dépend du groupe prépositionnel *de la directrice*. Ce dernier dépend à son tour du groupe nominal *le bureau de la directrice*. Ce groupe pourrait être substitué par *il*, *la classe* ou *Florine*.

Le type de la relation syntaxique, que le groupe prépositionnel établit avec un autre (ou plusieurs) constituant (s) au sein de la construction dont il dépend, est vraiment décisif dans la définition de sa fonction. Il pourrait donc remplir la fonction de :

- Complément de nom : *les consignes de l'entraîneur sont obligatoires.*

Le groupe prépositionnel *l'entraîneur* dépend du syntagme nominal *les consignes*.

- Complément de verbe (complément d'objet indirect) : *Il dort chez moi.*

Le groupe prépositionnel *chez moi* dépend du syntagme verbal *dort*.

- Complément d'adjectif : *cet homme est avide de gloire.*

Le groupe prépositionnel *de gloire* dépend de l'adjectif *avide*.

- Complément d'adverbe : *il conformément à la loi.*

Le groupe prépositionnel *à la loi* dépend de l'adverbe *conformément*.

- Complément circonstanciel : *la vie sera difficile à l'avenir.*

Le groupe prépositionnel *à l'avenir* dépend de manière directe de la phrase *la vie sera difficile*. Il peut disposer d'une sorte d'indépendance par rapport à cette phrase notamment pour se positionner au début, au milieu ou à la fin : *à l'avenir, la vie sera difficile* ou *la vie, à l'avenir, sera difficile*.

- Attribut : *il me prenait pour un voleur.* Le groupe prépositionnel *pour un voleur* est attribut du complément d'objet *me*. *Les femmes passent pour des anges.* Le groupe prépositionnel *pour des anges* est attribut du sujet *les femmes*.

¹⁵ M. RIEGEL *et al* développent la même idée mais à la place du terme « la simultanéité » ils utilisent le terme « la concomitance ou coprésence » après avoir exposé plusieurs exemples sur les significations de *avec*.

¹⁶ Le terme « substitution », selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage*, « est une opération consistant à mettre à la place d'un constituant qu'on a effacé un autre constituant que l'on a déplacé ».

¹⁷ Pour le concept de *groupe*, M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche parlent plutôt de *syntagme*, de *syntagme nominal* ou de *syntagme prépositionnel*.

5- Choix de la préposition dans la phrase.

Il est évident qu'un groupe prépositionnel se compose d'une préposition et d'un complément. La préposition est conçue comme la tête interne de ce groupe. Vu qu'il y a plusieurs prépositions et que chaque préposition a des traits sémantiques et syntaxiques différents des autres, le choix de préposition dans une phrase n'est ni évident ni arbitraire. Selon les grammairiens, il y a trois critères différents¹⁸ qui permettent de sélectionner telle ou telle préposition. La sélection d'une préposition ne dépend pas de tous les trois critères en même temps, mais chaque sélection est motivée par un seul critère.

1.5.1- Critère lexical.

Certains termes à savoir verbes, adjectifs et noms ou quelques expressions (dont le noyau est un verbe) s'impliquent largement dans le choix de prépositions utilisées dans une phrase. Ils exigent des prépositions bien spécifiques. Ceci donne l'impression que les prépositions sont conditionnées d'avance par une tête externe. Autrement dit la préposition est déjà fixée. Le verbe *venir*, par exemple, impose ou exige une préposition qui sert à déterminer l'origine ou le point de départ de celui qui fait l'action de venir : *il vient de Tunis*. De même pour : *accuser de, taxer de, opter pour, confier à, se convertir à, servir à, se souvenir de, souffrir de, viser à, se venger de, prêt à, bon à, mauvais pour, avoir peur de, avoir mal à, etc.*

Néanmoins, il faudrait signaler que diverses têtes lexicales acceptent deux ou plusieurs prépositions. La sélection de la préposition, dans ce cas, dépend de la signification exprimée. Citons les exemples suivants :

Les citoyens votent pour la réconciliation.

Les citoyens votent contre la réconciliation.

Le verbe *votent* acceptent deux prépositions *pour* et *contre*, La sélection des deux prépositions entraîne deux significations contradictoires.

Il compare un ouvrage à un autre.

Il compare un ouvrage avec un autre.

Dans cet exemple le verbe *compare* admet également deux prépositions *à* et *avec*. La sélection des deux prépositions entraîne deux significations distinctes nom-contradictoires : *comparer à* selon, Littré, est utilisé pour trouver des liens de rapprochement, alors que *comparer avec* sert à établir des rapports de convergence et de divergence.

Les gens ne comptaient pas sur lui.

Les gens ne comptaient pas avec lui, car il était diaboliquement malin.

Le verbe *compter* sélectionne deux prépositions *sur* et *avec*. Mais la signification globale des deux phrases est entièrement différente. Selon le Grand Robert *compter sur* signifie « s'appuyer sur », tandis que *compter avec* signifie « tenir compte de ».

1.5.2- Critère structurelle.

C'est dans la formule prépositionnelle (nom + préposition + nom) que ce critère se concrétise. Plusieurs linguistes pensent que le nom ne peut admettre un complément que par le biais d'une préposition notamment *de*. Citons quelques exemples : *chien de garde, chien de chasse, chien de mer, salle de jeu, salle de séjour, salle de travail, salle de réanimation, etc.*

Ludo MELIS affirme que la sélection de cette préposition ne se fait pas pour des raisons sémantiques mais plutôt structurelles. Il semble qu'il y a un vide syntaxique entre le nom et son complément. Ce qui pousse à employer une préposition pour le meubler. Le rôle de cette préposition est aussi de montrer qu'il y a un rapport entre le nom et son complément.

¹⁸ Ludo MELIS. *op. cit.*, p. 27.

1.5.3- Critère syntactique et sémantique.

Ce critère s'illustre dans le cas des compléments accessoires, de façon particulière les compléments circonstanciels où l'utilisation du groupe prépositionnel n'est pas nécessaire. La sélection de la préposition dépend de certaines exigences d'ordre relationnel (syntactique) et sémantiques¹⁹. Ses exigences peuvent se résumer en caractéristiques globales de la phrase : aspect, temps ou modalité.

Comparons les phrases suivantes²⁰:

Selon la météo, des averses violentes perturberont la circulation pendant plusieurs jours dans la région de Toulouse.

Il craint que de violentes averses perturbent, selon la météo, la circulation.

Il a touché son adversaire au bras droit.

Dans la première phrase, l'introduction de *selon la météo* doivent obéir à une exigence : certaines propriétés énonciatives doivent s'inscrire au niveau de la construction de la phrase réceptrice pour pouvoir recevoir *selon la météo*. Ces propriétés s'absentent dans la proposition complétive du verbe *craindre* dans la deuxième phrase.

Pour insérer *pendant plusieurs jours*, il faut que la phrase (notamment le verbe) réceptrice actualise certaines conditions portant sur son aspect et sa forme : transformer cette phrase à la forme négative rend la réception de *pendant plusieurs jours* impossible :

Il sait que de violentes averses ne perturbent pas, selon la météo, la circulation

La même chose pour la troisième phrase, l'introduction de *au bras droit* obéit à l'aspect du verbe *toucher*, le temps par exemple ou la présence de la négation dans cette phrase entraîne la suppression du locatif *au bras droit* :

Il touchera l'adversaire.

Il n'a pas touché son adversaire.

2- Le complément introduit par les prépositions.

2.1- La notion du complément.

Le *complément* comme étant un concept principal dans la grammaire française n'est apparu que vers le début de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Les grammairiens Dumarsais et Beauzée²¹ sont les premiers à l'avoir utilisé. La raison de sa naissance est de remplacer la notion de *régime* largement utilisé dans la grammaire traditionnelle française. Il faudrait reconnaître que bien qu'elle soit très ancienne, certains grammairiens continuent à s'en servir de temps en temps (par exemple M. GREVISSE et A. GOOSSE). Le terme *régime* par définition « est un mot ou suite de mots qui dépend grammaticalement d'un autre mot de la phrase » (J. Dubois et al. p.405). Cette définition nous permettrait de déduire que dans un groupe prépositionnel le *régime* est un élément régi par une préposition et rattaché à un autre élément qui précède. Il est donc clair que le terme *régime* n'est qu'un concept qui a précédé celui de *complément*. Les deux renvoient à la même chose. Seulement les grammairiens, plus ou moins contemporains, emploient très souvent l'appellation *complément* au lieu de *régime*.

Le *complément* est défini comme « un ensemble de fonctions assurées dans la phrase par des syntagmes nominaux [...] ils complètent le sens des syntagmes constituants de la phrase » (J. Dubois et al. p.100).

Si nous comparons les deux définitions qui renvoient portant à un seul et au même concept, nous constaterons une différence flagrante : la définition de *régime* se focalise sur la relation grammaticale de dépendance et de subordination entre des mots. Cette relation nous

¹⁹ Ludo MELIS. *op. cit.*, p. 27.

²⁰ Ces phrases sont empruntées à Ludo MELIS.

²¹ Dumarsais (César Chesneau. 1676-1756) est un grammairien français son ouvrage principal est *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*. Il assurait la rédaction de la partie grammaticale de l'*Encyclopédie*.

Beauzée (Nicolas. 1717-1789) est aussi un grammairien français. Il expose une classification de propositions et de complément dans *Grammaire générale et Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*.

semblerait un peu ambiguë ou insuffisante pour identifier ce qui est censé être *régime*. Tout simplement ce genre de relation existe aussi entre le *prédicat* et le *sujet* ou entre le *l'adjectif* et le nom qu'il qualifie. Par contre la définition de *complément* se concentre sur les fonctions de complémentation sémantique qu'assument des syntagmes nominaux. Dans cette définition les mots *fonction*, *syntagmes nominaux* et *complément* semblent être pertinents et décisifs pour identifier le *complément* dans une phrase. Comment ? Le *complément* ne pourrait être qu'un syntagme nominal (ou un équivalent par substitution qu'il soit un pronom ou une proposition). Sa fonction n'est autre qu'apporter un plus sémantique complétant ainsi le sens d'un autre constituant (complété) de la phrase. Il est évident, à notre sens, le terme *complément* porte bien son nom vu qu'il exprime adéquatement ce qu'il désigne. C'est probablement ce qui motive la substitution de *complément* à *régime* dans la grammaire française.

Cependant, certains grammairiens n'hésitent pas à mettre en cause cette notion de *complément*. Elle présente, selon M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche, plusieurs inconvénients²²:

- Premièrement, le terme *complément* passe pour quelque chose dont il est impossible de se dispenser. Cette acception fait croire que le *complément* comme, étant un constituant de la phrase, est toujours obligatoire c'est-à-dire le terme complété ne peut pas s'en passer. Chose que la réalité infirme par la possibilité de pouvoir le supprimer parfois comme dans le cas de complément de nom, le complément circonstanciel, etc.
- Deuxièmement, elle ne prend pas en considération l'épithète et la relative qui fonctionnent de manière semblable à celle du *complément*.
- Troisièmement, elle dissimule l'idée de la relation de subordination syntaxique qu'entretient tout *complément* avec un autre constituant de la phrase.

2.2- Les prépositions sans complément (régime implicite).

Certains grammairiens soulignent l'existence de préposition dépourvue de complément quoique son rôle initial soit de l'introduire dans la phrase. Cette absence de complément prend généralement trois formes²³. En première forme, le complément est perceptible dans le contexte. Contemplons l'exemple suivant (*êtes-vous arrivées avant le coup d'envoi ou après ?*) la deuxième préposition *après* est employée seul mais son complément est récupérable dans le contexte. Le locuteur aurait pu dire (*êtes-vous arrivées avant le coup d'envoi ou après le coup d'envoi ?*) est pour une raison elliptique il a préféré le dissimuler. Dans la deuxième forme, le complément non-cité est rattrapé par des informations générales fournies par la préposition elle-même. En ce cas plusieurs compléments peuvent être envisagés (*il dort avant*) dans cet exemple la préposition peut introduire plusieurs termes pour lui servir de complément (*il dort avant le repas, il dort avant son frère, il dort avant que son père arrive*, etc.). Ce choix est justifié par le fait que les informations (non-spécifiques) fournis par la préposition *avant* n'impliquent pas un terme particulier. En troisième et dernière forme, le complément ne se manifeste dans la phrase pour marquer une interprétation spécifique. Prenons comme exemple les phrases suivantes:²⁴

Il a laissé la porte contre.

Il lui court après.

Comment pourrions-nous interpréter l'absence du complément de la préposition *contre* ?

La combinaison du verbe *a laissé* et le nom *la porte* et l'absence du complément de la préposition *contre* permet de comprendre que la porte n'est pas fermée ni ouverte non plus mais elle touche l'encadrement (chambranle).

²² M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris, p. 121

²³ Ludo MELIS. *op. cit.*, p. 19.

²⁴ Ces phrases sont empruntées à Ludo MELIS.

Quant à la deuxième phrase deux interprétations spécifiques sont possibles : soit il y a eu une bagarre entre *il* et *lui*. *lui* essaie de s'enfuir pendant que *il* le poursuit pour se venger (connotation querelleuse). Soit *lui* est convoité par *il* (connotation sensuel)

Il faut noter que le complément de la préposition est couramment présent même s'il ne se manifeste pas toujours de manière visible.

2.3- Les types de compléments (nature du régime).

Le complément a été défini comme « un ensemble de fonctions assurées dans la phrase par des syntagmes nominaux » (J. Dubois et al. p.100).

Cette définition présente le complément comme un syntagme nominal (groupe nominal). Ceci nous invite à nous interroger sur la nature du complément que la préposition introduit dans la phrase pour former un groupe prépositionnel : le complément de la préposition est-il toujours groupe nominal ?

Prenons la préposition *à* et méditons la nature des compléments qu'elle peut introduire dans les phrases suivantes :

Il pensait à son ami, (à Julien ou à lui)

Il s'interroge à qui est la montre.

Il se prête à s'enfuir.

Il travaille à ce que tu ne sois pas triste.

Il le traversera à pied.

Il se trompe à nouveau

Il pensait à demain.

Il pensait à combien ça coûtait.

Il revient à chez moi.

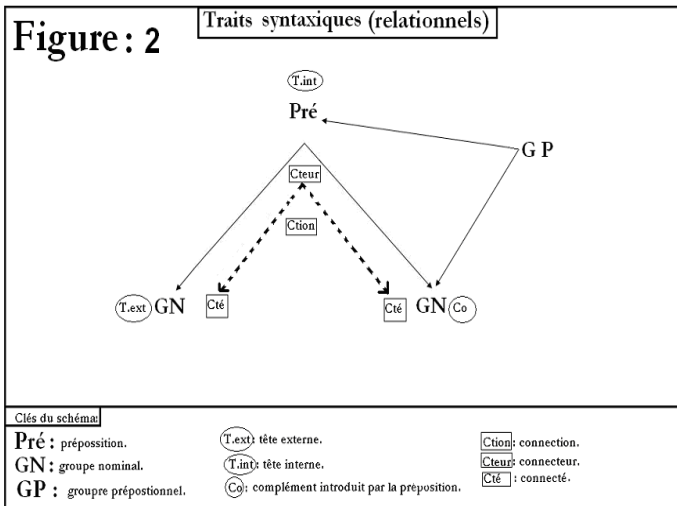
Apparemment et selon ses exemples, il n'est pas difficile de démontrer qu'une préposition n'introduit pas obligatoirement un nom : qu'il soit un nom commun (*à son ami*), un nom propre (*à Julien*) ou un nom nu (*à pied*). Car elle peut être suivie d'un verbe à l'infinitif (*à s'enfuir*), d'un adjectif (*à nouveau*), d'un adverbe (*à demain*), d'un pronom (*à lui*), d'une proposition relative sans antécédent (*à qui est la montre*), d'un groupe prépositionnel (*à chez moi*), d'une sous-phrasede type adverbial (*à ce que tu ne sois pas triste*), d'une sous phrase de type adverbial (*à combien ça coûtait*), etc.

À ce propos, il faudrait mentionner qu'il y a deux conceptions grammaticales du groupe prépositionnel notamment le complément : la première accorde une sorte de suprématie au groupe nominale en apercevant les autres variétés, qui peuvent se substituer au groupe nominal, comme ses simples équivalents. La deuxième accorde le même statut à toutes les variétés du complément. La différence entre les deux conceptions se matérialise dans la façon à traiter la préposition : la première (présente chez RIEGEL et al. P 370) considère la préposition comme une partie accessoire du nom, alors que la deuxième (présente chez GREVISSE & GOOSSE et Le GOFFIC) voit la préposition comme un terme qui définit la catégorie du complément qu'elle introduit, dans ce cas la préposition est égale aux verbe et adjectif.

3- Le système de la localisation spatiale en français (un domaine d'emploi) :

En description syntaxique, la préposition est un mot connecteur qui relie deux termes et maintient une relation entre ceux-ci. Elle forme avec le constituant ou les syntagmes qu'elle introduit un groupe prépositionnel. Le mot ou le groupe de mots introduit par cette préposition est nommé complément. Au sein de ce groupe prépositionnel, la préposition fonctionne comme tête interne. Le mot avec lequel la préposition connecte son complément est appelé tête externe car il se situe et s'installe en dehors du groupe prépositionnel.

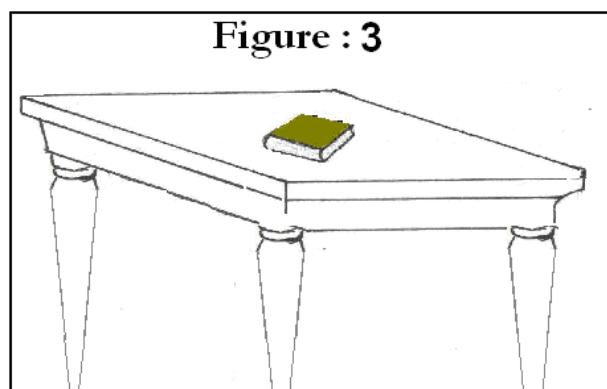
Ce que nous venons de dire pourrait être représenté schématiquement dans la figure 2 :



Ce schéma met en évidence que les deux constituants reliés par la préposition, c'est-à-dire le complément de la préposition et la tête externe, entretiennent plusieurs relations. Mais ces relations semblent être de type indirect parce qu'elles se réalisent par le truchement de la préposition. Ce qui montre le rôle important de la préposition au niveau relationnel. En description sémantique, le rôle de la préposition n'est pas moins important que le précédent. Cette description est liée à la sémantique des constituants qu'elles relient. Les prépositions peuvent être manipulées de sorte à exprimer plusieurs valeurs. A partir de là, les grammairiens parlent des domaines d'emploi.

Parmi ces domaines d'emploi, notre attention se concentre sur la localisation.

Pour décrire la figure 3 qui se compose d'une table et d'un livre, la préposition *sur* semble être la plus adéquate à employer. Ce choix est dicté mais aussi justifié par les traits que présente la position du livre. Ces traits à savoir « le contact » et « la position sur l'axe vertical » seront développés ultérieurement dans la description de la préposition *sur*.



Alors, il est tout à fait juste de dire :

Le livre est sur la table.

Cet exemple est une phrase qui illustre parfaitement la notion de la localisation spatiale. Cette notion recouvre l'expression d'un rapport de lieu qui suppose l'existence de deux entités. Ces dernières correspondent à ce que le linguiste belge Ludo Melis appelle « un localisateur » et « un localisé »²⁵. Vandeloise les appelle respectivement « un site » l'objet à localisé et « une cible »

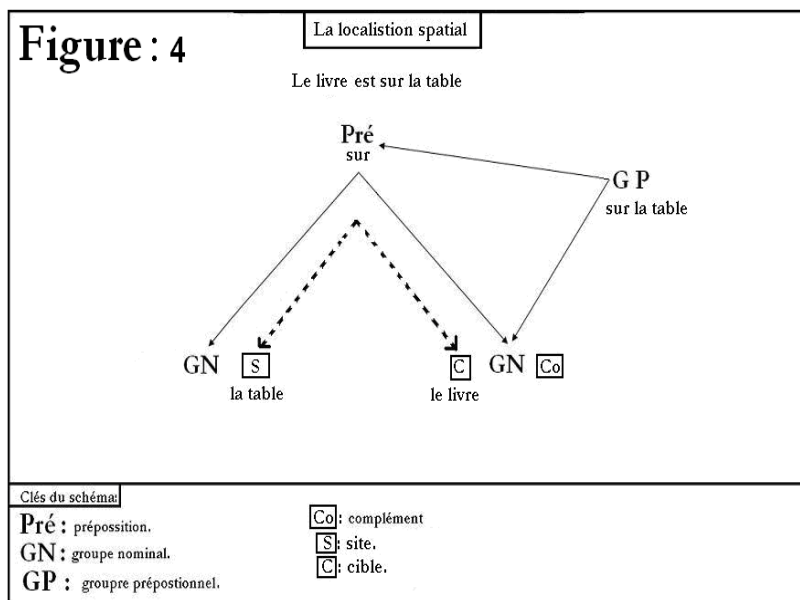
²⁵ Ludo MELIS. *op. cit.*, p. 56.

qui signifie « un repère par rapport auquel se précise la localisation »²⁶. Ainsi dans l'exemple cité ci-dessus, le rapport de la localisation est évident. Il suffit de poser la question suivante :

Où est le livre ?

Il est sur la table. / Le livre est sur la table.

Le livre présente l'objet à localiser ou la cible tandis que *la table* est le localisateur ou le site. A partir de ce qui vient d'être développé, nous proposons la figure 4 élaborée sur le modèle de la figure 2, afin de donner une représentation concrète de la relation de localisation spatiale.



Les deux entités s'impliquant dans de la localisation possèdent ou devraient posséder certaines caractéristiques. Ce sont ces caractéristiques qui leur permettent de fonctionner comme cible et site :

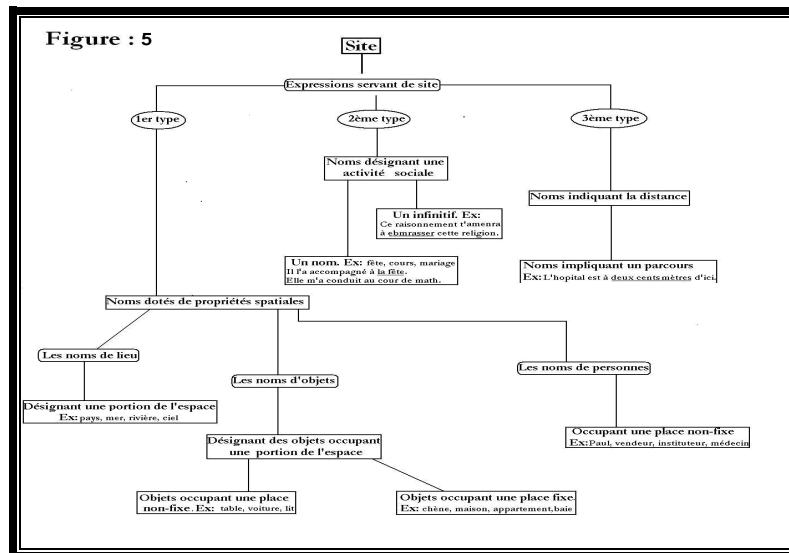
3.1- Le site :

Certains le nomment aussi l'objet de la relation prépositionnelle. Le mot (ou l'expression) désignant le site devrait avoir certains traits de sorte qu'il soit en mesure de posséder des propriétés spatiales. Ainsi, il sera possible de l'exploiter dans le processus de la localisation. A ce propos, le linguiste belge Ludo Melis distingue trois types de nom possédant des traits spatiaux. Ces trois types peuvent être employés comme site. Le premier type comprend le groupe nominal contenant un nom qui possède des propriétés spatiales. Le deuxième type comprend les groupes nominaux désignant la distance. Le troisième et dernier type collectionne les groupes nominaux indiquant une activité, mais il faut que cette dernière soit une activité qui se déroule forcément dans un espace (un lieu)²⁷.

Ces trois types de groupe nominal ou de nom servant de site possèdent des traits qui facilitent le repérage de la cible dans l'espace. Ils peuvent être subdivisés en plusieurs sous-types selon la particularité de chacun. Le développement de Ludo MELIS de ces différents types renvoyant au site nous a inspiré pour élaborer le schéma apparaissant dans la figure 5. Ce schéma illustre la classification de ces différents groupes nominaux qui évoquent le site.

²⁶ Borillo, A., « A propos de la localisation spatiale ». *Langue française*, n° 86, (Mai 1990), 75-84.

²⁷ Ludo MELIS. *op. cit.*, p. 56.



3.2- La cible :

Le sujet de la relation prépositionnelle ou la cible est la deuxième entité de la relation de la localisation spatiale.

De point de vue typique, Espen J. Klævik-Pettersen affirme que la cible doit répondre à certaines contraintes : la cible est relativement petite et déplaçable par rapport au site. La cible n'est repérable que grâce au site. Ce dernier est susceptible d'être plus stable et plus grand. Ces contraintes mettent en relief la relation asymétrique de la cible et le site²⁸. Coton l'exemple suivant²⁹ :

L'épingle est près de le château.
 cible site
Le château est près de l'épingle.
 cible site

Vandeloise estime que la préposition *près de* exprime une relation partagée entre le la cible et le cite. Cependant si *l'épingle est près de le château* semble correct ou raisonnable, *le château est près de l'épingle* semble situé dans une dimension étrange ou impropre. À ce propos, Vandeloise remarque que la cible et le site ne respectent pas les contraintes citées ci-dessus dans la deuxième phrase. C'est la raison qui explique pourquoi elle semble bizarre. Tandis que la première paraît très juste, car le site et la cible obéissent aux contraintes vues ci-dessus.

4- Description de l'emploi de certaines prépositions.

Sous un angle analytique, certaines prépositions ont été le sujet de plusieurs travaux réalisés par des grammairiens ou des syntacticiens. Nous allons présenter brièvement quelques études réalisées sur les prépositions, notamment de Inge Bartning sur *de*, de Ludo Melis sur *à*, *de* et *chez*, de P. Dendale et W. De Mulder sur *contre* et de Claude Vandeloise sur *dans*. La description de ces prépositions est, à vrai dire, d'ordre sémantique. Dans le cadre de notre travail de recherche, nous centrons notre attention sur les prépositions *à*, *de*, *sur*, *dans* *chez* et *contre*. Notre choix s'est porté sur des prépositions fréquentes et polyvalentes, car elles posent habituellement beaucoup plus de problèmes. La description de ces prépositions se limite à leurs emplois les plus typiques en particulier spatiaux et à leurs fonctions les plus courantes.

²⁸ Espen J. Klævik-Pettersen. « Une analyse sémantique des prépositions française et norvégienne *dans* et *i* en emploi spatial et temporel »

²⁹ Claude Vandeloise. (1986). *L'espace en français*, Paris, le Seuil. p. 34

4.1- La préposition *de*.

La préposition *de* est, selon le Grand Robert, « *un mot invariable qui sert à établir des rapports variés entre deux mots ou groupes de mots* ». *De* peut s'élider en *d'* devant une voyelle ou une h muette. Il peut se contracter en *du* avec l'article *le*, et en *des* avec l'article *les*.

Personne ne pourrait nier que *de* est une préposition couramment omniprésente en français. Elle pourrait représenter toute seule 50% environ de l'usage général des prépositions. Décrire les effets de sens qu'elle produit, selon le contexte dans lequel elle s'inscrit, semble trop complexe voire difficile. Cependant, ceci ne fait qu'attirer la curiosité des linguistes. Citons Ludo Melis et Inge Bartning qui ont essayé de décrire l'emploi de la préposition *de*. Leurs travaux sur cette préposition vont nous inspirer pour décrire certains emplois de *de*.

Certains contextes présentent *de* précédant un verbe à l'infinitif. Dans un usage pareil, Ludo Melis estime que *de* peut jouer deux rôles distincts : le premier est celui de préposition pure et simple, le second est introducteur de l'infinitif ou un complément³⁰. Pour mieux mettre en relief la différence entre les deux rôles, il confronte deux contextes³¹ différents. Le premier est :

Il se repent d'avoir vendu sa maison dans le lot.

Dans cette phrase *de* fonctionne comme une préposition. Ludo Melis utilise la pronominalisation et la nominalisation du groupe (*avoir vendu sa maison dans le lot*) introduit par *de*. Alors, il a remarqué que ceci fait apparaître *en* complément et n'implique pas la suppression de *de* :

Il s'en repent, d'avoir vendu sa maison dans le lot.

Il se repent de la vente précipitée de sa maison dans le lot.

Il se repent de ce que son frère ait vendu cette maison.

Le deuxième :

Il tente de vendre sa maison dans le lot.

Dans le second contexte, *de* fonctionne comme un complément. Ludo Melis explique ça par le fait que la pronominalisation du groupe (*vendre sa maison dans le lot*) introduit par *de* ne donne pas les mêmes résultats. Au contraire, sa pronominalisation ne permet pas l'insertion de *en* complément, mais plutôt *le*. En outre, sa nominalisation exige la suppression de *de* :

Il le tente, vendre sa maison dans le lot.

Il tente la vente de sa maison dans le lot.

Ludo Melis affirme qu'à gauche d'une construction impersonnelle *de* complémentateur semble nécessaire voire obligatoire :

Il est difficile d'arriver au sommet mais il est encore plus difficile d'y rester.

Il note également qu'un verbe à l'infinitif n'est pas toujours suivi de *de* complémentateur. Il donne l'exemple de *vouloir* ou *aller* :

Les enfants veulent sortir en promenade.

Ils vont à la librairie.

Entre la présence et l'absence de la préposition *de* avant un verbe à l'infinitif les grammairiens tels que Damourette et Pichon estiment que :

L'infinitif, quand il est précédé de *de* exprime [...] un fait concret et particulier, envisagé dans la conjoncture qu'indique la phrase. Au contraire [...] l'infinitif employé sans *de* exprime la substance spécifique du phénomène dans sa généralité d'une façon abstraite³².

Cette citation nous permet de déduire que *de* complémentateur ne doit être considéré comme un simple dispositif syntaxique car il véhicule des traits sémantiques particuliers.

De son côté, Inge Bartning a consacré aussi une partie de ces travaux à la préposition *de*. Dans ces travaux, il affirme que l'utilisation de *de*, entre deux noms sert à le mettre en structure

³⁰ Ludo MELIS. *op. cit.*, p. 129.

³¹ Les phrases présentant les deux contextes sont empruntées à Ludo MELIS.

³² Ludo MELIS. *op. cit.*, p. 129.

de N1+*de* +N2. Cette relation sert à son tour à repérer N2 par N1 ou à identifier N1 par N2. Tel emploi, selon lui, donne lieu à deux types d'interprétations³³ :

- Interprétations contextuelles : non-prototypiques moins stable, ce type prend deux formes à savoir discursive (macrostructure) où l'interprétation de N1 et N2 est liée au contexte dans lequel se trouve N1 et N2. Autrement dit l'interprétation de N1 et N2 s'interprète à travers tout l'énoncé ou le discours entier :

L'homme du tabac, la jeune fille des livres. (Inge Bartning)

Et pragmatique (extralinguistique) l'interprétation de N1 et N2 se fait en se référant à des données encyclopédiques relatives aux interlocuteurs

La maison de l'architecte. (Id)

- Interprétations prototypiques au niveau microstructural : ce sont des interprétations stables qui se laissent déduire à travers les propriétés sémantiques et référentielles de la structure de N1 et N2 :

La gentillesse de Paul. (Id)

Il est à noter que, dans notre travail de recherche, nous nous intéressons uniquement aux interprétations prototypiques.

4.1.1- Les interprétations prototypiques de *de*.

Dans son analyse des relations prototypique de la préposition *de* reliant deux noms (syntagme binominal), Inge Bartning semble s'inspirer des travaux de J.R Taylor et de F. Durieux. Ces deux linguistes ont proposé un modèle d'analyse du génitif³⁴ en anglais de point de vue cognitif. Ce modèle présente la notion de la possession comme un prototype d'un ensemble complexe qui exprime souvent la dépendance ou l'appartenance. En traduisant le texte anglais de Taylor, Inge Bartning présente les propriétés de la relation possessives ainsi :

- Le possesseur est un être humain spécifique.
- Le possédé est un objet concret.
- Le possesseur a des droits exclusifs sur le l'objet de la possession
- Les droits de possession sur l'objet possédé sont donnés au possesseur sous forme spécifique d'un héritage, d'un achat, d'un cadeau, etc.
- La relation de possession est à long terme.
- Le possesseur est localisé dans la proximité de cet objet qui l'accompagne régulièrement.

Les relations prototypiques de *de* peuvent s'analyser selon Inge Bartning en plusieurs types :

a- La relation possessive.

Grosso modo cette relation entre deux noms liés par *de* renvoie à des interprétations du genre *disposer de, être le propriétaire de et avoir à sa disposition*. Pour les deux premières interprétations le N2 (le possesseur humain) exerce des droits exclusifs sur un objet concret de la possession. Le N1 renvoie à un objet qui pourrait être possédé par N2 comme dans ces exemples :

Elles admirent la bague de Marie.

L'appartement de Michel serait vendu.

Dans les deux exemples les N1 sont des objets concrets *la bague* et *l'appartement* sur lesquels les N2, étant des possesseurs humains, ont des droits exclusifs.

Cependant, pour la l'interprétation *avoir à sa disposition* le N2 (le possesseur humain) exerce des droits moins exclusifs sur un objet concret. Contemplons l'exemple suivant :

³³ Inge Bartning. (1993). « La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive » in A.-M. Berthonneau et P. Cadiot, *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Lille, presses universitaires de Lille, *Lexique* 11, pp. 163-192.

³⁴ *Génitif* veut dire selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage*, «un cas exprimant dans un syntagme nominal une relation de possession. Dans *le livre de Pierre*, *Pierre* est au génitif ».

Il nettoie la chambre du client.

Le N2 *le client* ne fait que se servir de N1 *la chambre* l'objet concret dont il dispose provisoirement. Cela ne lui permet pas d'exercer des droits exclusifs dessus car il ne dispose de *la chambre* que pour une durée limitée selon les clauses du contrat entre le client et le vrai propriétaire.

b- La relation partie/tout.

Le syntagme binominal formé à partir de deux noms liés par *de* (N1 de N2) peut évoquer une relation prototypique de type *partie/tout* : le N2 réfère à une personne tandis que le N1 renvoie à une partie de son corps. Le N2 présente le *tout* auquel est liée le N1 une *partie* :

Le médecin auscultait les yeux de la fille.

La jambe du soldat a été sauvée.

La fille et *le soldat* évoquent les corps des possesseurs humains (*tout*) auxquels *les yeux* et *la jambe* (*partie*) sont liés.

c- La relation locative.

Pour que la relation soit qualifiée locative, il faudrait que le N1 soit pertinemment localisable par rapport au N2 qui devrait être nom évoquant le lieu. Dans la relation locative *de* pourrait être remplacé par *à*, *en* ou *dans*.

L'hôpital de la ville est juste derrière la mairie.

Les supporters envahissent les stades de Tunis.

L'hôpital et *les stades* sont localisables grâce aux N2 *la ville* et *Tunis* qui renvoient à des lieux.

d- La relation exprimant le sens de source/ création/agent.

Dans ce type de relation Inge Bartning fait la différence entre trois variantes :

• **La relation Source** : pour les N1 unirelationnels qui évoquent une origine : cette variante présente le syntagme binominal établissant des liens de source et de référence. Le nom tête (N1) est comme la source de N2. N2 a donc un référent qui est N1.

Le choix de Julien est le meilleur.

Il respecte l'opinion de Pierre.

Cette relation de Source ou d'Origine, qu'exprime *de*, est proche de celle d'appartenance. Cette dernière est une valeur sémantique reconnue par excellence à *de* par un bon nombre de dictionnaires.

• **Création** : cette variante concerne les interprétations agentives où N1 évoque une création alors que N2 réfère au créateur :

Il contemple le tableau de Picasso.

La pensée de Monica est raisonnable.

Le tableau de Picasso laisse entendre que Picasso (créateur) a peint un tableau (création)

La pensée de Monica fait entendre que Monica (créatrice) a inventé un stratagème (création)

• **Agent** : quant à cette variante N1 et N2 se présentent ainsi : N1 est un nom provient d'une nominalisation à base verbale tandis que N2 est le sujet. La relation d'Origine entre les deux noms s'explique par le fait que N1 est considéré comme une action évoquée, sous forme nominalisée, dont N2 (agent/sujet) est l'origine.

La rentrée de maman me surprend.

Elle attendait le départ de Catherine.

Dans *La rentrée de maman*, *maman* est le sujet qui fait l'action de *rentrée*. Ce dernier nom est obtenu grâce à la nominalisation du verbe *rentrer*. Nous pouvons dire *maman rentre*.

De même pour *le départ de Catherine*, *le départ* provient de la nominalisation du verbe *partir*. Cette action est exécutée par l'agent *Catherine*.

e- La relation attributive.

La relation entre deux noms liés par *de* peut être qualifiée d'attributive quand ces noms dissimulent un attribut et son propriétaire.

Il souligne la franchise de Florine.

L'audace de Julien me surprenait.

Dans ces exemples la construction *la franchise de Florine* évoque un attribut : *franche* et renvoie au propriétaire *Florine* : *Florine est franche*. Quant à *l'audace de Julien* l'attribut évoqué est *audacieux* et renvoie au propriétaire *Julien* : *Julien était audacieux*.

f- La relation objective.

Dans la combinaison *Dét N1 de Dét N2* où le *N1* est nom nominalisé désignant un procès ou une action que le *N2* subit, la relation de *N1* et *N2* peut s'interpréter comme objective.

J'ai pensé à la préparation du déjeuner.

La construction de la maison nous a coûté cher.

g- La relation temporelle.

La combinaison *Dét N1 de Dét N2* peut exprimer une relation temporelle lorsque le *N2* évoque le temps. Le *N2* joue un rôle déterminant dans l'identification du rapport de *N1* et *N2*.

Je prépare le déjeuner de ce soir.

Il fournissait les provisions d'un mois.

4.1.2- Les interrelations de sens entre les relations prototypiques de *de*.

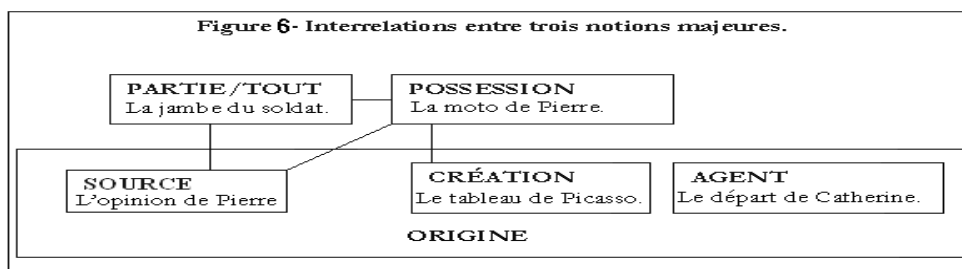
Après avoir exposé plusieurs relations prototypiques de la combinaison *Dét N1 de Dét N2*, Inge Bartning poursuit la dissection de cette combinaison mais cette fois-ci pour vérifier à quel point les relations prototypiques de *de*, vues ci-dessus, sont liées. En puisant dans les travaux de Durieux, Inge Bartning estime que ces relations prototypiques se rangent en ordre de trois types primordiaux : la Possession, l'Origine et la relation Partie/Tout (I. Bartning, p 178).

D'après lui, ces trois types partagent quelques propriétés. La Possession et la Partie/Tout ont, en commun, deux caractéristiques principales. La première est temporelle : les deux rendent compte de la notion de durée (permanentes), la deuxième est spatiale : l'objet de la possession se trouverait dans l'entourage du possesseur (circonvoisines). Derrière cette ressemblance une petite distinction se tient. Dans la relation Partie/Tout, les *parties* sont inséparablement liées au *tout* (*le nez de l'enfant*) alors que dans la Possession l'objet de la possession pourrait être considéré séparément du possesseur (*la moto de l'enfant*). Ce trait distinguant la Partie/Tout semble être partagé avec l'Origine. Il serait judicieux de signaler que cette dernière regroupe maintes relations entre lesquelles s'établit un rapport du résultat d'une origine :

- la Source (*l'opinion de Pierre*), *l'opinion* est le résultat de l'origine *Pierre*. L'origine ici est morale mais elle pourrait être physique comme dans (*la voix de Pierre*).
- la Création (*le tableau de Picasso*), *le tableau* est un produit humain conçu comme un résultat. *Picasso* en est le créateur c'est-à-dire l'origine
- l'Agent (*le départ de Catherine*), *Catherine* est l'agent qui est à l'origine de l'action *le départ* vu comme le résultat.

Il est clair maintenant pourquoi I. Bartning estime que les relations Origine et Partie/Tout se ressemblent. En fait, percevoir les parties indépendamment du tout paraît impossible tout comme les résultats qui dépendent de leurs origines. Une autre proximité peut unir la Possession d'un côté et les relations Source et Création d'un autre côté. Cette proximité se focalise sur le fait que le possesseur exerce toujours des droits sur l'objet de la possession qu'il soit un possesseur prototypique (*la moto de Pierre*) ou un créateur (*le tableau de Picasso*). Il en conclut, que les objets possédés tels que les motos et les appartements, sont autonomes alors que les parties ne le sont pas.

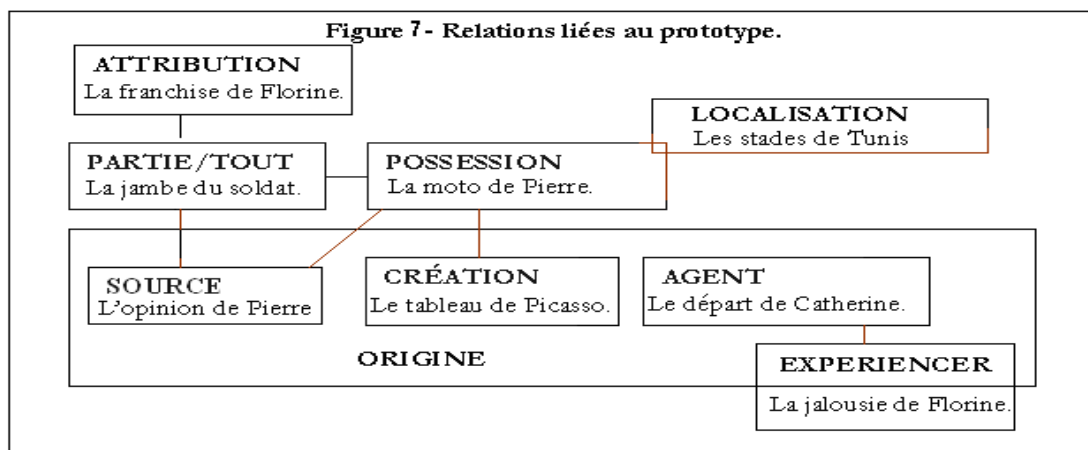
Nous proposons ci-dessous (figure6) un schéma pour illustrer les interrelations entretenues par les trois types primordiaux de *de* fondé sur un schéma proposé par Inge Bartning (p 181) qu'il a emprunté à Durieux.



Dans ce schéma, la combinaison Agent n'entretient aucune relation avec la Possession ou la Partie/Tout. Inge Bartning explique ceci par son caractère abstrait qui empêche de détecter des liens entre les deux. Autrement dit la relation Agent est établie entre une personne et une action abstraite résultant d'un nom (N1 *départ*) déverbal c'est-à-dire un nom formé à partir du radical d'un verbe (*partir*). Cependant, les relations la Possession et la Partie/Tout où l'objet de la possession est moins abstrait ou plutôt plus concret (*la jambe, la moto*).

La situation est tout à fait différente avec la relation attributive. Cette dernière partage un rapport de parenté avec la Possession et la Partie/Tout. Tout comme la Possession et la Partie/Tout, l'attribut est inséparable lié au possesseur (*la franchise de Florine*). Quant à la relation locative, elle possède un lien commun avec la Possession. Dans la construction *les stades de Tunis*, le N2 (*Tunis*) est un nom locatif. C'est grâce à ce N2 qu'il devient possible de déterminer le lieu du N1 *les stades*. La nature du N2 est décisive dans l'interprétation de cette construction (relation locative). Le déterminant possessif *ses* peut actualiser cette parenté dont nous parlons *Tunis, ses stades*. Le N2 *Tunis* délaisse sa propriété locative pour devenir possesseur.

Toujours en puisant dans les travaux de Durieux, Inge Bartning lui emprunte une autre relation qui se situe dans le camp de l'Origine. Il s'agit de ce qu'il nomme Expriencer (*la jalousie de Florine*). Cette relation contient un nom affectif (N1) exprimant une action et provenant généralement d'un nom déverbal (*jalouser*). Elle contient également un nom (N2) qui se présente comme le sujet de cette action (*Florine jalouse X*). Le fonctionnement de la relation Expriencer ressemble parfaitement à celui de la relation Agent. Ce qui montre pourquoi elles sont relation dans le deuxième schéma (figure 7), qui contient toutes relations citées ci-dessus. Il faudrait noter que ce schéma a été aussi fondé sur un schéma proposé par Inge Bartning (p 182) qu'il a emprunté à Durieux.



4.2- La préposition à.

La description de l'emploi de la préposition *à* ne semblerait pas moins délicate que celle de la préposition *de*, car *à*, tout comme *de*, a un aspect sémantique trop ténu. Nombreux sont les grammairiens qui ont tenté de disséquer et analyser l'emploi de la préposition *à*, Ludo Melis en fait partie. Ses travaux sur les prépositions nous inspirent pour décrire *à*, mais aussi pour d'autres prépositions qui seraient traitées ultérieurement.

La préposition *à* peut servir à plusieurs emplois. Nous essayant ici de présenter successivement diverses interprétations que procure l'utilisation de *à*. À dire vrai, cette description provient du tableau élaboré par L. Melis, où il décrit divers emplois de *à* :

Les emplois de *à*³⁵ :

I. Compléments locatifs correspondant à <i>où</i> ?	directionnel : <i>Il va à Lille.</i> positionnel : <i>Il travaille à la maison.</i>
II. Compléments temporels correspondant à <i>quand</i> ?	<i>Je l'ai rencontré à Pâques.</i> <i>On sert à heure fixe.</i>
III. Compléments correspondant à <i>comment</i> ?	manière : <i>On a fermé la porte à clef.</i> cause : <i>J'ai vu à sa démarche qu'il était malade.</i> instrument : <i>On les ramasse à la pelle.</i> caractéristique : <i>As-tu vu l'homme au parapluie ?</i>
IV. Compléments non locatifs commutant avec <i>y</i> .	<i>Cela nous amène à un point crucial.</i> <i>Il arrive au même résultat.</i>
V. Compléments non locatifs commutant avec <i>lui</i> .	<i>Il est arrivé une aventure étrange à ma fille.</i> <i>Lui a-t-on coupé les cheveux à Jeanne ?</i> <i>On a volé une montre à ce marchand.</i>
VI. Emploi possessif.	<i>Ce livre est à Paul.</i> <i>Le livre à Paul.</i>

4.2.1- Emploi locatif :

En emploi locatif, la description de *à* présente, selon L. Melis, des traits particuliers. Le site peut être exprimé par deux types de noms : soit des noms de lieux ou des noms exprimant des objets installés dans un endroit de façon permanente, soit par des noms qui renvoient à des activités ayant des traits spatiaux.

Elle travaille à Paris.

Les enfants rentrent à la maison.

La cible *elle* dans la phrase (*elle travaille à Paris*) est localisable grâce au site *Paris*. Ce dernier est nom (nom propre) qui désigne un lieu bien précis. Alors que, dans la phrase (*les enfants rentrent à la maison*), la cible *les enfants* peut-être localisée par le biais du site *la maison*. Le site ici ne désigne pas un lieu, mais un objet qui renvoie à un espace fixe.

Observons maintenant les phrases suivantes :

Cet homme travaille au bureau.

Nous sommes à la réunion du bureau.

Dans ces deux phrases, le site n'est pas vraiment pertinent : le site *bureau* est un nom qui ne désigne ni un lieu ni un objet occupant une position fixe, cependant et selon toujours L. Melis, le nom *bureau* désigne plutôt une activité coutumière qui s'exerce dans un lieu. La propriété du nom *bureau* permet de localiser la cible *cet homme*. Cette interprétation semble évidente dans la deuxième phrase, où le site *la réunion*, bien qu'il soit dénué de toutes marques spatiales, possède la particularité d'être un nom qui renvoie à une activité s'exerçant dans un lieu.

L'emploi locatif de *à* correspond à *où* ? peut exprimer deux interprétations distinctes, à savoir positionnelle et directionnelle. Prenons un exemple pour chacune :

³⁵ Ludo Melis. *Op. cit.*, p. 96.

Il habite à Londres.

Il va à Londres.

À est en emploi locatif dans les deux exemples, car le groupe prépositionnel à *Londres* sert de réponse à la question *où ?* Cependant la cible du premier exemple est supposé être stable (statique), tandis que celle du deuxième exemple est censé être en mouvement (dynamique). Selon L. Melis, le contexte verbal est décisif pour déterminer le type de la localisation. D'ailleurs, il suffit de reconsidérer *il habite à Londres / il va à Londres*, afin de déduire que changer le verbe entraîne un changement au niveau de l'interprétation du groupe prépositionnel.

4.2.2- Emploi possessif :

L'emploi de à peut s'interpréter comme possessif. Dans les phrases :

Cette voiture est à Florine.

La voiture à Florine est bleue.

Il est à lui.

La relation possessive de à s'analyse en *N1 est à N2* est en *N1 à N2*. Dans ces structures, le nom *N2* (ou son équivalent dans le cas d'un pronom), qui est le complément de à fonctionne comme le possesseur de l'objet possédé. Ce dernier est actualisé par *N1*. Dans cet emploi, il nous semble que à commute parfaitement avec *de* ou *possédé par*.

Cette voiture est de Florine. / Cette voiture est possédée par Florine.

La voiture de Florine est bleue. / La voiture possédée par Florine est bleue.

Le groupe nominal ici pourrait servir de réponse à la question *à qui ?*

Cette voiture est à qui ?

À Florine.

4.2.3- Emploi temporel :

À ne sert pas uniquement à exprimer une localisation spatiale, mais à exprimer aussi une localisation temporelle. Dans cette relation à commute avec *quand ?*

Clara rentre à une heure.

Clara rentre quand ?

À une heure.

Tout comme la localisation spatiale, les deux entités de la localisation temporelle sont *le localisé (la cible)* est le localisateur (*le site*). Selon cet exemple la rentrée de Clara présente la cible. Elle est localisée dans le temps grâce au site le complément *une heure* introduit par à. Le site doit donc être pourvu de propriétés temporelles pour qu'il soit possible de repérer la cible sur le plan temporel. Le site pourrait être le nom ou une expression qui fonctionne comme un indicateur de temps.

Il sortira à l'aube.

Il revient à midi.

Il pourrait être aussi un nom d'un événement qui s'inscrit dans le temps..

Quand le temps est doux à Noël, il fait froid à Pâques. (Le Grand Robert)

Il est important de considérer l'emploi de à dans la phrase suivante :

Elle l'a rencontrée à la fête du village. (L. Melis)

Il est évident que le groupe prépositionnel à *la fête du village* présente une réponse à double questions : *où ?* et *quand ?*. Ceci affirme, comme le fait L. Melis, que « *la frontière entre repérage dans l'espace et le repérage dans le temps semble annulée* ». ³⁶

³⁶ Ludo Melis. *Op. cit.*, p. 57.

4.2.3- Emploi non- locatif :

En emploi non-locatif, L. Melis distingue trois types de complément :

- Compléments qui servent de réponse à la question *comment* ?

Il est arrivé à pied.

Il est arrivé comment ?

À pied.

Sur le plan sémantique, cet emploi peut présenter plusieurs interprétations :

De manière : *courir à toute vitesse.*

De cause : *j'ai vu à sa démarche qu'il était malade.* (L. Melis)

D'instrument : *on combat l'ennemi à mai vide.*

Caractère : *le voleur est un homme à barbe noire.*

- Compléments commutant avec *y* :

Il pense aux consignes. Il y pense.

- Compléments commutant avec *lui* : certains compléments introduits par *à* commutent avec *lui* et *leur*. Contemplons les phrases suivantes :

Il adresse une demande à Catherine. Il lui adresse une demande.

Il transmet des consignes aux athlètes. Il leur transmet des consignes.

4.3- La préposition *chez* :

Selon le Grand Robert *chez* vient du latin *casa* qui veut dire *maison*. Il signifie :

- Dans la maison de : *il habite chez ses parents.*
- Dans le pays de : *il quitte son pays pour s'installer chez les Français*
- Dans la personne de : *c'est une habitude courante chez lui.*
- Dans le local professionnel de : *je vais chez le boulanger.*
- Ou dans l'œuvre de : *on trouve cette tendance romanesque chez Molière.*

Cette préposition, comme l'affirme L. Melis, fonctionne seulement dans le domaine de localisation spatiale. Cependant cet espace est en relation avec des personnes. Ceci implique que le complément introduit par *chez* soit une personne ou un groupe nominal renvoyant à une ou plusieurs personnes. Autrement dit le site est une personne qui permet de localiser la cible. Il est clair que *chez* introduit souvent un groupe nominal. Ce groupe nominal peut prendre une des trois variantes : nom commun précédé d'un déterminant (*il va chez le médecin*), nom propre (*il va chez Paul*) ou pronom (*il va chez lui*). Il semblerait nécessaire de mentionner que si le site est un lieu et non pas une personne, il ne serait possible d'utiliser *chez* mais plutôt *à*.

Il va chez le médecin / il va à l'hôpital.

Il va chez l'épicier / il va à l'épicier.

On va chez le boucher / on va à la boucherie.

4.4- La préposition *dans* :

La description de l'emploi de la préposition *dans* a suscité l'intérêt de plusieurs grammairiens. Parmi eux figure le nom de Claude Vandeloise qui a mené une analyse détaillée relative à l'usage spatial de *dans*.³⁷

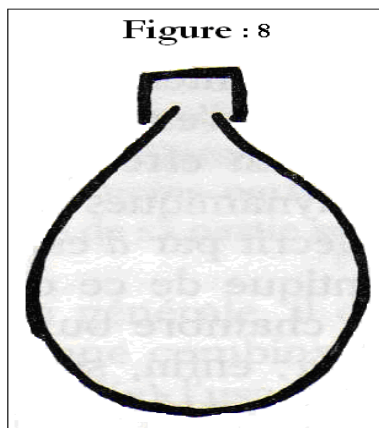
À partir d'une approche critique visant reconsidérer deux niveaux d'analyse de *dans* : géométrique insistant sur la tridimensionnalité de l'objet et topologique mettant en relief l'inclusion du sujet prépositionnel dans l'objet prépositionnel. Claude Vandeloise élabore une description fonctionnelle spatiale en termes de contenant / contenu. Dans cette description, il insiste sur le rôle de la force par le contenant sur le contenu. Cette force crée une sorte d'interaction entre ces deux éléments. Comme toutes les prépositions en emploi spatial, le site se

³⁷ Vandeloise Claude. (1993). « les analyses de la préposition *dans* : faits linguistiques et effets méthodologiques », in A.-M. Berthonneau et P. Cadiot, *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Lille, presses universitaires de Lille, *lexique* 11, pp. 30-37.

charge d'indiquer la position de la cible. La particularité de l'emploi spatial de *dans* est que le contenant (le site) doit pratiquer une force sur le contenu (la cible). Pour valider cette idée, il propose d'observer les deux phrases suivantes pour décrire le dessin équivoque dans la figure 8³⁸ qui pourrait être vu, à la fois, comme une lampe ou une bouteille.

La lampe est dans la douille.

La bouteille est dans le capuchon.



Il en conclut que si la première phrase est tout à fait ordinaire, c'est parce que le site *la douille* pratique une force sur la cible *la lampe*. Elle suit l'ordre de la structure *a est dans b*. le terme qui renvoie à l'objet localisé doit se situer à gauche de *dans*, tandis que la deuxième phrase ne remplit pas cette condition. C'est pourquoi elle semble singulière. La démarche de Claude Vandeloise nous a suggéré de la schématiser de telle façon qu'elle soit limpide.

L'analyse fonctionnelle de l'emploi spatial de *dans* selon Claude Vandeloise.

structure	<i>a</i>	<i>dans</i>	<i>b</i>
relation	contenu		contenant
entités de localisation	la cible		le site
interaction	subit une force		exerce une force
position d'objet par rapport à <i>dans</i>	objet impliqué à gauche		objet déterminé à droite

Dans cette analyse Claude Vandeloise arrive à formuler certains critères qu'il propose pour justifier l'emploi de *dans*:

- Le contenant contrôle la position du contenu.
- Le contenu se déplace vers le contenant.
- Le contenu est inclus (au moins partiellement) dans le contenant ou dans la fermeture convexe de la partie contenante³⁹.

Il précise que ces critères peuvent se réunir tous les trois dans la plupart des cas dans un seul emploi de *dans*, cependant dans d'autres situations qu'il qualifie marginales deux ou même un seul critère suffit pour valider l'usage de *dans*. À titre d'exemple, la phrase suivante qui décrit la figure 9⁴⁰:

Le doit est dans le verre.

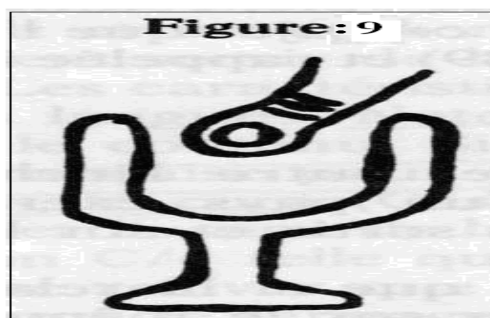
Dans ce cas seul le troisième critère valide l'emploi de *dans*, de même pour

La vache est dans la prairie

³⁸ Ibidem., p. 31.

³⁹ Vandeloise Claude. *Op. cit.*, p. 33.

⁴⁰ Ibidem., p. 33.



Claude Vandeloise avoue clairement que la formulation des traits de la relation contenant/contenu qu'il propose n'est pas aussi perfectionnée que possible. Ainsi il laisse la porte ouverte à toute critique qui mènerait à l'amélioration de la formulation de ces critères. Pour nous fournir une petite démonstration, il se livre lui-même à mettre ces critères à l'épreuve. Alors il tente de trouver des situations (phrase) appropriées et capables d'imposer la modification de l'un des critères cités plus haut.

Pour ceci, il souligne que le premier critère peut s'incarner en trois façons différentes:

Formes	Exige	Exemples
(a)- un mouvement du contenant entraîne un mouvement similaire du contenu,	Un contenant mobile	<i>L'eau est dans un verre</i>
(b)- le contenant limite les mouvements du contenu, et	Un contenant mobile	<i>Le prisonnier est dans la cellule.</i>
(c)- le contenant empêche l'accès du contenu aux éléments extérieurs ⁴¹	?	?

Puis, il sélectionne deux phrases:

La boîte est dans l'emballage.

La voiture est dans le garage.

La méditation de l'emploi de *dans* dans ces deux phrases lui a permis de noter que le contenant *l'emballage* n'exerce pas de force ni de contrainte sur le contenu *la boîte*. De même pour le contenant *le garage* envers le contenu *la voiture*. Cependant, dans les deux cas, le contenant fournit une certaine protection au contenu notamment dans le deuxième cas. Le rôle protecteur du contenant lui semblerait une forme indispensable pour concrétiser le premier critère de la relation contenant /contenu. Cette épreuve, lui a imposé de la façon suivante: «*le contenant contrôle les mouvements du contenu et/ou empêche l'accès au contenu.*»⁴²

Il précise que la première partie de la nouvelle reformulation du premier critère convient à la forme (a) quand le contenant est mobile est à (b) quand le contenu est immobile, alors que la deuxième partie convient à la forme (c) qui met en exergue la protection fournie par le contenant (le site) au contenu (la cible).

Cette épreuve nous permet de compléter le tableau récapitulatif planifié plus haut:

Forme	Exige	exemple
(c)- le contenant empêche l'accès du contenu aux éléments extérieurs ⁴³ .	Le rôle protecteur du contenant.	<i>La voiture est dans le garage.</i>

⁴¹ Vandeloise Claude. *Op. cit.*, p. 35.

⁴² Vandeloise Claude. *Op. cit.*, p. 36.

⁴³ Ibidem., p. 35.

4.5- La préposition *sur* :

Dans un article intitulé « les traits et les emplois de la préposition spatiale *sur* », P. Dendale et W. De Mulder affirment que deux traits sont nécessaires pour la description spatiale de *sur*⁴⁴ :

Ces traits sont le « contact » et la « position de la cible sur l'axe vertical ». Ceci contredit la théorie de Claude Vandeloise. Ce dernier exige, en plus de ces deux traits, deux autres traits à savoir « cible plus petite que le site » et « opposition à la pesanteur ». Patrick Dendale et Walter De Mulder justifient leur point de vue par les résultats d'une étude dont le sujet était de comparer *sur* avec plusieurs autres prépositions spatiales comme *sous*, *dans*, *contre*, *à*, etc. Cette étude, qui vise à évaluer la validité de l'analyse de *sur* chez C. Vandeloise, leur a permis de conclure que les traits le « contact » et la « position de la cible sur l'axe vertical » suffisent pour la justification spatiale de *sur*. Dans ce cas les autres traits semblent sans aucune utilité.

Nous allons maintenant exposer les deux traits qui permettent de valider l'emploi spatial de *sur*.

4.5.1- Le contact :

Selon P. Dendale et W. De Mulder, la description spatiale de *sur* exige que la cible soit en contact avec le site. D'après la conception de C. Vandeloise, si *a est sur b*, il y a généralement un contact entre la cible et le site (1986:190). Là, il distingue plusieurs types de contact : d'un côté vertical et horizontal qui permettent d'opposer l'emploi de *sur* ou *contre*

Le parapluie est sur le bureau.

Le parapluie est contre le bureau.

Sémantiquement parlant, pour *sur* le contact est vertical, alors que pour *contre* le contact est horizontal. De l'autre côté, contact directe et contact indirect permettent de prendre en considération certaines situations particulières telles que

Le dessin est sur le bureau.

tandis qu'en réalité le dessin est sur la feuille ou sur la carte mise sur le bureau.

4.5.2- La position de la cible sur l'axe vertical :

C. Vandeloise estime que si *a est sur b*, la cible est généralement plus haute que le site.

Le livre est sur le bureau.

Il est évident que le site soit plus bas que la cible. Ce qui valide l'emploi spatial de *sur* au détriment de par exemple *sous* ou *en dessous de* qui exigent que la cible soit plus haute que le site.

Le livre est sous le bureau.

Cependant, des exemples cités par P. Dendale et W. De Mulder tels que

Le lézard sur la façade de notre maison.

La mouche sur le plafond.

attirent l'attention sur des emplois distincts de *sur* : porteur vertical (*sur la façade*) et porteur horizontal inversé (*sur le plafond*). Les deux linguistes reconnaissent qu'il est évident que la cible n'est pas plus haute que le site sur l'axe vertical pour justifier la sélection de la préposition *sur* dans les deux phrases. Cependant la sélection de *sur* est plutôt justifiée par le fait que la cible (*le lézard / la mouche*) soit en contact direct avec le site (*la façade / le plafond*). Ce trait « contact » empêche que *sous* soit sélectionné.

Selon P. Dendale et W. De Mulder les deux critères le « contact » et la « position » supposent théoriquement quatre combinaisons :

⁴⁴ Dendale Patrick, De Mulder Walter. « Les traits et les emplois de la préposition spatiale *sur* ». In: *Faits de langues* n°9, Mars 1997

I. la cible n'est pas en contact avec le site, mais elle est plus haute que le site

P. Dendale et W. De Mulder reconnaissent que cette combinaison est rare pour ne pas dire impossible de trouver des contextes où *sur* est sélectionné sans qu'il n'y ait contact entre cible et site.

II. la cible n'est pas en contact avec le site ni plus haute que le site.

Dans un cas pareil, c'est la préposition *sous* qui est utilisée :

L'oiseau chante sous le plafond de la salle.

III. la cible est en contact avec le site et plus haute que le site.

Dans un cas pareil, c'est la préposition *sur* qui est utilisée :

Il pose le livre sur la terre.

IV. la cible est en contact avec le site, mais elle n'est pas plus haute que le site.

Quant à cette situation, la préposition *sur* peut avoir une concurrence de la préposition *à* :

La mouche sur le plafond / la mouche au plafond

Une tache noire sur le visage / une tache noire au visage.

Elle est aussi concurrencée par la préposition *contre*.

Un tapis sur le mur / un tapis contre le mur.

4.6- La préposition *contre* :

La préposition *contre* dans son fonctionnement spatial a été l'objet d'une description sémantique effectuée par Claude Vandeloise. Dans cette description, il propose quatre traits qui justifient l'emploi de *contre* spatial. Ces traits à savoir * contact, *axe de contact, *force et contre force et *mouvement et blocage connaissent cependant une critique. Cette critique est fondée sur les exceptions ou les problèmes que rencontre chaque trait. Ce qui montre qu'ils méritent d'être reconsidérés. Parmi ceux qui ont critiqué la description de Vandeloise, nous citons le nom de Patrick DENDALE qui s'est chargé de proposer d'autres traits justifiant l'ensemble des emplois spatiaux de *contre*.

Au départ P. DENDALE formule sur le sens de *contre* l'hypothèse suivante :

« Contre signale (i) qu'il y a maximalisation de la proximité de la cible par rapport à un site et (ii) que le site est présenté comme un élément de blocage, qui bloque ou freine le mouvement de la cible, ou qui en limite le positionnement ou la position ». ⁴⁵

D'après son hypothèse P. DENDALE n'a pas l'intention de trouver d'autres traits complètement différents à ceux de Claude Vandeloise, mais peut être de reformuler autrement les mêmes traits de façon à les rendre aptes de décrire judicieusement l'aspect sémantique de *contre*.

4.6.1- Maximalisation proximité :

P. DENDALE exemplifie ce trait par la phase suivante :

*Mettez /poussez les cartons **contre** les murs.*

L'interprétation que P. DENDALE attribue à cet énoncé est que le locuteur exigerait que les cartons soient placés le plus proche possible des murs. Cela signifie qu'il y a contact ou non entre la cible *les cartons* et le site *les murs* lui est égal. P. DENDALE utilise cet exemple pour montrer que la préposition *contre* signifie la proximité maximale entre la cible et le site beaucoup plus que le contact. En principe, c'est ce constat qui motive la sélection de ce trait. Il précise que cette maximalisation ne doit pas être comprise comme objective physique et absolue, mais plutôt subjective et relative car la maximalité dépend des intentions communicatives du locuteur. Elle dépend également d'autres paramètres linguistiques ou extra-linguistiques comme le verbe employé dans la phrase. Patrick Dendale affirme que si le locuteur demande de :

Mettre les cartons contre le mur.

Ou *Mettre l'échelle contre le mur.*

⁴⁵ Patrick Dendale. « L'emploi spatial de *contre* : propositions pour un traitement unifié ». *Travaux de linguistique*, 2001/1, N° 42-43, p. 229-239.

la maximalité ne pourrait être la même, parce qu'elle est largement liée « *aux exigences physiques et aux habitudes de positionnement des objets* ». ⁴⁶

Cette analyse du trait de maximalisation de proximité la lui a permis de distinguer trois types de relations spatiales entre la cible et le site exprimées par la préposition *contre* :

- a- La relation de contact valeur prototypique.
- b- La relation de proximité sans contact.
- c- La relation de force.

Ces trois types peuvent avoir plusieurs sous-valeurs interprétatives comme le montre le tableau ci-dessous. Ces interprétations dépendent des paramètres linguistiques ou extralinguistiques de l'énoncé.

Interprétation de la proximité maximale.	Exemple ⁴⁷
Contact.	<i>Elle mit l'échelle contre le mur.</i>
Contact ou grande proximité.	<i>Posez les cartons contre le mur.</i>
Non contact ou proximité sans contact.	<i>Tout contre les dîneurs attablés, l'immense cheminée jetait une chaleur vive.</i>
Contact avec force.	<i>Elle le serre contre sa poitrine.</i>

P. Dendale met en relief une particularité de ce trait qui distinguerait la préposition *contre* de la préposition *sur*. Cette particularité la nomme *ténicité* ou *siti pète*. Ce néologisme veut dire « tendance à vouloir se rapprocher du site ». Il cite les exemples suivants :

- a. *une feuille de papier collée **contre** la vitre (Goncourt, Discotext)*
- b. *deux affiches collées **sur** une vitre (Zola, Discotext)*

Selon toujours lui, c'est la *ténicité* de la cible *une feuille de papier collée* vers le site *la vitre* qui justifie l'emploi de *contre* dans la phrase a, tandis que dans la phrase b la localisation globale (qui est exprimé) de la cible *deux affiches collées* au site *la vitre* justifie le choix de la préposition *sur*.

4.6.2- Élément ou point de blocage :

Pour illustrer ce trait P. DENDALE donne l'exemple suivant :

*L'avion s'est écrasé **contre** la montagne.*

Dans cette relation de localisation le site *la montagne* présente un point qui entrave que la cible *l'avion* poursuive son itinéraire. Le site est donc un élément qui bloque le déplacement de la cible. Ce trait dérive du premier, car la maximalisation de proximité n'est pas illimitée, elle a plutôt un point ultime. Ce dernier représente la frontière de la *ténicité* ou *siti pète* : là où le mouvement de la cible est bloqué par le site, là où le rapprochement ou la tendance de la cible vers le site n'est plus possible. Cette situation où la cible n'est plus libre dans son déplacement est appelée chez P. Dendale « *nec-plus-ultra* »

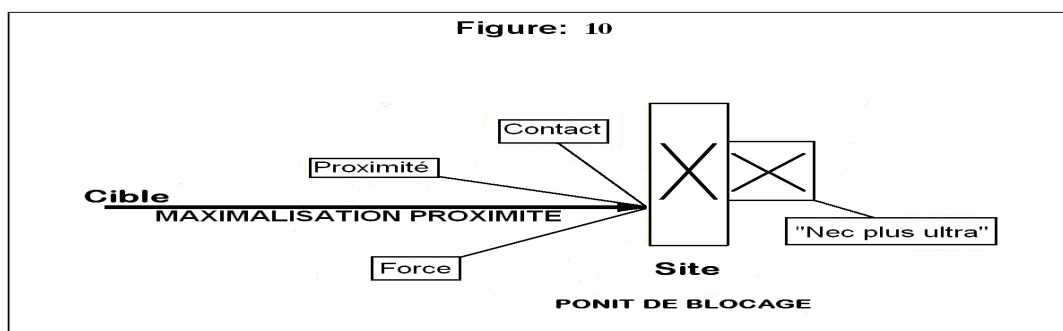
Le contexte est aussi déterminant pour identifier la forme que pourrait prendre ce trait : « *il peut bloquer ou simplement freiner le mouvement de la cible (cas dynamiques) ou il peut limiter le positionnement ou la position de la cible (cas statiques)* ». ⁴⁸

Pour clarifier le fonctionnement des deux traits, P. Dendale conçoit le schéma qui est représenté dans la figure 11

⁴⁶ Patrick Dendale. *op. cit.*, p.233.

⁴⁷ Ces exemples sont empruntés au Patrick Dendale.

⁴⁸ Patrick Dendale. *op. cit.*, p. 236.



Après avoir d'essayer de jeter des lumières sur le système prépositionnel en français : sa structure, son fonctionnement, ses composantes, nature de complément ; le système de localisation spatiale en français et la description de l'emploi notamment spatial de plusieurs prépositions (à savoir *à, de, chez, contre, dans* et *sur*), il nous a semblé fort utile de consacrer l'étape suivante de ce chapitre au concept d'interférence. Cette petite partie, bien qu'elle soit mineure par rapport à celle consacrée au système prépositionnel, est très nécessaire car elle nous permettra de revenir sur les définitions de l'interférence comme étant un concept, puis d'exposer les différents types ou formes d'interférence.

II- L'interférence.

1- Définition de l'interférence :

Le phénomène d'interférence, comme étant un concept, n'a jamais été défini de manière claire et nette. Toutes les définitions formulées jusqu'à présent, malgré les efforts fournis par les linguistes, semblent être trop vagues et parfois floues. Cependant, il est important d'en exposer quelques unes afin d'en déduire les traits spécifiques de ce concept.

« On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. »⁴⁹

« L'interférence consiste en l'utilisation d'éléments ou de traits appartenant à une langue pour parler ou pour écrire dans une autre langue. »⁵⁰

Interférence

« désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible. »⁵¹

Mackey la définit ainsi :

« L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident.»⁵²

Sur la base de ces définition et encore, nous pourrions constater que l'interférence résulte du contact des langues. Ce concept est largement utilisé en didactique des langues où l'interférence est perçue comme une source d'erreur : le locuteur utilise des traits, appartenant à sa langue maternelle (première langue), dans sa seconde langue (langue étrangère); cette utilisation est généralement inadéquate mais aussi inconsciente.

⁴⁹ J. Dubois *et al. op. cit.*, p p. 252.

⁵⁰ Renzo Titone. (1972). *Le bilinguisme précoce*, Bruxelles, Charles Dessart, éditeur. p.25.

⁵¹ J.F. Hamers et M. Blanc. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga, éditeur. p.252.

⁵² W. MACKEY. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Klincksieck. P 414.

Les spécialistes estiment que l'interférence est considérée comme étant l'obstacle le plus délicat du bilinguisme chez un sujet parlant deux langues.

L'interférence pourrait être vue comme une incompétence linguistique chez un apprenant ou un bilingue dominant⁵³. Cette incompétence pourrait être expliquée par le fait que l'apprenant chaque fois qu'il soit confronté à une difficulté à trouver le mot convenable dans langue étrangère, il introduit un trait de sa langue maternelle afin de se tirer de cette situation inconmode.

Chez F. Debyser, l'interférence désigne un décalage entre la langue maternelle et la langue étrangère, auquel l'apprenant est en permanent confronté.⁵⁴

A. Hassan affirme que « l'interférence est la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue ».⁵⁵

Il semble, à priori, que l'interférence est moins fréquente chez un bilingue coordonné par rapport au bilingue composé, néanmoins J.F. Hamers et M. Blanc signalent que Cook et Laflleur à travers leurs travaux ne sont parvenus à constater une différence entre les deux bilingues au niveau d'interférence.⁵⁶

2- Facteurs influant sur la fréquence de l'interférence

Le moyen : le moyen de transmettre un message peut être graphique ou phonique. L'interférence semble être plus fréquente à l'oral qu'à l'écrit. Ceci est dû

Le style : la fréquence de l'interférence paraît dans une communication spontanée plus coutumière.

Le registre : dans une situation de communication officielle (séminaire ou colloque), un locuteur soigne d'habitude son discours de façon à ce qu'il soit pur, tandis qu'il peut se permettre de faire appel à des éléments étrangers, s'il discute le même sujet avec un copain.

3- Interférence, emprunt et mélange linguistique :

Selon R. Titone l'interférence est un phénomène généralement erroné, hétérogène, incertain, irrégulier et individuel. C'est aussi une manifestation de trouble évident dans le comportement langagier du sujet bilingue. Elle se réfère à l'actualisation de la parole par l'individu. Le degré d'interférence diffère d'un bilingue à un autre, il dépend du niveau de sa maîtrise des deux codes linguistiques. Tandis que l'emprunt, qui fait référence à la langue, est un échange entre deux systèmes linguistiques distincts. A la différence de l'interférence, il est considéré tel un fait continu, cohérent et social.⁵⁷

Ceci justifie pourquoi il est reprochable de commettre des interférences, alors qu'il est admissible d'employer des emprunts. Ils suscitent même une profonde impression doublée d'admiration et de respect pour celui qui l'utilise.

Quant au mélange linguistique, il paraît qu'il partage des points en commun avec l'interférence : tout les deux sont des stratégies de communication particulières au locuteur ; ils dévient également de la norme de chaque langue. Cependant, le mélange linguistique est marqué par la présence de la conscience et de la détermination du sujet bilingue. Il est considéré comme un procédé constructif et créatif se situant dans la partie intégrale du développement bilingue. Il faudrait noter également que le mélange linguistique est loin d'être une cause capitale

⁵³ À la différence du bilingue coordonné qui possède une capacité qui lui permet de faire usage des traits, appartenant à deux codes linguistiques différents, dans un même discours.

⁵⁴ Francis Debyser. 1970. « La linguistique contrastive et les interférences ». In *Langue Française*. N°8, pp. 31-61.

⁵⁵ A. Hassan. 1974. « Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes ». In *la pédagogie des langues vivantes* n°5, p. 171.

⁵⁶ J.F. Hamers et M. Blanc. *Op. cit.*, p. 125.

⁵⁷ Renzo Titone. (1972). *Le bilinguisme précoce*, Bruxelles, Charles Dessart, éditeur. p.25.

d'interférence mais plutôt est une stratégie de communication spécifique au locuteur bilingue qui manifeste une capacité à employer distinctivement deux systèmes linguistiques.⁵⁸

4- Interférence et transfert :

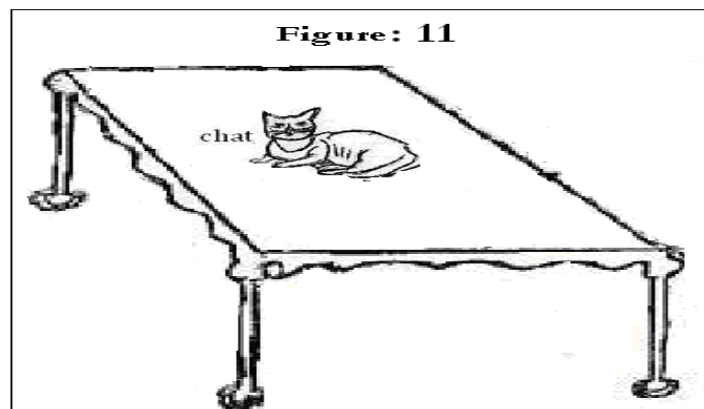
Le phénomène d'interférences linguistiques s'effectue souvent par le biais de ce qui est appelé *transfert* dans la théorie de l'apprentissage. Il est perçu comme une influence d'un apprentissage de la langue maternelle sur celui de la seconde langue. Le transfert pourrait être qualifié de positif ou de négatif. Dans le premier cas, le transfert facilite l'apprentissage chez l'apprenant. Par exemple, un locuteur pratiquant l'arabe (dialectal ou moderne) comme langue maternelle au cours de son apprentissage du français comme langue étrangère, il a besoin d'employer une préposition afin de déterminer la position du chat dans la figure 11. En se référant à sa langue première

L1
على

L2
sur

il parvient à employer la préposition *sur*, qui est l'équivalent de la préposition على [ʕalɛ:] en arabe alors il dit :

Le chat est sur la table.



Dans le second cas, le transfert entrave, gêne et constitue un obstacle pour développer l'apprentissage de l'apprenant en seconde langue. C'est pourquoi certains apprenants disent

Il parle sur la liberté.

Au lieu de dire

Il parle de la liberté.

car dans sa langue maternelle (l'arabe dialectal), il est fort correct d'employer, dans ce contexte, la préposition على [ʕalɛ:] l'équivalent de *sur* en français. Chose qui n'est pas admissible en français, parce que le critère lexical (le verbe *parle*) impose la sélection de la préposition *de* et non pas *sur*.

5- Types d'interférences :

Au début de son apprentissage, un locuteur arabophone éprouve -à l'oral ou à l'écrit- un tant de difficultés pendant qu'il pratique le français. Parmi ces difficultés, les interférences présentent l'obstacle le plus coriace à surmonter. Ces interférences peuvent prendre plusieurs formes selon le contexte ou le domaine. Il faudrait noter que les exemples exposés pour illustrer les différents types d'interférences sont tirés des productions écrites réalisées par des apprenants arabophones natifs (arabe classique ou dialectal) apprenant le français langue étrangère.

⁵⁸ J.F. Hamers et M. Blanc. *Op. cit.*, p. 78.

5.1- Interférence phonétique :

Sur le plan phonétique, l'interférence comprend deux types.

a- Interférence consonantique. Citons-en les exemples suivants :

Interférence		Constat	Correction
erreur	erreur en API		
fisible	[fizibʃ]	« f » au lieu de « v »	Visible [vizib]
kourbi	[gʊRbʃ]	« k » au lieu de « g »	gourbi [gʊRbʃ]
tomper	[tʊʔpe]	« b » au lieu de « p »	tomber [tʊʔbe]

b- Interférence vocalique. Prenons-en quelques exemples :

Interférence		Constat	Correction
erreur	erreur en API		
rédicule	[Redikyʃ]	« é » au lieu de « i »	ridicule [Ridikyʃ]
courde	[kʊRd]	« ou » au lieu de « o »	corde [kɔRd]
défonse	[defʊs]	« on » au lieu de « an »	défense [defɑs]
line	[lin]	« i » au lieu de « u »	lune [lyn]

L'explication majeure de ces interférences est l'absence de certains phonèmes tels que [v], [b], [y] et [ø] dans le système phonétique arabe. Certains d'autres phonèmes, bien qu'ils soient utilisés dans l'arabe dialectal comme le [ʒ], continue à être une source d'interférence.

5.2- Interférences syntaxique :

Il semble que les interférences d'ordre syntaxique sont les plus fréquentes chez les apprenants.

énoncé	constat
<ul style="list-style-type: none"> •Le pauvre mange pain et boit l'eau. •Il a beaucoup des amis. 	Absence de partitif.
<ul style="list-style-type: none"> •Les étudiants de le lycée. •Il va à le marché. 	Article non contracté.
<ul style="list-style-type: none"> •Le enfant 	Absence de l'apostrophe.
<ul style="list-style-type: none"> •Il est change depuis notre dernier rendez-vous. 	Confusion dans le choix de l'auxiliaire.
<ul style="list-style-type: none"> •Je conseille tout les fumeurs à arrêter cette situation. •J'invite les jeunes pour regarder la télévision. •J'appelle à tout le monde de regarder la télévision. •J'entends à ma mère 	Préposition inadéquate
<ul style="list-style-type: none"> •Des malades dangereux comme : des maladies cœur. •C'est un moyen délasserment. 	Absence de la préposition.
<ul style="list-style-type: none"> •Donne-moi le 	Place du pronom.
<ul style="list-style-type: none"> •Prépare l'élève la leçon. 	Structure de la phrase.

5.3- Interférences lexicales :

Quant aux interférences lexicales, un apprenant recourt toujours à sa langue maternelle pour qu'il se tire d'une situation fort embarrassante car il ne se dispose pas immédiatement du mot adéquat à employer. Ce qui le pousse à revenir à sa langue première. Ceci passe généralement par une fausse traduction, comme le démontre les énoncés suivants :

- Les retardataires perdent (au lieu de *ratent*) toujours l'autobus.
- Les élèves doivent tirer (au lieu de *jeter*) les papiers à la poubelle.
- J'ai rencontré (au lieu de *trouvé*) une voiture moins chère.
- Il a trouvé (au lieu de *rencontré*) le directeur dans la rue.
- Il voyage souvent avec ses fils (au lieu de *enfants*).
- Elle parle à son ancien (au lieu de *ex*) mari.
- Cette voiture marche (au lieu de *roule*) doucement.

Ces énoncés ne laisse pas le doute que locuteur revient au mot qu'il a l'habitude d'employer dans sa langue première puis il le traduit dans la langue cible.

5.4- Interférence morphologique :

La confusion dans le genre des noms chez les apprenants est une habitude trop courante. Ce phénomène résulte de l'impossibilité de prévoir le genre des noms dans la langue cible. Ce qui permet à l'influence de la langue source de dicter ses lois. Par exemple les noms *couleur* اللون et *lune* القمر sont de genre masculin en arabe, mais les apprenant les transposent en français :

Le couleur rouge.

Le couleur اللون [ʔElɫawn] (masculin)/ la couleur (féminin).

Il regarde le lune.

Le lune [ʔElqamar] (masculin)/ la lune (féminin).

Alors que les noms *soleil*, *avion*, et *ministère*, à titre d'exemple, sont souvent féminisés pourtant ils sont de genre masculin.

La soleil est brulante.

La soleil الشمس [ʔElʃamsu] (féminin)/ le soleil (masculin).

Une avion, algérienne.

Une avion طائرة [taeratu] (féminin)/ un avion (masculin).

La ministère du sport.

La ministère الوزارة [ʔElwezaratu] (féminin)/ le ministère (masculin).

5.4- Interférence morphosyntaxique :

L'accord du verbe avec la locution nominale *tout le monde* présente parfois une forme d'interférence. Certains apprenants mettent le verbe au pluriel, car sur le plan sémantique, elle est employée comme un nom collectif désignant plusieurs personnes.

Tout le monde sont venus voir le spectacle.

Il est clair que la troisième personne de pluriel porte l'accord du verbe avec la locution nominale *tout le monde* dans cet énoncé. L'apprenant accorde le verbe avec le nombre grammatical et sémantique désigné en arabe, alors qu'il fallait l'accorder avec le nombre naturel (troisième personne de singulier).

Tout employé comme déterminant doit être accordé en genre et en nombre avec le nom qui suit. Comme l'attestent les exemples suivants :

Tout le livre.

Toute couleur

Toute la page.

*Tous les livres.
Toutes les pages.*

Cependant, cette règle n'est pas respectée par les apprenants. Ils utilisent *tout* selon la règle de l'arabe où كلّ [kollu] l'équivalent de *tout*, est invariable qu'il soit suivi d'un nom masculin ou féminin, singulier ou pluriel. *Tout* est à priori calqué sur son équivalent arabe كلّ [kollu].

كلّ امرأة [kollu-imraʔɛ]

[litt. tout l'école]

كلّ رجل [kollu-radʒol]

[litt. tout hommes].

كلّ الكتب [kollu-Elkotob]

[litt. tout les livres].

كلّ البنات [kollu-lbanɛ:t]

[litt. tout les filles].

Il est important de noter que كلّ [kollu] ne s'accorde en genre et en nombre que s'il précède le nom :

كلّ البنات [ʔɛlbanɛ:t -kolluhɔm]

[litt. les filles toutes].

الليلة كلّها [ʔɛllɛ]a -kollihɛ:]

[litt. la nuit toute].

L'interférence comme un fait de parole semble être un accident de bilinguisme selon la linguistique structurale qui s'inspire de la conception saussurienne. Elle atteste que les locuteurs éprouvent un tas de difficultés en apprenant le français. Ces difficultés s'installent sur plusieurs plans à savoir notamment phonétique, syntaxique, lexical et morphologique. Cependant, l'interférence pourrait être un très bon point de départ pour parvenir à frôler un stade où il serait fort possible que le locuteur bilingue maîtrise les deux codes linguistiques. Il suffira juste de repérer le mécanisme de ses interférences notamment dans l'emploi des prépositions afin d'y remédier.

CONCLUSION :

Nous venons de clôturer le présent chapitre. Ce dernier a été consacré à tracer le cadre théorique qui va nous servir dans l'analyse de l'emploi des prépositions à l'écrit chez notre public sélectionné. La partie majeure de ce chapitre a été destinée à expliquer le fonctionnement du système prépositionnel français et à la description de certaines prépositions. Etant donné que la description des prépositions est trop vague voire compliquée, notre attention s'est portée sur les prépositions les plus usuelles à savoir *à, de, sur, dans, contre* et *chez*. La description de ces prépositions a été focalisée notamment sur leur emploi spatial (localisation spatiale) et quelque d'autres emplois majeurs en particulier pour les prépositions *à* et *de*. La deuxième partie, mineure de point de vue de sa dimension, traite le sujet de l'interférence comme étant un concept résultant du contact de langues en particulier le français et l'arabe (moderne et dialectal). Elle traite également les types d'interférences à l'écrit.



CHAPITRE II



PRÉSENTATION DU CORPUS
ET MÉTHODOLOGIE.

INTRODUCTION :

Pour un travail de recherche comme celui que nous sommes en train de mener, consacrer un chapitre à exposer certains éléments -relatifs à la manière de procéder à l'analyse pour aboutir à un certain résultat- est une pure évidence. Ces éléments pourraient se résumer en méthodologie. Cependant, le terme méthodologie au sens large du mot pourrait comprendre également plusieurs outils qui vont nous permettre plus tard de vérifier nos hypothèses présentées à priori au début du présent travail. Le contenu de ce chapitre devrait être conçu tel un ensemble de démarches et de moyens raisonnés et employés en vue de démontrer ou simplement décrire certains faits ou pratiques linguistiques chez un groupe de sujets élu. Les éléments majeurs qui devraient faire objet de ce chapitre sont largement liés au public visé, au corpus sélectionné et à la méthode à suivre afin d'analyser et d'évaluer ce corpus.

Etant donné de ce qui vient d'être dit, nous consacrons un passage à la description de la situation sociolinguistique des élèves présentant notre public visé. Dans ce passage nous introduisons deux questionnaires. Le premier concerne les pratiques linguistiques globales des élèves, alors que le deuxième relatif à la pratique du français dans divers espaces. Mais avant de passer *ex abrupto* à la présentation du public, nous avons pensé utile d'exposer un détail important relatif à deux questions. Primo, fournir un simple aperçu de la situation de l'espace sociolinguistique algérien. Ceci nous permettra plus tard de mieux présenter la situation globale dans laquelle évoluent les éléments de notre public sélectionné. Secundo, clarifier la situation sur certains choix pour lesquels nous avons opté au cours de notre travail. Juste après ceci, nous passons à la présentation du corpus qui sera l'objet de notre analyse. Au cours de ce passage, nous présentons les trois tests auxquels nous avons soumis les élèves. Ces tests sont de types différents : rédaction libre, petits énoncés lacunaires et texte lacunaire accompagné d'un support visuel. En suite, nous jetons de la lumière sur la démarche que nous avons adoptée pour travailler le corpus que nous avons relevé. Avant de clôturer ce chapitre, nous expliquons la norme par rapport à laquelle nous décidons qu'un tel emploi de préposition, est correct ou un incorrect. Ce chapitre se clôtura sur une grille d'évaluation que nous avons mise en place afin que nous puissions décider du sort de nos hypothèses de recherche.

1- Situation sociolinguistique de l'Algérie :

Il suffit de comparer les frontières politiques de chaque pays aux aires géographiques des différentes langues parlées sur la planète bleue pour constater l'absence de toute compatibilité. Ceci est illustré par exemple par le fait qu'il existe plusieurs langues ayant des rapports ou pas dans un même pays. Cette situation est à expliquer auprès d'un ensemble complexe de facteurs politiques, géographiques, économiques culturels et historiques qui persistent à déterminer la situation sociolinguistique de chaque pays.

L'Algérie, par exemple, présente une mosaïque linguistique où cohabitent plusieurs langues de statuts différents. Les linguistes ont tendance à qualifier cette situation linguistique de plurilingue.

Grâce à sa situation géographique mais aussi pour des raisons provenant du développement de la technologie, l'Algérie demeure en contact incessant avec des étrangers. Ce contact, qui ne date pas d'hier, a donné lieu à une situation dans laquelle les Algériens sont en contact permanent avec plusieurs langues étrangères telles que l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol voire et surtout le français. Ajoutons à celles-ci les langues locales ou plutôt nationales : le berbère et l'arabe.

La situation linguistique de l'Algérie actuelle pourrait être considérée comme une politique linguistique complexe. Cette politique est maintenue par le besoin de communication de différents locuteurs. Le champ linguistique oral et écrit de l'Algérie est dit complexe du fait qu'ils y coexistent plusieurs langues et variétés de langues.

Ce champ est marqué principalement par la présence de :

Sur le plan des langues nationales :

a- L'arabe classique, littéraire ou conventionnel :

Il est destiné à l'usage de l'officialité. Son statut de la langue nationale et officielle lui a permis de s'imposer dans divers domaines à savoir l'administration, l'enseignement, la presse et les médias. Mais ceci n'a pas empêché qu'elle soit une forme comprise uniquement par une minorité de public qui a eu la chance d'être scolarisée. À ce propos, nous pourrions estimer que la quasi-totalité des Algériens utilise l'arabe dialectal (l'arabe algérien) ou le berbère pour communiquer notamment à l'oral.

b- L'arabe médiatique ou moderne :

C'est une forme qui se situe entre l'arabe algérien et l'arabe classique. Il relève d'un registre de langue élaboré progressivement par la catégorie instruite de la communauté des rédacteurs de presse et du spectacle utilisé en particulier pendant les interviews, les débats politiques ou littéraires et dans quelques pièces théâtrales voire au cinéma.

c- Le parlé algérien ou l'arabe dialectal :

C'est la forme de la langue arabe la plus parlée par la quasi-totalité des Algériens. Elle demeure actualisée seulement dans sa version orale. Elle s'enrichit grâce au procédé d'emprunt aux langues étrangères notamment le français. L'arabe algérien existe sous plusieurs variations linguistiques correspondant à chaque région. Nous signalons l'existence de trois types d'arabe algérien :

I- Le parler citadin véhiculé dans les villes principales comme Oran, Alger, Constantine, Annaba.

II- Le parler rural répandu dans la campagne.

III- Le parler des nomades qui vivent en se déplaçant entre les hauts plateaux et le désert.

d- Le berbère ou la langue amazighe :

Il se compose lui-même d'une multitude de parlers et de langues locales ou régionales (le mozabite, le kabyle, le berbère des Aurès, le Chleuh, etc.). Il est à noter que le berbère a été récemment reconnu par l'instance politique comme langue nationale.

Sur le plan des langues étrangères qui est largement dominé par le français :

e- La langue française :

Elle est l'héritage colonial présent constamment dans le parler algérien. Elle a pris le statut de la première langue étrangère apprise à l'école primaire dès la troisième année. Elle a été introduite dans les établissements universitaires, administratifs et bien sûr scolaires. Grâce à des circonstances historiques, politiques et économiques, elle a réussi à s'offrir une place intéressante dans le champ linguistique algérien.

f- L'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand :

Sauf l'anglais qui bénéficie d'une certaine valeur en raison de ce qu'elle présente dans le domaine de la recherche et de la technologie au niveau mondial, les langues espagnole, l'italienne et l'allemand occupent un rang moins important que le français. Elles s'inscrivent en particulier dans les programmes scolaires et dans certaines sphères si limitées.

Khaoula Taleb-Ibrahimi affirme en décrivant cette situation sociolinguistique que :

« Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires .»⁵⁹

« le rapport de compétition et de conflit », dont parle Khaoula Taleb-Ibrahimi, nous mène droit à ce lien opposant surtout l'arabe et le français qui visent supplanter l'un l'autre. Cette opposition se laisse remarquer dans divers domaines à savoir celui du savoir, de la sphère officielle et des rapports formels. Ce rapport de conflit peut prendre la forme d'interférences linguistiques relevées chez les élèves arabophones pendant l'apprentissage du français en tant que langue étrangère.

Le champ linguistique de l'Algérie est vu comme un plurilinguisme problématique car, comme nous venons de le montrer, les langues qui y évoluent ne disposent pas toutes de la même valeur dans l'espace énonciatif ou communicatif

2- Justifier certains choix :

Nous avons pensé qu'il serait fort utile d'indiquer les raisons qui nous ont suscité à opter pour certaines pratiques ou choix.

a- Pourquoi des élèves (apprenant) ?

Plusieurs données nous ont poussés à choisir de travailler avec un public évoluant dans des institutions éducatives où ils reçoivent un enseignement donné dans un établissement d'enseignement :

- Réaliser un travail de recherche qui prend pour cible des élèves pourrait aboutir à des bonnes conclusions ou à des résultats qui vont peut-être aider les didacticiens et les pédagogues à améliorer l'élaboration ou à adapter des programmes destinés à cette catégorie de façon à ce qu'ils soient en mesure d'aider les apprenants à mieux appréhender le système prépositionnel français.
- Sélectionner un public évoluant dans un milieu scolaire nous offre la possibilité de tester ou d'évaluer un groupe homogène.
- Il est plus facile de réunir un public comme celui des élèves. De plus, il est disponible presque toute la semaine sauf le week-end. Il reste seulement de

⁵⁹ Taleb-Ibrahimi K. 1998. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298.

designer le niveau et le nombre d'élèves dont nous avons besoin pour entamer le travail.

- Les productions écrites des élèves présentent un champ d'investigation riche et original. Ceci pourrait valoriser tout travail analytique ou critique faisant de ces productions écrites une matière première.

- Un travail pareil pourrait décortiquer les secrets des difficultés qui empêchent les élèves d'employer correctement les prépositions dans leurs productions orales et/ou écrites.

b- Pourquoi le lycée ?

Nous tenons à signaler qu'au départ nous comptions travailler sur le fonctionnement du système prépositionnel français dans les productions écrites des élèves de quatrième année moyenne. Cependant les difficultés, qu'éprouvent les élèves de ce niveau à s'exprimer tous individuellement⁶⁰ en français notamment à l'écrit, nous ont fait changer d'avis. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour les élèves du lycée.

c- Pourquoi des élèves de terminale filières sciences expérimentales et lettres et langues étrangères ?

Après avoir renoncé à l'idée de travailler avec les élèves du collège et opter pour les élèves du lycée, nous nous trouvons dans une situation où nous devons choisir entre trois niveaux : 1^{ère} A.S., 2^{ème} A.S. ou 3^{ème} A.S. Finalement, le choix s'est porté sur les élèves de terminale qui étaient en fin de cursus. La raison qui a motivé ce choix est que ces derniers sont censés avoir développé certaines capacités qui leur permettent de pratiquer librement le français : « [...] à la fin du cycle secondaire, l'élève (de terminale) sera un utilisateur autonome du français [...] »⁶¹. Nous pensions que le fait que ces élèves soient capables de pratiquer le français pourrait nous rendre la tâche moins difficile. Chose qui serait mise en doute plus tard.

Quant au choix des filières sciences expérimentales et lettres et langues étrangères, il découle d'un raisonnement fondé non sur des faits mais sur des arguments rationnels ou d'une idée partant de données antérieures à toute expérience. Ce raisonnement consiste à estimer que les élèves de ces deux filières sont supposés être aptes en français par rapport aux élèves des autres filières.

d- Pourquoi l'écrit ?

L'absence des moyens et le manque du matériel nécessaire nous n'autorisaient pas de rassembler des productions de plusieurs élèves orales en peu de temps. De plus, l'écrit nous permet de recueillir un corpus suffisamment riche en un court laps de temps.

⁶⁰ Pendant l'activité de production écrite, les enseignants ont tendance à demander aux élèves de travailler en sous-groupes généralement composés de quatre ou cinq élèves. Cette méthode a donné lieu à une sorte de fainéantise chez les élèves, car dans une situation pareille, un ou deux élèves se donnent réellement la peine de produire alors que les autres restent complètement oisifs ou musards. C'est l'une des causes qui explique le fait que certains élèves demeurent incapables de produire à l'écrit même quand il s'agit d'une petite production écrite.

⁶¹ Cf. programmes de français, Enseignement Secondaire 1^{ère} A.S. – 2^{ème} A.S. – 3^{ème} A.S., (janvier 2004). Direction de l'Enseignement Secondaire Général, p.6.

e- Pourquoi les prépositions ?

Les interférences linguistiques comme thème était le noyau du sujet que nous préparions à traiter. Pendant que nous examinions les productions écrites des élèves pour étudier les interférences linguistiques commises par eux, le phénomène d'interférences notamment celles relatives aux prépositions fut frappant :

*L'élève a répondu **sur** la question.*

*Il parle **sur** la liberté.*

*Un problème domine **sur** la société.*

*Changement de couleur rose **à** noir.*

*Il a la volonté pour travaille tout le temps soit **dans** la journée soit **dans** la nuit.*

*Les habitants **de** Alger.*

*C'est un moyen **dé**lassement.*

*Il y a beaucoup **de les** programmes.*

L'ambiguïté syntaxique et sémantique des prépositions dans ces phrases témoigne les grandes difficultés que rencontrent les élèves à employer des prépositions. Ce constat nous a inspiré l'intéressante idée de travailler sur le sujet des prépositions au lieu de celui des interférences.

f- Pourquoi les prépositions *de, à, chez, dans, sur* et *contre* ?

Avant de décider de travailler sur les prépositions *de, à, chez, dans, sur* et *contre*, nous avons planifié un travail qui se focalisait sur les deux prépositions *à* et *de*. Puis nous avons procédé à examiner les productions écrites des élèves. Cette opération a été effectuée dans le but de relever les phrases ou les énoncés contenant les prépositions *à* et/ou *de*. Le résultat fut une quarantaine d'énoncés, un nombre qui semblait insuffisant. Cependant le besoin d'un corpus riche à analyser et à commenter nous a suggéré d'élargir la liste des prépositions visées. De ce fait nous avons ajouté à notre champ d'étude les prépositions *chez, dans, sur* et *contre*. L'intégration de ces prépositions nous a permis d'avoir un corpus plus important que le précédent.

g- Pourquoi l'emploi spatial ?

Parmi les relations que les prépositions sont sensées exprimer, les relations spatiales sont les plus concrètes. Etant donné le caractère concret de la valeur spatiale des prépositions, il nous serait moins délicat de trouver des outils efficaces qui nous permettent de tester les élèves et juger, analyser et commenter leurs capacités à utiliser des prépositions en emploi spatial. De plus, le fait que nous nous contentons de viser le fonctionnement des prépositions en emploi spatial à l'écrit dans le système prépositionnel français chez notre public sélectionné nous permet d'éliminer toutes les autres relations abstraites ou notionnelles des prépositions.

Ce sont grosso modo les motifs qui sont à l'origine de ce choix.

3- Présentation de la situation sociolinguistique du public (élèves):

Notre public se compose des élèves de terminale filières sciences expérimentales et lettres et langues étrangères. Dans le but de découvrir la physionomie sociolinguistique de notre public sélectionné, une petite enquête⁶² a été mise en place. Cette enquête, qui pourrait être qualifiée de sociolinguistique, a été effectuée auprès des élèves dans le but de réunir des informations globales sur certaines pratiques linguistiques en classe, dans la cour, à la maison, dans la rue. Elle n'était en aucun cas exhaustive, car ceci ne faisait pas partie de nos objectifs de travail.

Cette enquête nous informe que les éléments de notre public sélectionné proviennent majoritairement d'un milieu social juste moyen. Autrement dit sur le plan socioéconomique, ils ont grandi au sein des familles qui n'étaient ni favorisées ni complètement défavorisées.

Pendant cette enquête un premier questionnaire a été élaboré et a été fait passer aux élèves afin de réunir certaines données. Le rôle de ces dernières était de préciser certaines connaissances que nous avons déjà du milieu de ces élèves telles que leur(s) langue(s) maternelle(s) à titre d'exemple. Cerner la langue maternelle de ces élèves était un élément primordial pour éclaircir quelques détails portant sur l'ambiguïté sémantique caractérisant l'emploi des prépositions dans les productions écrites des élèves comme les interférences linguistiques dans le choix des prépositions.

Il en sort que pour communiquer avec les amis et les membres de la famille, ces élèves se servent de l'arabe dialectal (c'est-à-dire le parlé algérien) à la maison, dans la rue et même dans la cour. C'est la langue la plus importante dans la communication sociale. Cette variété de mélange, qui prend pour source majeure l'arabe et le français, est la langue maternelle de tous les élèves. L'arabe moderne est utilisé pendant le déroulement des séances des matières scientifiques comme les mathématiques, physique, sciences naturelles ou les sciences des matières sociales telles que l'histoire, la philosophie et la géographie. Quant à l'arabe classique, il n'est employé que pendant les séances de l'éducation islamique ou de la littérature arabe. Pour ce qui concerne le français enseigné en termes de FLE est une langue que les élèves utilisent. Cependant cette utilisation est très minuscule. En situation de communication scolaire, elle se limite à quelques heures par semaines (à titre d'exemple, trois heures par semaines pour les élèves de 3^{ème}AS sciences expérimentales et cinq heures pour ceux de 3^{ème}AS lettres et langues étrangères). Au cours de ces séances la communication en français entre les élèves ou entre eux et leurs professeurs se limite à quelques mots ou petites phrases. Le même scénario se produit dans la cour. La majorité d'élèves ne pratique pas le français chez eux à l'exception de certains mots.

La difficulté d'employer des prépositions a été soulevée subitement pour la première fois chez les élèves du cycle moyen (précisément chez les élèves de quatrième année moyenne), alors que nous examinons leurs productions écrites. En inspectant plus de quatre-vingts productions écrites, il s'est avéré que la quasi-totalité des élèves envisagés ignore l'emploi des prépositions. Après avoir décidé de changer de public et de passer au cycle secondaire, nous nous attendions que l'ambiguïté notée dans l'emploi des prépositions chez les collégiens soit moins importante chez les lyciens notamment les élèves de terminale.

Cependant, la difficulté d'employer des prépositions enregistrée auparavant (chez les collégiens) persiste toujours même chez les élèves de terminale qui sont présumés avoir

⁶² Cette enquête a été effectuée par le truchement de deux outils à savoir : primo, un questionnaire destiné aux élèves pour recueillir des informations concernant certaines pratiques en situation extrascolaire et secundo, un entretien que nous avons eu avec les élèves testés mais aussi avec leurs professeurs dans l'intention de nous renseigner sur nos sujets et leurs pratiques scolaires et extrascolaires.

développé certaines capacités. Grâce à ces capacités développées ces élèves, en fin de cycle secondaire, devraient être en mesure de s'exprimer carrément en français.

L'enquête auprès des lyciens nous a permis de savoir que parmi tous les élèves testés, aucun élève ne fait preuve de maîtrise complète d'employer des prépositions *de*, *à*, *chez*, *sur*, *dans* et *contre* dans le domaine spatial. La majorité présente une maîtrise juste partielle. Le reste démontre une difficulté flagrante à utiliser ces prépositions. Un tel phénomène si inquiétant et fort alarmant nécessite, nous le pensons, d'examiner analysé et étudié au microscope avec la plus grande minutie pour pouvoir lui attribuer une explication, un éclaircissement et/ou un commentaire.

La source dont proviennent les difficultés qu'éprouvent les élèves à employer judicieusement des prépositions telles que *à sur dans* ou *de* et ce sans tenir compte du niveau auquel ils sont parvenus, a suscité notre curiosité et a éveillé notre intérêt. C'est la raison primordiale qui justifie pourquoi notre attention s'est centralisée sur un tel public.

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons embrassé une méthode qualitative, autrement dit une méthode à travers laquelle nous tendons à comprendre et à expliquer le phénomène de l'ambiguïté syntaxique et sémantique qui caractérise l'emploi des prépositions à l'écrit chez les élèves de terminale. Cela veut dire écarter la méthode quantitative qui a pour but la quantification de ce phénomène. Ceci pourra expliquer pourquoi nous n'avons pas pris en considération tous les élèves de terminale dans leur ensemble. Nous avons plutôt prélevé, en tant qu'échantillon de cette population, deux classes de terminale, à savoir une première classe filière lettres et langues étrangères composée de quatorze élèves (13 filles et 1 garçon) et une deuxième classe filière sciences expérimentales constituée de trente-six élèves (22 filles et 14 garçons). Ce qui donne au totale cinquante élèves (35 filles et 15 garçons)

Quant au cursus scolaire en français de ses élèves, il pourrait être décrit ainsi :

Au primaire, les trois premières années ont été enseignées en arabe, avant d'entamer l'apprentissage du français à partir de la quatrième année. Cet apprentissage s'est poursuivi durant trois ans jusqu'à sixième année⁶³. Au collège ou au centre d'enseignement moyen, leur scolarité s'est étendue sur quatre ans pendant lesquels ils ont bénéficié de l'enseignement de la langue française. Après leur passage au cycle secondaire, les apprenants qui font l'objet de nos tests suivaient des cours dans la langue française durant trois ans.

Nos sujets sont âgés 18 et 21 ans. Ils résident tous à Harchoune, une commune rurale qui se situe au sud-est de Chlef. Ils suivaient et suivent régulièrement les cours à l'école publique algérienne. Au total, ils ont subi une instruction du français au cours de dix ans : trois ans au primaire, quatre ans au collège et trois ans au lycée. Ce dernier porte le nom de Mohamed KHENTACH où ils sont actuellement inscrits.

Le questionnaire (N° 1) plus bas, après avoir été rempli par les élèves, nous informe clairement sur certaines pratiques linguistiques en dehors de la classe

Cette enquête nous informe également que ces élèves, en situation extrascolaire c'est-à-dire en dehors de la classe, la fréquence du contact avec le français reste vraiment loin d'être considérable. Sur le tableau de l'écoute, ce contact se limite à l'écoute de quelques chansons françaises, de certains programmes transmis en français (des films ou des séries télévisés). La lecture, quant à elle, ces élèves dans leur totalité, ne lisent ni des journaux ni des œuvres littéraires publiés en français. À l'exception de quelques contes ou fables comme *Le corbeau et le renard*, *Le petit poucet* ou *La fée*. Pour le journal que ces élèves lisent souvent est le plus souvent

⁶³ Avant les réformes que l'école algérienne a subies, l'enseignement au primaire s'étalait sur une durée de six ans où l'enseignement du français commençait à partir de la quatrième année.

rédigé en arabe notamment les journaux sportifs : « El-Haddaf », « Ech-chibak » ou « Ed-daouli » Sur le plan de l'écrit, le journal intime et la correspondance présentent la forme essentielle du contact avec la langue française en dehors de la classe. Ajoutons à ceci les messages de type SMS échangés entre les élèves par le biais du téléphone portable qui constituent une forme importante dans la pratique du français à l'écrit.

Outre l'arabe classique, le français, l'arabe moderne et l'arabe dialectal aucun élève ne pratique le berbère.

Voici le premier questionnaire que nous avons élaboré. Ce questionnaire est fermé à choix multiple. Pour remplir ce questionnaire, une durée de vingt-cinq minutes a été accordée aux élèves. Dans l'intention de rendre la tâche plus facile aux élèves, certaines questions ont été reformulées ou expliquées.

Questionnaire N° 1.

Réponds aux questions suivantes en mettant une croix dans la case correspondant à ton choix.

Tu disposes de la possibilité de mettre croix dans plusieurs cases, comme tu peux laisser la case en blanc.

1- Quelle langue parles-tu chez-toi ?

- Arabe classique.
- Arabe dialectal.
- Français.
- Kabyle.

2. Pour communiquer dans la rue avec tes camarades de classe utilises-tu souvent

- Arabe classique.
- Arabe dialectal.
- Français.
- Kabyle.

3. Si tu regardes un (des) film(s) au cinéma, les films passent en?

- Arabe.
- Français.

4. Si tu écoutes de la musique, tu choisis des chansons ?

- Arabes.
- Françaises.
- Kabyle.

5. Quand tu parles sport avec tes amis, utilisez-vous

- Arabe dialectal.
- Français.
- Kabyle.

6. Pour lire des journaux sportifs, tu choisis souvent de lire des journaux rédigés en

- Arabe.
- Français.

7. Lis-tu plus de livres (romans, histoires, etc.) en

- Arabe.
- Français.

8. Quel est le titre du journal que tu lis le plus souvent ?

-
-

9. Pour envoyer un SMS à ton ami, le rédiges-tu en

- Arabe.
- Français.

10. Le plus souvent, regardes-tu sur la télé les émissions (feuilletons, les documentaires) en

- Arabe.
- Français.

11. Quand tu rédige une lettre à un ami, le fais-tu en?

- Français.
- Arabe classique.
- Arabe dialectal.
- Kabyle.

12. Tu écoutes souvent la chaîne de radio

- Chaîne 1 en arabe.
- Chaîne 3 en français.
- Chaîne 2 en kabyle.

Questionnaire N° 02.

Un deuxième questionnaire moins global que le précédent nous a paru fort nécessaire notamment dans le troisième chapitre où nous serons invités à analyser notre corpus. Un questionnaire de plusieurs questions a été élaboré. Il est de type fermé : un questionnaire à choix multiple. Chaque question contient au moins deux réponses proposées. L'élève est amené à cocher la réponse qui lui convient. Nous avons essayé de formuler une consigne simple et facile à en déduire ce qu'est leur demandé⁶⁴. Pour remplir ce questionnaire, une durée d'une demi-heure a été accordée aux élèves.

Consigne : lisez les questions suivantes puis répondez-y en mettant un signe devant le choix qui vous correspond. Tu disposes de la possibilité de laisser la case en blanc.

1. À la maison, je parle en français :

- couramment.
- Quelques mots.
- rarement.
- jamais.

2. Sur la télé, je suis des programmes transmis en français :

- Toujours.
- Jamais.
- Rarement.
- Je ne regarde pas la télé.

⁶⁴ Pour éviter tous ce qui pourrait rendre la consigne et les items de ce questionnaire inaccessible, les élèves ont bénéficié de plusieurs reformulations orales de la consigne et de chaque question de manière à ce qu'elles soient évidentes, claires et précises. Nous avons même donné un exemple en répondant à la première question comme si elle nous était adressée (à la maison je parle en français : couramment , quelques mots , rarement , jamais).

3. Dans la cours, je parle en français avec mes camarades :
- Couramment.
 - Quelques mots.
 - Rarement.
 - Jamais.
4. Pendant les séances de français, je parle en français avec mes camarades :
- Couramment.
 - Quelques mots.
 - Rarement.
 - Jamais.
5. Pendant les séances de français, je parle en français avec mon professeur :
- Couramment.
 - Quelques mots.
 - Rarement.
 - Jamais.
6. En français, je crois que mon niveau est :
- Excellent.
 - Bon.
 - Moyen.
 - Faible.
 - Je ne sais pas.
7. En français, je suis à l'aise :
- À l'écrit.
 - À l'oral.
 - À l'oral et à l'écrit.
 - Ni à l'oral ni à l'écrit.
8. À l'écrit, j'essaie de traduire des expressions arabes en français :
- Toujours.
 - Jamais.
 - Rarement.
9. À l'écrit, il m'arrive d'utiliser des prépositions :
- Tout le temps.
 - Jamais.
 - Rarement.
10. Pour trouver la préposition adéquate je me réfère à ma langue maternelle (l'arabe)
- Toujours.
 - Jamais.
 - Rarement.
11. Je trouve des difficultés à produire des phrases contenant une ou plusieurs prépositions.
- Tout le temps.
 - Point du tout.
 - Rarement.
12. En quelle étape, tu as étudié les prépositions pour la première fois?
- Au primaire.
 - Au collège.
 - Au lycée.
 - Jamais.
 - Je ne me rappelle pas.

13. Pour informer quelqu'un que tu pratiques le français tu préfères lui dire :

- Je parle français.
- Je parle en français.

14. Quelles sont les prépositions que tu préfères éviter de les utiliser ?

- Presque toutes
- Aucune
- Seulement : à , avec , chez , contre , dans , de , en , entre , par , pour , sans , selon , sous , et/ou sur .

4- Présentation du corpus :

Nous avons choisi de nous contenter d'étudier les productions écrites de cinquante élèves. Ces derniers ont été soumis à trois sortes de tests relativement différents. Ils étaient sous la surveillance de leur professeur de français pendant le premier teste celui de la rédaction libre. Mais sous notre surveillance durant les deux autres tests qui ont été présentés comme des activités habituelles c'est-à-dire des exercices scolaires classiques. Le premier était noté tandis que le deuxième et le troisième ne l'étaient pas.

4.1- Test N° 01 de type rédaction libre :

Cet exercice de rédaction a été mis en place pour nous permettre d'évaluer les performances de nos sujets à l'écrit. Afin d'inciter les élèves à produire, plusieurs sujets ont leur été proposés. Chaque élève devrait choisir un seul sujet lequel il trouvait plus facile à aborder. Le fait de proposer plusieurs sujets a aussi été motivé par un souci : ne pas trop contraindre les élèves. Ce qui risquait de les embarrasser dans leurs productions écrites.

Sujet N° 1 :

Tout le monde estime que la télévision est menaçante pour les jeunes.

Dans un texte d'une dizaine de lignes, tu leur répondras qu'ils n'ont pas tout à fait raison de juger la télévision ainsi, car elle a également beaucoup d'avantages.

Ton texte comprendra :

- a- Ton *point de vue* sur l'intérêt de la télévision pour les jeunes.
- b- Trois *arguments* pour justifier ton opinion.
- c- Une conclusion où tu leur (aux jeunes) donnes *un conseil*.

Sujet N° 2 :

Rédige une courte lettre (d'une dizaine de lignes) où tu invites un ami à visiter ta région (ta ville, ton pays). Dans cette lettre tu lui vantes ses qualités. À travers ta lettre tu tends à inciter également les touristes à visiter ta région.

Sujet N° 3 :

Tu as découvert qu'un de tes amis fume. Conscient des dangers que présente la cigarette pour lui sur tous les niveaux, tu essaies de le convaincre d'abandonner le tabac. Rédige un texte d'une dizaine de lignes où tu lui expliques les graves conséquences du tabagisme.

Sujet N° 4 :

Pendant la période coloniale les Algériens ont connu des moments très difficiles. Rédige un court paragraphe dans lequel tu dénonces les actes de violence auxquels le peuple algérien a été exposé et les actes de bravoure dont il a fait preuve.

Sujet N° 5 :

Y'a-t-il vraiment des métiers féminins et d'autre masculins ? La femme est-elle capable d'assumer la responsabilité de n'importe quel travail. Dans un texte d'une dizaine de lignes, tu réponds à ces questions en montrant ton point de vue concernant le travail de la femme.

Sujet N° 6 :

De nos jours, utiliser l'ordinateur est devenu incontournable. C'est pourquoi il est omniprésent. En quelque dizaine de lignes, tu décris l'ordinateur.

Dans cette production tu devrais :

- Définir l'ordinateur.
- Citer ces composantes.
- Montrer ces bienfaits.

Sous la surveillance de leur professeur de français, les élèves ont disposé d'une durée de presque une heure, cinquante-cinq minutes au juste. Notons que les sujets de production écrite proposés ont été l'objet de plusieurs reformulations et explications afin d'éviter toute sorte de mauvaise interprétation ou forme d'incompréhensibilité.

La majorité d'élèves a terminé le travail avant la fin du temps qui leur a été accordé. Quelques-uns ont dû avoir quelques minutes en plus avant d'avoir remis leurs copies. Grosso modo la dizaine de lignes recommandée a été respectée sinon largement dépassée dans plusieurs copies. L'examen des copies nous a informé que chaque élève a employé trois à cinq prépositions dans sa production écrite. Certains parmi eux ont largement dépassé ce nombre, certains d'autres encore n'ont pas dépassé le nombre de deux prépositions. De ce test nous avons relevé une centaine (cent quatre au juste) d'énoncés contenant chacun un (parfois deux) syntagme prépositionnel.

Quantitativement parlons, cette activité de production libre semblait insuffisante notamment l'emploi des prépositions pour nous permettre de vérifier notre ou plutôt nos hypothèses de recherche. Par le truchement de "stratégies d'évitement" la compétence d'employer des prépositions dans des énoncés demeurait loin d'être concrétisée dans les productions des élèves. Ce n'était pas assez compliqué pour les élèves d'éviter volontairement ou pas de produire des énoncés dans lesquels ils devaient faire appel à des syntagmes prépositionnels. Cet obstacle, qui remontait à la surface, nous a inspiré l'idée de les contraindre à employer purement et simplement des prépositions.

4.2- Test N° 2 de type énoncé lacunaire :

Ce test, bien qu'il paraisse scolaire et classique, nous a permis de mettre les élèves dans une situation contraignante. Les élèves n'usaient plus de "stratégies d'évitement" car ils se trouvaient, en quelque sorte, forcés de faire usage direct et simple de prépositions. Pour cet exercice les élèves disposaient d'une durée de demi-heure. Ce test N° 2 se présente sous forme d'un ensemble écrit d'énoncés lacunaires. Il comprend neuf items. Chaque item est un énoncé à compléter par une préposition selon son aspect lexical et/ou structurel. Par aspect lexical et/ou structurel, nous entendons les critères qui imposent mais aussi justifient la sélection d'une préposition dans un énoncé donné⁶⁵. Selon le critère lexical, certains termes s'impliquent

⁶⁵ Ces deux critères ont été développés dans le premier chapitre. Ici nous avons écarté le troisième « critère syntactique et sémantique » car dans ce test (N° 02) les élèves vont être testés par le biais d'énoncés où le choix de la préposition est imposé par le critère lexical ou structurel.

généralement largement dans le choix de préposition utilisée dans une phrase. Autrement dit la préposition est déjà fixée comme le verbe *venir* dans l'énoncé suivant :

Il vient d'Alger

Alors que le critère structurel exige que le nom ne puisse admettre un complément que par le truchement d'une préposition comme *de* ou *à*. L'absence de la préposition montre qu'il y a un vide syntaxique entre le nom et son complément. Le rôle de la préposition est de montrer qu'il y a un rapport entre le nom et son complément.

Le président comité signe une convention.

La structure de cet énoncé semble incorrecte car il y a un vide entre le nom *le président* et son complément *comité*. Pour le corriger il faudrait faire appel à la préposition *de*

*Le président **de** comité signe une convention.*

Les élèves sont appelés à remplir le vide par la préposition qui correspond à partir d'une liste donnée citée dans la consigne⁶⁶. Pour augmenter le degré de la difficulté, nous avons inséré des prépositions intruses c'est-à-dire des prépositions qui ne correspondent à aucun énoncé. Le premier objectif de ce test est de mettre les élèves dans une situation où ils seront contraints à employer des prépositions (notamment *à, de, chez, dans* et *sur*) dans un sens majoritairement locatif. Le deuxième objectif, qui est pour nous plus important que le précédent, est de vérifier si les élèves emploient correctement des prépositions sans ambiguïté ni interférence. Autrement dit, ce test consiste à savoir comment fonctionne le système prépositionnel français chez notre public. Les élèves ne se réfèrent-ils pas à leur langue maternelle pour trouver la préposition qu'il faut pour compléter un énoncé où ils sont obligés de le faire.

Ce sont ces deux objectifs qui nous ont poussé à élaborer un exercice en forme de courts énoncés. Ce genre d'énoncés présente un champ d'analyse riche, puis il nous facilite la tâche de manière efficace, rapide mais aussi précise à atteindre nos objectifs. Par la suite, il nous serait moins difficile de vérifier nos hypothèses de recherche.

L'une de nos problématiques consiste à s'interroger sur le fonctionnement du système prépositionnel français chez notre public sélectionné. Nous pensons que l'emploi des prépositions provoque des confusions entre les deux systèmes prépositionnels à savoir celui du français et celui de l'arabe. C'est pourquoi nous avons choisi des énoncés qui montrent de manière évidente les erreurs interférentielles : si l'élève se réfère à sa langue maternelle (la langue arabe qu'elle soit classique, moderne ou dialectale) pour trouver la préposition qu'il faudrait employer, l'interférence sera flagrante. Prenons l'exemple suivant :

L'élève a répondu la question.

La préposition qui devrait être sélectionnée dans cet énoncé est *à*.

*L'élève a répondu **à** la question.*

Le critère lexical vu dans le premier chapitre exige le choix de la préposition *à*. Car *répondre* verbe transitif indirect utilisé dans le sens de « *faire connaître en retour sa pensée, son sentiment (à celui qui s'est adressé à la personne représentée par le sujet) ou répondre verbalement (à quelque chose)*⁶⁷ ce qui est le cas dans cet énoncé impose la préposition *à* comme tête du groupe prépositionnel.

Cependant, l'équivalent de cet énoncé en arabe est :

⁶⁶Pour compléter les énoncés par les prépositions adéquates, comprendre la consigne semble fort importante. C'est la raison qui nous a suggéré de proposer des reformulations orales complémentaires de la consigne par telle que « dans cet exercice, comme vous le constatez, vous avez des énoncés ou bien des phrases incomplètes. C'est à vous de les compléter par les prépositions données dans la consigne c'est-à-dire *à, de, chez, en, dans, pour, ou sur*. N'employez pas des prépositions qui ne sont pas citées dans la consigne. Attention ! pour trouver la bonne préposition, il est super important de comprendre le sens de la phrase. Parfois il faudrait prendre en considération le verbe employé, car certains verbes exigent s'impliquent largement dans le choix de la préposition qu'il faudrait utiliser.

⁶⁷ Dictionnaire. (2005). Le Grand Robert.

أجاب التلميذ على السؤال. [ʔ Edʒɛ:ba ʔɛttelmið ʕalɛ: ɛssuɛ:ʔ]

La préposition employée dans la version arabe de cet énoncé est على [ʕa / ɛ:] [litt. *sur*]. Si l'élève emploie la préposition *sur* :

L'élève a répondu sur la question.

au lieu de à

L'élève a répondu à la question.

Cet emploi inapproprié pourrait soutenir incontestablement que l'élève s'est référé à sa langue source pour régir dans la langue cible. Cette erreur est appelée interférence syntaxique

Par rapport à l'exercice de rédaction libre, ce test se montre tel un contre-test. À travers ce test nous visions à vérifier si nous allions avoir les mêmes résultats qu'au ceux des productions écrites étant donné que les élève ont été placés dans une situation contraignante.

Après le test de production libre, nous avons soumis ce test aux élèves. Ce test, que nous présentons ci-dessous, recouvre plusieurs structures ou forme de syntagmes prépositionnel⁶⁸ sans pour autant qu'il soit exhaustif.

Ce test nous permis de proposer neuf items à chaque élève, ce qui nous fournit finalement au juste 450 énoncés contenant chacun un syntagme prépositionnel parfois deux.

Exemplaire du test N° 02 :

Lisez les énoncés suivants puis complète-les par les prépositions qui suivent :

(à, de, chez, en, dans, pour, vers ou sur).

N.B : parfois la préposition qui précède l'article défini donne lieu à une forme contracte (ou contractée) exemples : à + le → *au*, de + le → *du*.

1. Il cherche des informations internet.
2. Il répond la question.
3. Je pense ... ma mère.
4. Il parle téléphone.
5. Il refuse chanter.
6. C'est une brosse dents.
7. Je rentre moi.
8. Il parle la justice.
9. Il habite Alger.

4.3- Test N° 3 de type texte lacunaire accompagné d'un support visuel :

Sur le plan méthodologique, un troisième test nous a paru impérativement nécessaire pour vérifier nos hypothèses de recherche. À la différence du deuxième test, cette fois-ci le support graphique n'est pas un ensemble d'énoncés disparates, mais plutôt un passage cohérent bien qu'il soit lacunaire. Il se présente sous forme de quatre paragraphes. Le sujet de ce texte est de décrire

⁶⁸ Parmi ses structures, citons le groupe prépositionnel qui remplit la fonction de complément d'objet direct « *il pense à sa mère* » ou celui qui remplit la fonction de complément circonstanciel de lieu « *il rentre à la maison* » ou encore celui remplissant la fonction de complément de nom « *le fils du voisin* ».

les différents profils d'une pièce. À vrai dire la description porte essentiellement sur la localisation de plusieurs objets qui s'y trouvent. Les élèves sont invités également à compléter ce texte par la préposition qui convient pour indiquer l'emplacement des objets par rapport à un autre objet ; et non pas de faire une énumération des objets. Cette fois-ci la préposition à utiliser n'est pas donnée dans la consigne. Les élèves trouvent à leur disposition un support visuel qui leur montre la position réelle de chaque objet. Ce support se compose de deux images dessinant les profils de cette pièce. Le support visuel et le support graphique, présentés ci-dessous, vont de pair. Avant de sélectionner une préposition pour compléter le texte donné, les élèves devraient bien contempler le support visuel. Le support visuel guide, oriente mais aussi condamne les élèves. Si nous écartons le support visuel, plusieurs prépositions deviennent plausibles. Citons l'énoncé suivant extrait du support graphique du troisième test :

Un parapluie posé un meuble en bois.

De point de vue grammatical, il est possible de dire :

*Un parapluie posé **sur** un meuble en bois.*

*Un parapluie posé **devant** un meuble en bois.*

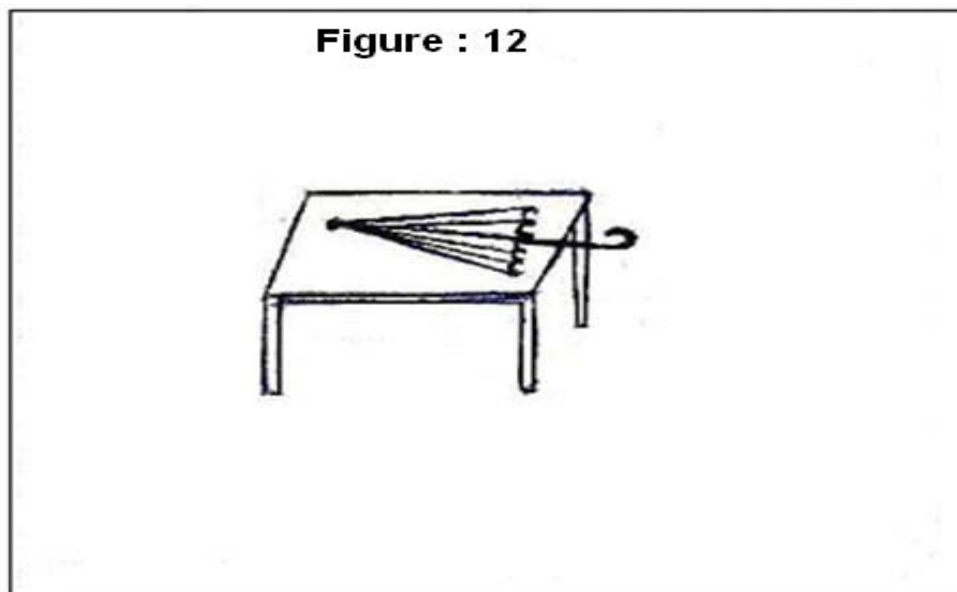
*Un parapluie posé **derrière** un meuble en bois.*

*Un parapluie posé **sous** un meuble en bois.*

*Un parapluie posé **à côté d'**un meuble en bois.*

*Un parapluie posé **dans** un meuble en bois.*

Cependant, si nous nous référons au support visuel ci-dessous, plusieurs prépositions utilisées dans les exemples cités ci-dessous deviendront incorrectes



Seul l'emploi de *sur* deviendra justifié dans ce contexte

*Un parapluie posé **sur** un meuble en bois.*

Comme nous avons pris l'habitude de le faire, la consigne a été l'objet de diverses reformulations orales afin d'écarter toutes formes d'incompréhensibilité ou de mauvaise interprétation.

Nous présentons ci-dessous les deux supports graphique et visuel :

Observez attentivement le dessin et lisez bien les phrases ; puis complétez l'espace vide par l'indicateur de lieu qui correspond.

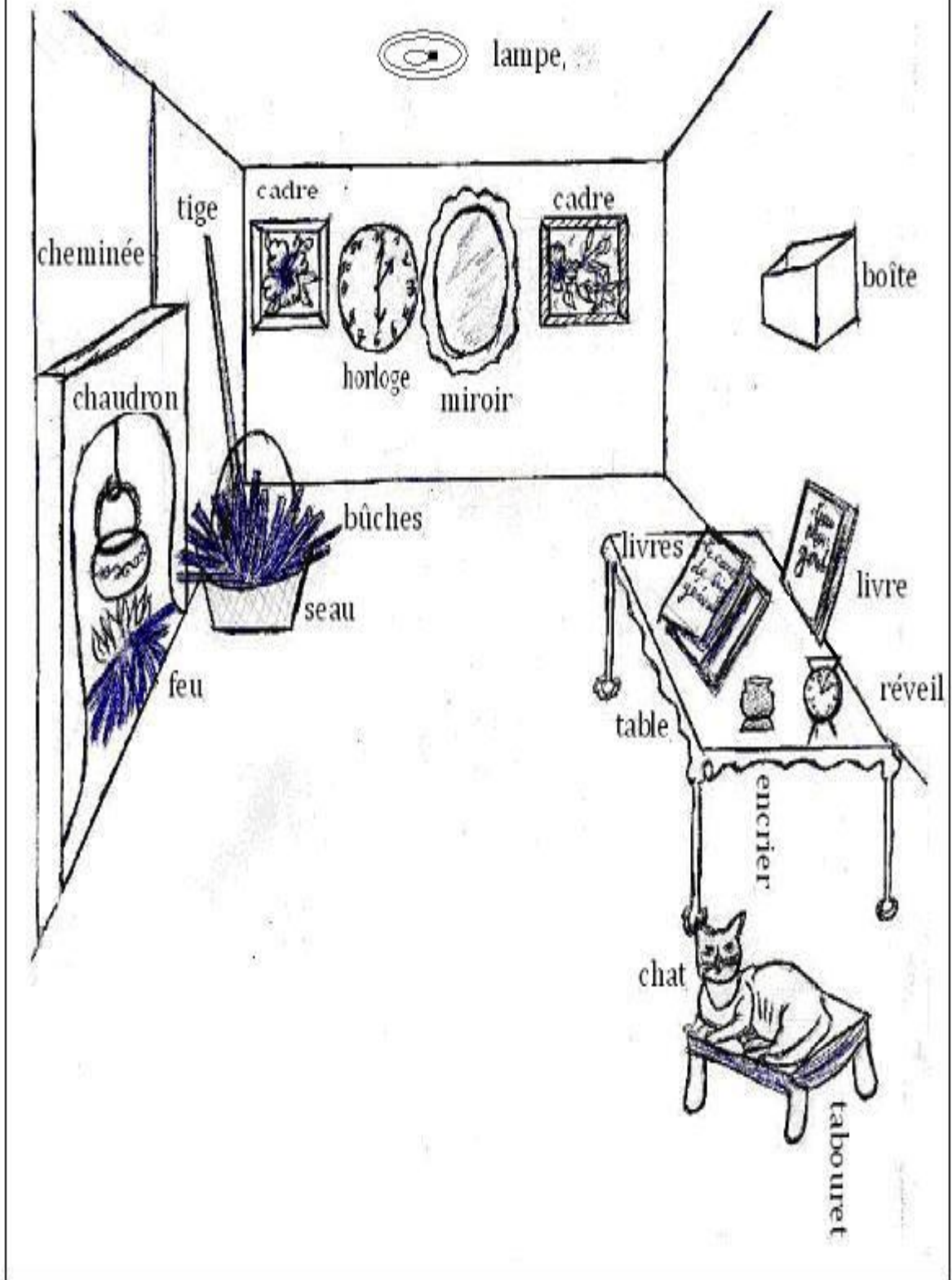
Du côté droit de la pièce on peut observer la présence d'un livre le mur ; ainsi qu'un encrier, des livres et un réveil une grande table en bois. Celle-ci, vu son importance, ne pouvait occuper le milieu de la pièce, mais plutôt placée le mur droit de cette dernière. A côté de la table se trouve un tabouret sur lequel dormait un petit chat et une boîte rectangulaire plaquée le mur droit de la pièce.

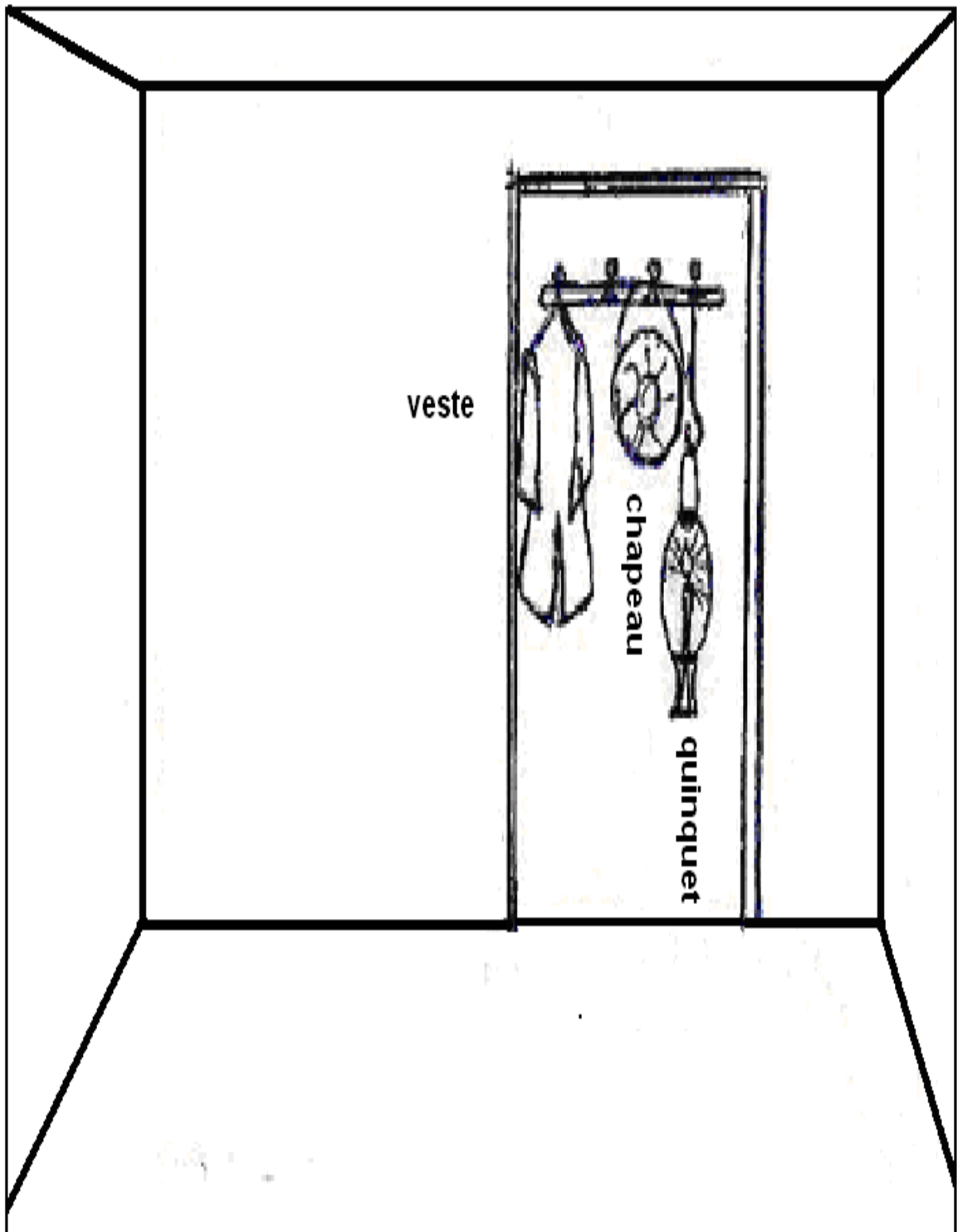
Le côté central de la pièce, quant à lui, comprend plusieurs objets, entre autres, une horloge, un miroir et des cadres accrochés mur. Une lampe fixée le plafond.

Par ailleurs on voit un quinquet, une veste et un chapeau accrochés une porte.

Du côté gauche de la pièce, on distingue la présence d'un chaudron un feu de bois, un seau en bois contenant des bûches et une tige métallique, servant à remuer les braises, calée le mur droit de la cheminée.

Support visuel. page 1/2.





5- Méthodologie

Pour des raisons pratiques, il nous n'est pas possible d'embrasser une analyse contrastive qualifiée de classique pour étudier l'ambiguïté syntaxique voire sémantique des prépositions dans les productions écrites des élèves. D'abord, le manque flagrant des ouvrages traitant les grammaires comparées version arabe classique/ français, arabe moderne/français ou encore arabe dialectal/français. De plus, l'emploi incorrect des prépositions n'est pas toujours dû à l'influence de la langue maternelle : le questionnaire soumis aux élèves nous informe clairement que leur langue maternelle est l'arabe dialectal. Cependant les interférences commises au niveau de l'emploi des prépositions ne sont pas absolument toutes identiques à une forme existant dans la langue maternelle des élèves. Ces interférences sont parfois commises car les élèves se réfèrent à l'arabe classique ou moderne. En outre, certaines irrégularités ne sont pas le résultat d'interférence mais elles sont plutôt produites par analogie avec une forme similaire de la langue cible (français). Dans l'énoncé suivant, nous remarquons l'emploi incorrect de la préposition soulignée

** Il lit la tristesse dans son visage*

Au lieu de

Il lit la tristesse sur son visage

est dû à l'analogie avec la forme suivante.

Il lit la tristesse dans les yeux.

En dernier lieu, nous estimons qu'il serait si difficile de déterminer l'influence de la langue maternelle sur la langue cible en cas d'interférence quand il s'agit de transfert positif.

Ce sont les raisons qui motivent d'écarter l'analyse contrastive dite classique. Il nous est préférable, tout d'abord, de procéder à l'analyse des énoncés de notre corpus. Puis de décider si ces énoncés sont corrects ou incorrects par rapport aux règles de la langue cible. Ensuite, de déterminer à quel point l'influence de la langue source affecte l'idiosyncrasie⁶⁹ des élèves. A partir seulement de ce moment-là qu'intervient le rôle de l'interférence linguistique. Le procédé de confronter les formes incorrectes avec des formes similaires dans les langues que les élèves pratiquent nous permettra par la suite de valider ou d'invalider nos hypothèses de recherche.

Rappelons que nous nous sommes décidés d'opter pour une méthode qualitative dans le cadre de notre travail. Ce choix est dicté par le besoin d'identifier les raisons qui se situent derrière l'ambiguïté syntaxique et sémantique enregistrée dans l'emploi des prépositions chez les élèves de classes de terminale. En suivant une méthode qualitative, nous nous sommes contentés de prendre pour échantillon cinquante élèves.

Après avoir soumis les élèves à nos tests, nous sommes passés à examiner les résultats. Pendant cette étape, nous avons relevé les syntagmes prépositionnels employés dans les rédactions libres, les énoncés lacunaires et le texte lacunaire menu d'un support visuel. Le relevé des groupes prépositionnels n'était pas aléatoire ni systématique, cependant nous avons procédé à relever la majorité des trois sortes de syntagmes prépositionnels suivant :

I. Les syntagmes prépositionnels contenant une préposition ou plus parmi la liste suivante : *à, de, chez, dans, contre* ou *sur*.

II. Les syntagmes prépositionnels contenant n'importe quelle préposition autres que *à, de, chez, dans, contre* et *sur*, tandis que l'élève aurait dû utiliser une parmi celles que nous venons de citer.

III. Les syntagmes censés être prépositionnels mais l'élève n'a pas utilisé une préposition, alors qu'il devait utiliser *à, de, chez, dans, contre* ou *sur*.

Signalons que pour les rédactions libres nous avons relevé même les prépositions employées dans un sens autre que locatif, bien que nous ayons testé nos élèves dans la majeure partie sur cet emploi notamment dans le deuxième et troisième test.

⁶⁹ Ce terme signifie, selon Le Grand Robert, « *tempérament personnel, ensemble des réactions propres à chaque individu* ».

En cas d'interférence dans l'emploi de préposition, nous avons négligé de tenir scrupuleusement compte de la triple source des erreurs interférentielles à savoir arabe dialectal, arabe moderne ou arabe classique. Ceci est motivé par cette sorte de diglossie qui peint la situation linguistique de l'Algérie.

6- Norme :

Dans l'analyse de notre corpus, nous tendons à vérifier si la langue source (l'arabe) affecte l'idiosyncrasie des élèves dans l'emploi des prépositions à l'écrit. Nous nous en rapportons dans ce cas appelés à étudier ces emplois selon une norme. Cette norme ne sera que celle de la langue cible (le français).

De quelle norme s'agit-il ?

« La norme équivaut à la normalité c'est-à-dire à l'usage courant observé dans une communauté linguistique donnée. Elle représente alors la langue la plus entendue et la plus attendue, donc la moins marquée, celle qui permet de prendre conscience de l'anomal, du non-courant et de rendre compte de la notion d'écart »⁷⁰.

Pour l'emploi locatif de *à, de, chez, dans, contre* ou *sur*, nous nous référons travaux exposés dans le premier chapitre afin de décider de traiter tel emploi ou tel emploi de correct ou d'incorrect. Cependant pour certains emplois autres que locatifs de ces prépositions, la norme qui sera retenue est celle du français standard correspondant à l'usage courant. Ces emplois sont notamment rencontrés dans les productions libres des élèves, car nous avons procédé à relever les énoncés contenant des syntagmes prépositionnels qui ont des rapports avec les prépositions *à, de, chez, dans, contre* ou *sur*.

7- Grille d'évaluation :

À la fin de l'analyse de notre corpus, nous serons forcés d'affirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherche. Cependant, nous ne serons guère en mesure de prononcer un tel jugement sans que nous disposions d'une grille d'évaluation des résultats obtenus. À cette fin, nous avons mis en place une simple grille sous forme de tableau. Cependant pour que cette grille d'évaluation puisse être rigoureuse, précise et efficace, elle est censée pouvoir prendre en considération l'ensemble les résultats obtenus dans les trois tests. Ceci nous force à mettre en place une grille d'évaluation composée de deux tableaux relativement différents. Le premier sera destiné à évaluer les résultats du premier test (des rédactions libres), alors que le second sera réservé au deuxième et au troisième test (items lacunaires et texte lacunaire). Le premier tableau se composera de quatre colonnes. Chaque colonne présentera une donnée. La première colonne sera réservée au numéro de la copie. La deuxième colonne contiendra le(s) syntagme(s) prépositionnel(s) produit dans chaque énoncé ainsi que le numéro de chaque énoncé. Apprécier l'emploi de la préposition, employée dans chaque syntagme, par rapport à la norme sera traité dans la troisième colonne. L'appréciation de l'emploi de chaque préposition sera qualifier de correct ou d'incorrect. Pour déterminer les motifs de l'erreur en cas d'un emploi incorrect, la quatrième et la dernière colonne sera utilisée pour estimer s'il s'agit d'interférence linguistique ou d'une forme analogique. Quant au second tableau, il sera composé de cinq colonnes : une colonne pour les items immatriculés de 105 au 121 et complétés par les prépositions censées être utilisées, une deuxième colonne pour les prépositions choisies par les élèves, une troisième colonne destinée à la fréquence de chaque préposition dans les réponses des élèves, une quatrième colonne pour juger chaque emploi prépositionnel et une dernière colonne réservée à

⁷⁰ R. Galisson, D, Coste. (1976).dictionnaire de didactique des langues, Paris : Hachette.

motiver les emplois déviant de la norme. Après avoir traité ainsi tous les énoncés (un énoncé par ligne), un petit tableau sera dressé par la suite pour mettre en relief les résultats totaux des trois tests confondus.

Nous pourrions illustrer cette grille d'évaluation en utilisant quelques énoncés tirés des productions libres des élèves.

Le premier tableau :

Numéro de copie	Syntagme prépositionnel	Appréciation par rapport à la norme	Source de l'erreur
P01 : Dans les vacances d'été j'ai visité la ville.	dans les vacances	incorrect	Interférence
P02 : J'aimerais visiter cette ville à autre fois.	à autre fois.	incorrect	Interférence
P03 : Je conseille mon ami à éviter cette phénomène.	à éviter	correct	/
P04 : Un problème dominer sur la société	sur la société	incorrect	Interférence
P05 : L'ordinateur aide à organiser le travail	à organiser	correct	/
P06 : Elle se trouve en nord de Algérie.	en nord	Incorrect	Interférence
	de Algérie	incorrect	Interférence

Le second tableau :

Item complété par la préposition censée être employée	Préposition choisie par les élèves	Fréquence	Estimation	Motif en cas de déviation
P105 : Il cherche des informations <i>sur</i> internet.	<i>dans</i>	20	incorrect	interférence
	<i>sur</i>	08	Correct	
	<i>à</i>	04	incorrect	interférence
	<i>en</i>	12	incorrect	interférence

CONCLUSION :

À présent Nous venons d'exposer, en bref, la matière première (corpus) qui sera l'objet de notre analyse dans le troisième chapitre. Cette matière première a été récoltée à partir de trois différents tests, auprès d'un public bien déterminé. Ce dernier a été largement présenté : situation sociale, statut économique, pratiques linguistiques, niveau scolaire et bien d'autres données. À notre point de vue, le corpus rassemblé semblerait assez riche pour que nous puissions l'étudier de manière à examiner le fonctionnement du système prépositionnel (en français langue étrangère) à l'écrit chez des élèves algériens de classes de terminale. Nous venons également de montrer comment nous allons procéder et quelle méthode nous allons suivre afin de pratiquer une dissection sur l'emploi des prépositions chez nos sujets. Ce processus d'analyse nous permettra, par la suite, de déterminer le dialecte idiosyncrasique qui présente la référence à ces élèves pour utiliser des prépositions dans des énoncés de leur propre création (comme le cas des rédactions libres) ou dans des situations contraignantes (comme le cas des petits énoncés lacunaires). Notre principal but ne s'arrêtera pas là, mais il consiste à décider, dans l'étape qui suivra, à quel point nos hypothèses de recherche posées a priori sont valables.

Le présent travail se veut une étude contrastive mais pas au sens classique. La difficulté, qu'éprouvent certains élèves à produire des énoncés en français contenant des syntagmes prépositionnels, a engendré une ambiguïté syntaxique et sémantique. Selon nos hypothèses les élèves ont adopté des stratégies qui consistent à employer des systèmes de règles qui s'appliquent à leur (s) langue (s) maternelle (s). Ce phénomène est appelé interférences linguistiques. Dans certaines situations, ces stratagèmes pourraient donner lieu à des effets qui passent inaperçus. Dans un cas pareil, nous parlons de transfert linguistique positif. Tandis que dans d'autres situations ces stratégies couvrent l'énoncé d'une inintelligibilité flagrante, nous parlons alors de transfert linguistique négatif.

Le chapitre, qui suit, sera consacré dans sa totalité à l'analyse des énoncés produits par nos sujets sélectionnés. Il aboutira, sans doute, à la confirmation ou l'infirmité de ces hypothèses.



CHAPITRE III



ANALYSE DES PRODUCTIONS
ÉCRITE DES ELEVES.

INTRODUCTION :

L'ensemble des syntagmes prépositionnels produits par nos sujets va être analysé de manière globale mais aussi détaillée. Nous envisageons à travers cette analyse d'évaluer toutes les structures des groupes prépositionnels relatives aux prépositions *à, chez, contre, dans, de* et *sur*. Autrement dit les énoncés contenant une de ces prépositions ou les énoncés qui contenant une autre préposition alors qu'ils auraient dû comprendre une de ces prépositions citées ci dessus. Notre analyse prend, dans sa totalité, pour cible la préposition. Parfois, tout en restant focalisée en particulier sur la préposition, elle s'étend pour comprendre d'autres constituants entretenant des relations avec la préposition étudiée dans un même énoncé. Notre analyse ne se limite pas uniquement à étudier ou à apprécier l'emploi des prépositions chez notre public, mais elle tend également et notamment à motiver les constructions prépositionnelles fautives. Motiver les structures prépositionnelles déviantes ne veut pas dire négliger les emplois corrects des prépositions. Ces derniers vont être également commentés et discutés. Ce mécanisme, dont nous avons besoin, présente pour nous un appareil plus ou moins pratique qui nous permettra par la suite de trouver des élucidations à nos problématiques et peser l'authenticité de nos hypothèses.

1- Les résultats du test N° 01 (productions libres).

Avant que nous passions à l'analyse des constructions prépositionnelles produites par l'ensemble des élèves de terminale, nous procédons à la présentation des résultats de chaque test. La présentation des résultats des trois tests se fait dans des tableaux récapitulant tous les résultats.

1.1- Présentation des résultats du test N° 01 productions libres :

Ce test nous a permis de relever 104 énoncés. Certains énoncés contiennent une seule préposition, d'autre deux ou trois prépositions, d'autres encore ne contiennent aucune préposition, alors qu'ils devaient contenir une préposition parmi leurs constituants. Pour classer ces énoncés, nous avons dressé un tableau regroupant l'ensemble d'énoncés produits par les élèves. Il faudrait rappeler que ces énoncés concernent uniquement de loin ou de près les prépositions *à, chez, contre, de, dans* et/ou *sur*. Chaque ligne indique le numéro de copie dans la première colonne. La deuxième colonne de la même ligne présente l'énoncé produit ou les énoncés produits dans chaque copie. Nous envisageons, à travers cette présentation de résultats, une lecture synthétique de tous ces énoncés. Cette lecture se limitera à un seul plan, celui relatif aux syntagmes prépositionnels.

Numéro de la Copie	Enoncé produit
Copie N° 01	P1 : Dans les vacances d'été j'ai visité la ville. P2 : J'aimerais visite cette ville à autre foix.
Copie N° 02	P3 : Je veux l'aider à mettre fin à la cigarette. P4 : J'invite tout le mond à se déparasse le tapac. P5 : Un problème dominer sur la société. P6 : Changement de couleur rose à noir.
Copie N° 03	P7 : Elle est dangereuse sur la santé humaine. P8 : Elle menace la santé du fumeur. P9 : Je conseille tout les fumeurs à arrêter cette situation.
Copie N° 04	P10 : Je conseille mon ami à éviter cette phénomaine.
Copie N° 05	P11 : Les moyen en communication P12 : L'ordinateur aide à organiser le travail. Il aider les élèves à étudier.
Copie N° 06	P13 : Si vous n'avez pas le gout de chocs à votre vie écoutez moi. P14 : L'Algérie, c'est la plus belle ville dans tout le mond.
Copie N° 07	P15 : Il est capable d'effectuer plusieurs opérations.

Copie N° 08	P16 : Elle machine se compose par l'écran, l'unité centrale et la souris. P17 : Il facilite les opérations de communication.
Copie N° 09	P18 : L'ordinateur sert à faciliter le travail de l'homme. P19 : Cette machine est un moyen de communication. P20 : Il passe le temps et affiche les informations dans le même temps.
Copie N° 10	P21 : Il est produit dans le Japon. P22 : Il est important dans la vie quotidienne.
Copie N° 11	P23 : L'ordinateur est un moyen de communication et nécessaire dans la vie. P24 : Il a donné naissance à plusieurs sciences.
Copie N° 12	P25 : À l'été passé j'ai partir avec ma famille à une voyage à la ville de Tipaza. P26 : J'aspire à chaque vacance visiter Tipaza.
Copie N° 13	P27 : Afficher des informations qui se trouvent sur un CD. P28 : À l'époque l'homme ne peut pas utiliser des outils qui facilitent sa vie.
Copie N° 14	P29 : Cette machine se compose pour le clavier et la souris.
Copie N° 15	P30 : Elle se trouve au Nord-Ouest. P31 : Elle s'étale sur une superficie de 300 K ² . P32 : Elle est limitée à l'Est par Relizane.
Copie N° 16	P33 : La télévision est très utile dans notre vie. P34 : Elle nous donne les leçons à l'islam. P35 : Regardez la télévision aux temps vides.
Copie N° 17	P36 : Dans l'Algérie il y a beaucoup de belles villes. P37 : Même dans l'hiver, elle est belle. P38 : La neige dans la montagne.
Copie N° 18	P39 : Je suis allé à cette ville le 31/12/2010. P40 : À la vacance je visite la ville. P41 : J'appelle mes amis pour visiter Bejaïa.
Copie N° 19	P42 : Pour passer quelques jours à la mer. P43 : Je reste 2 mois dans l'Algérie.
Copie N° 20	P44 : Je demande à tous les hommes d'acheter une télévision. P45 : Je les conseille pour regarder la télévision.
Copie N° 21	P46 : La télévision nous donne des informations pour les gens. P47 : Elle documente les jeunes sur plusieurs sujets. P48 : Je te conseille de regarder la télévision.
Copie N° 22	P49 : Il nous présente des informations dans plusieurs sujets. P50 : Je conseille tout le monde de regarder la télévision.
Copie N° 23	P51 : J'invite les jeunes pour regarder la télévision.
Copie N° 24	P52 : L'humiliation des Français.
Copie N° 25	P53 : Dans l'est de Batna la nature vous séduit.
Copie N° 26	P54 : J'ai eu l'occasion de visiter Alger. P55 : Elle se trouve au nord de l'Algérie. P56 : Les habitants d'Alger. P57 : Dans cette ville il y a des régions très belles.
Copie N° 27	P58 : La source de la beauté c'est sa chaleur. P59 : Dans cette ville tu trouves deux qualités de gens. P60 : Tu partiras à Ghardaïa. P61 : À la fin Ghardaïa est la fleur de Sahara.
Copie N° 28	P62 : Le lever du soleil sur les lacs. P63 : Le royaume de l'eau.
Copie N° 29	P64 : Tu n'y a pas d'informations à cette ville. P65 : L'envie de revenir dans ce lieu.

	P66 : Les gens de cette ville.
Copie N° 30	P67 : Un jour moi voyagé touriste à la ville Alger.
Copie N° 31	P68 : Alger est un bon wilaya on North. P69 : Des fettes du musique.
Copie N° 32	P70 : Le désert très beau pour visite. P71 : La chace qui attire dans le Disert.
Copie N° 33	P72 : Je trouve dans cette ville le jardin.
Copie N° 34	P73 : Dans la vacances je parté avec ma famille. P74 : Dans le soir le ciel noir et le mer très calme.
Copie N° 35	P75 : La révolution contre la colonisation avançais dans 01 novembre 1954. P76 : Les Algérien réussissent pour prendre leur pays.
Copie N° 36	P77 : Le tabac a des grands méfaits à la santé de l'homme. P78 : Le tabac est un produit nocif dans la santé. P79 : la cigarette est la raison dans la mort de l'homme. P80 : Le fumeur vivre dans un autre monde. P81 : Il augmente l'entention de l'homme. P82 : Tu résiste ce problème. P83 : La cigarette défence dans les endroit général.
Copie N°36	P84 : L'importance de cette machine emmagasiner information.
Copie N° 37	P85 : La colonisation fait crime dans les droits algériens.
Copie N° 38	P86 : C'est grand guerre dans le monde. P87 : à tout les années le peuple algérien souffrait.
Copie N° 39	P88 : Le peuple Algérien participe dans cette guerre. P89 : La colonisation français utiliser les moyens de violence contre le peuple Algérien.
Copie N° 40	P90 : elle est une rêve pour travail dans toute les places. P91 : Il a la volonté pour travaille tout le temps soit dans la journée soit dans la nuit.
Copie N°42	P92 : Le texte parle à la distinction entre métier masculins et métiers féminins.
Copie N° 43	P93 : Dans cet moment la société Algériens est très changés.
Copie N° 44	P94 : Dans ce jour l'armée fait tout les caractères de violence. P95 : L'armée jeter les algérien dans la mer est dans la route. P96 : Organiser une manifestation dans l'étranger.
Copie N° 45	P97 : Dans l'Algérie.
Copie N° 46	P98 : Dans notre société, la distinction entre métier masculin et métier féminin est pratiqué. P99 : Dans notre temps la femme veut tout essayé.
Copie N° 47	P100 : La femme reste à la maison.
Copie N° 49	P101 : La femme dans la France et la femme dans le pays Algérien est déferance.
Copie N° 50	P102 : J'étais arrivé de l'école. P103 : J'allai à sa maison. P104 : j'ai dit à lui.

1.2- Analyse des résultats du test N° 01 productions libres :

Nous allons traiter en premier lieu l'ensemble des énoncés marqué par l'emploi de la préposition *dans*. Cet ensemble sera réparti en plusieurs catégories. La première regroupe les énoncés où *dans* exprime un rapport de localisation temporelle. La deuxième réunit ceux

exprimant un rapport de localisation spatiale. En deuxième lieu, les énoncés marqués par l'emploi de à.

1.2.1- L'emploi de la préposition **dans** dans le test N° 01 productions libres :

Observer l'emploi des prépositions dans les items relevés des productions libres des élèves nous permet d'analyser chaque rapport d'emploi à part. Au cours de cette analyse chaque énoncé sera traduit littéralement en arabe. Puis, la version arabe sera transcrite en alphabet phonétique international. En suite, nous corrigeons l'énoncé selon une interprétation possible et attendue en français. Autrement dit, nous essayons de lui donner une forme plausible en corrigeant les déviations et en introduisant la préposition adéquate. Si l'emploi de la préposition est estimé correct, nous réécrivons l'énoncé en essayant de corriger directement les déviations commises au niveau de l'énoncé sans passer par ni traduction ni transcription phonétique.

1.2.1.1-Le rapport de localisation temporelle :

Commençons par exemple par l'énoncé P1.

P1 : Dans les vacances d'été j'ai visité la ville.

Énoncé attendu par exemple :

Pendant les vacances d'été, j'ai visité la ville.

L'élève a employé la préposition *dans* qui exprime d'habitude une valeur de localisation spatiale. Cependant, la préposition censée être employée est *pendant* afin de d'exprimer un rapport de localisation temporelle. À vrai dire, la préposition *dans* pourrait exprimer correctement un rapport de temps, mais à condition de désigner des limites. Selon le Grand Robert *dans* peut indiquer :

- Un moment ou une époque : *ceci lui est arrivé dans son enfance.*
Il est dans sa deuxième année.
- Le futur : *il partira dans quinze jours*
- la durée : *je peux terminer le travail dans une minute*

Il semble que ce rapport de localisation temporelle peut être considéré tout à fait correct en arabe, en utilisant l'équivalent de la préposition *dans*.

" في " عطلة الصيف زرت المدينة.

[fi ʕCɛlati ʔɛssajf zCrtu lmadina].

dans les vacances d'été j'ai visité la ville..

La préposition *dans* correspond à " في " [fi] en arabe dialectal mais aussi classique. Ce phénomène est appelé calque ou plutôt interférence linguistique de type syntaxique. L'énoncé **P1** n'est pas le seul à marqué fautivement le rapport de localisation temporelle. Nous avons pu relever encore 06 items sur les 104 items.

P20 : Il passe le temps et affiche les informations **dans** la même temps.

يمضي الوقت و يظهر المعلومات " في " نفس الوقت.

[yomdi lwaqt wa jodhir ʔɛlmaʕlumɛ:t fi nafi ʔɛlwaqt]

Il permet de passer le temps et fournir des informations **en** même temps.

P37 : Même **dans** l'hiver, elle est belle.

حتى " في " الشتاء هي جميلة.

[ħatɛ: fi ʔɛʃʃitɛ:ʔ hija dʒamila]

Même *en /pendant* l'hiver, elle est toujours belle.

P73 : Dans la vacances je pars avec ma famille.

" في " العطلة أسافر مع عائلتي.

[fi ʕɔʔla ʔosɛ:fer maʕa ʕa:ilati].

Pendant les vacances, je voyage avec ma famille.

P74 : Dans le soir le ciel noir et le mer très calme.

" في " المساء السماء أسود و البحر هادئ.

[fi ʔElmasɛ:ʔe ʔEssamɛ:ʔu aswad wa ʔElbaħro hɛ:diʔ]

Au soir, le ciel est sombre et la mer est calme/Le soir, le ciel est sombre et la mer est calme.

P75 : La révolution contre la colonisation française **dans** 01 novembre 1954.

اندلعت الثورة ضد الاستعمار " في " أول نوفمبر 1945.

[ʔindalaʕat ʔEðəwra did ʔElistiʕma:r fi ʔawɛl novābr mil noɛf sã sRkāt katr]

La lutte contre la colonisation a été déclenchée le premier novembre 1954.

P99 : Dans notre temps la femme veut tout essayé.

" في " وقتنا تريد المرأة أن تجرب كل شيء.

[fi waqtinɛ: turidu ʔElmarʔa an todʕariba kolla ʕajʔ]

À présent, la femme veut tout essayer.

La structure du rapport de localisation temporelle exprimée par la préposition "في" [fi] en arabe semble être calqué sur la langue cible. Ce calque a été effectué soit en utilisant la préposition *dans* là où les élèves devraient utiliser une autre préposition (p1, p37 et p73 *dans* au lieu de *pendant*, p74 *dans* au lieu de *au*, p20 *dans* au lieu de *en*) soit en employant une préposition là où il ne faudrait pas (p75). Cet emploi peut être considéré tout à fait correct en arabe, en utilisant " [fi] l'équivalent de la préposition *dans*. La réaction des élèves en langue cible semble largement influencés par de la langue source.

Cependant, nous avons pu relever d'autres énoncés, où *dans* est employé de manière à exprimer correctement un rapport de localisation temporelle. Ce qui nous a paru frappant dans ces énoncés est la parfaite correspondance entre la structure du rapport de localisation temporelle exprimée par *dans* et celle employée pour marquer un rapport de localisation temporelle exprimée par son équivalent arabe "في" [fi]. Cette correspondance nous donne l'impression qu'il s'agit d'un transfert positif. Il faut reconnaître qu'il nous est difficile de prouver qu'il s'agit d'interférence linguistique, car la structure du rapport de localisation temporelle exprimée par *dans* est correct sémantiquement et syntaxiquement. Les énoncés p23, p33, p91, p93 et p94 illustrent cet emploi confirment ce constat.

P23 : L'ordinateur est un moyen de communication « et nécessaire **dans** la vie ».

و ضروري " في " الحياة.

[wa daruri fi ʔElħajɛ:t]

L'ordinateur est un moyen de communication, il est nécessaire **dans** la vie.

P33 : La télévision est très utile **dans** notre vie.

التلفاز جد ضروري " في " حياتنا.

[ʔɛtlfɛ:z dʒidu daruri fi ʔhajɛ:tinɛ:]

Il a la volonté pour travaille tout le temps « soit **dans** la journée soit **dans** la nuit ».

إما "في" النهار إما "في" الليل.

[imɛ: fi ʔɛnaha:r imɛ: fi ʔɛllajl]

Il a la volonté de travaille tout le temps « **dans** la journée comme **dans** la nuit ».

⧫

P93 : **Dans** cet moment la société Algérie;ns est très changés.

"في" هذا الوقت المجتمع الجزائري تغير كثيرا.

[fi haða ʔɛlwaqt ʔɛlmodʒɪtamaʕ ʔɛldʒazɛ:iri taʔɛajara kaøirɛn]

Dans ce moment, la société algérienne a beaucoup changé.

P94 : « **Dans** ce jour » l'armée fait tout les caractère de violence.

"في" ذلك اليوم.

[fi δɛ:lika ʔɛljawm]

Dans ce jour là, l'armée exerça de toutes les formes de la violence.

1.2.1.2- Le rapport de localisation spatiale :

Les élèves ont également employé la préposition *dans* de façon à exprimer un rapport de localisation spatiale. Cet emploi est illustré par les énoncés P14, P21, P36, P38, P43, P53, P57, P59, P65, P71, P72, P80, P83, P86, P96, P90, P98 et P101. Cependant, certains emplois de *dans* sont abusifs. Contemplons les énoncés P21, P36, P43, P53 et P101. Les syntagmes nominaux *dans le japon*, *dans l'Algérie*, *dans l'Algérie*, *dans la France*, *dans l'est Batna* et *dans le pays Algérien* sont formés selon le modèle *Pré+ Nom*. Le nom possède des traits qui permettent de localiser l'objet de la localisation dans chaque syntagme. Ces noms sont des noms propres ou un groupe nominal renvoyant à un nom propre.

L'examen de ces énoncés nous permet de penser que les élèves continuent à employer la préposition *dans* pour exprimer un rapport de localisation spatiale en imitant la structure du rapport de localisation spatiale exprimée par la préposition arabe "في" [fi].

P21 : Il est produit **dans** le Japon.

منتوج "في" اليابان

[mantudʒon fi ʔɛlja:ba:n]

Il est produit **au** Japon.

P36 : **Dans** l'Algérie il y a beaucoup des belles villes.

"في" الجزائر يوجد الكثير من المدن الجميلة.

[fi ʔɛldʒazɛ:ir judʒad ʔɛkaøir mina ʔɛlmodon ʔɛldʒamila]

En Algérie, il y a beaucoup de belles villes.

P43 : Je reste 2 mois **dans** l'Algérie.

بقيت شهرين "في" الجزائر.

[baqajtu ʔahrajni fi ʔɛldʒazɛ:ir]

J'ai passé deux mois **en** Algérie.

P53 : **Dans** l'est Batna la nature vous séduit.

" في " شرق باتنة تسحرك الطبيعة.

[fi ʃarq bɛ:tna tɛʃharoka ʔɛɛlabiʕa]

A l'est de Batna, la nature vous séduit.

P101 : La femme **dans** la France et la femme **dans** le pays Algérien est déferance.

المرأة " في " فرنسا و المرأة " في " البلد الجزائري اختلاف.

[ʔɛɛlmarʔa fi faransa: wa ʔɛɛlmarʔa fi ʔɛɛlbalɛd ʔɛɛldʒazɛ:iri ixtilɛ:f]

La femme **en** France et la femme **en** Algérie sont différentes.

Les élèves mettent en place des syntagmes prépositionnels véhiculant un rapport de localisation spatiale. Mais cet emploi semble être incorrect. Ils utilisent la préposition *dans* comme si elle est la seule à exprimer ce rapport. Ce qui justifie cette déviance est que ces élèves prennent pour référence les traits de la langue source pour agir dans la langue cible. Ceci nous permet de dire que ces énoncés marquent fautivement la propriété statique. Ces erreurs d'interférentielles semblent montrer que les élèves ignorent complètement qu'une seule préposition en arabe pourra avoir deux ou trois prépositions équivalentes mais différentes en français. Prenons l'exemple de la préposition " في " qui peut être interprété par *à l'intérieur de*. Elle peut être rendue par *en* (il est **en** prison), *à* (il est **à** la maison) ou *dans* (la clé est **dans** une boîte).

Notons que le rapport de localisation spatiale exprimé par في (l'équivalent de *dans* en français) est acceptable voire correct en arabe⁷¹. Cependant, l'équivalent français de la préposition arabe " في " [fi] pourra être rendu par plusieurs prépositions comme nous venons de le montrer. Le choix de la préposition dépend généralement du nom représentant le site. *En* par exemple introduit un nom propre de lieu de genre féminin, *à* introduit un nom propre de pays ou de région de type masculin, *en* peut introduire également un nom propre de lieu féminin ou un masculin commençant par une voyelle⁷². Les élèves inconscients de l'écart entre les deux systèmes prépositionnels français et arabe, utilisent *dans* pour introduire un nom propre de lieu féminin au lieu de *en* comme dans P36, P43, P101 ou *dans* au lieu de *à* ou *au* (*à le*) pour introduire un nom propre de lieu masculin comme dans P21.

À la différence des énoncés précédents, les noms représentant le cite dans les énoncés suivants ne sont pas un nom propre de lieu mais des noms communs. En dépit des déviances commises au niveau des ces énoncés, les élèves sont parvenus à produire des syntagmes prépositionnels corrects en faisant appel à la préposition spatiale *dans*. Si nous nous référons à l'analyse fonctionnelle de *dans* réalisée par Claude Vandeloise⁷³ et que nous avons présentée brièvement plus haut, l'emploi de *dans* semble être justifié. Observons les énoncés P71, P72, P57, P59, P14, P80 et P83.

P71 : La chace qui attire **dans** le Disert.

la chasse **dans** le disert attire les gens.

P72 : Je trouve dans cette ville le jardin.

je trouve un jardin **dans** cette ville.

⁷¹ Les deux systèmes prépositionnels entre l'arabe dialectal et arabe classique ou moderne sont formellement très voisins, bien que les prépositions en arabe dialectal semblent moins d'être nombreuses.

⁷² Dictionnaire le Grands Robert 2005.

⁷³ Cf. la préposition *dans* dans Vandeloise Claude. (1993). « les analyses de la préposition *dans* : faits linguistiques et effets méthodologiques », in A.-M. Berthonneau et P. Cadiot, *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Lille, presses universitaires de Lille, *lexique* 11, pp. 30-37.

P57: **Dans** cette ville il y a des régions très belles.
Dans cette ville, il y a des paysages très beaux.

P59 : Dans cette ville tu trouve deux quality de gens.
Dans cette ville, tu trouves deux types de gens.

P14 : l'Algérie, c'est la plus belle ville **dans** tout le mond.
L'Algérie est le plus beau pays dans le monde entier.

P80 : Le fumeur vivre dans un autre monde.
Le fumeur vit dans un autre monde.

P83 : La cigarette défence **dans** les endroit général.
La cigarette est défendue dans les endroits publics.

L'emploi de la préposition *dans* dans ces énoncés selon la relation contenant /contenu de C. Vandeloise pourrait être justifié comme suivant :

- Dans P 14 le contenu *l'Algérie* est inclus dans le contenant *le monde*. Nous pouvons dire également que le contenant contrôle la position du contenu.
- Dans P 57 le contenu *des paysages* est inclus dans le contenant *cette ville*. Ajoutons que le contenant contrôle la position du contenu.
- Dans P 59 contenu *types de gens* est inclus dans le contenant *cette ville*. Puis, le contenu se déplace vers le contenant.
- Dans P 71 le contenu *la chasse* se déplace vers le contenant *le disert*.
- Dans P 72 le contenu *le jardin* est inclus dans le contenant *cette ville*. Le contenu est aussi contrôlé par le contenant.
- Dans P 80 le contenu *le fumeur* est inclus dans le contenant *un autre monde*. De plus le contenu se déplace vers le contenant.
- Dans P 83 contenu *la cigarette* est inclus dans le contenant *les endroits publics*. De plus le contenu se déplace vers le contenant.

Ainsi nous pensons que l'usage de la préposition *dans* est suffisamment motivé. Il est motivé par un trais parfois deux traits parmi les trois traits⁷⁴ que C. Vandeloise propose pour décrire la relation contenant /contenu à propos de la préposition *dans*. Rappelons que Vandeloise estime qu'il suffit, dans une situation donnée, l'accomplissement d'un seul trait isolé pour pouvoir utiliser *dans* dans au sens locatif.

Si l'emploi de *dans* au sens spatial dans les énoncé P71, P72, P57, P59, P14, P80 et P83 semble être justifié, il ne le semble pas dans les énoncés P38, P49, P78, P79, P85, P86, P88, P96, P90 et P95.

P38 : Le neige **dans** la montagne.

"التلج فالجبل."

[ʔɛðɛldʒ fɛldʒbɛl]

La neige dure sur la montagne.

⁷⁴ Les trois traits élaborés par Vandelois pour motivé l'emploi de préposition *dans* dans un rapport de localisation spatial sont :

- a. Le contenant contrôle la position du contenu.
- b. Le contenu se déplace vers le contenant.
- c. Le contenu est inclus (au moins partiellement) dans le contenant ou dans la fermeture convexe de la partie contenant

P49 : Il nous présente « des information **dans** plusieurs sujets ».
معلومات "في" عدة مواضيع.

[maʕlumɛ:t fi ʕidɛt mawadiʕ]

Il nous présente des informations **sur** plusieurs sujets.

P78 : Le tabac est un produit « nocif **dans** la santé ».
يضر فالصحة.

[ʒdor fessaħħa]

Le tabac est un produit nocif **pour/ à** la santé.

P79 : la cigarette est la raison **dans** la mort les beaucoup de l'homme.
هي السببة فالموت.

[ʔɛssɛbba fɛlmu]

La cigarette est la cause **de** la mort de la plus part des hommes.

P85 : La colonisation fait crime **dans** les droits algériens.

يرتكب الاستعمار جريمة "في" حقوق الجزائريين.

[ʒartakib ʔɛlestiʕma: dʒarima fi ħoquqi ʔɛldʒa:irijin]

Le colonisateur commet des crimes **contre** les Algériens.

P86 : La grand guerre **dans** le mond.

أكبر حرب "في" العالم.

[akbar ħab fil ʕɛ :lɛm]

La plus grande guerre **au** monde.

P88 : Le peuple Algérien « participe **dans** cette guerre ».

الشعب الجزائري يشارك "في" هذه الحرب.

[joʔarik fi hɛ:ðihi ʔɛlħarb]

Le peuple algérien participe **à** cette guerre.

P90 : Elle est une rêve « pour travail **dans** toute les places ».

باش تخدم فكل بلاص.

[bɛ:f tɛxdɛm fi kul bla:s]

Elle rêve de travailler partout.

P95 : L'armée « jeter les algérien **dans** la mère est **dans** la routé ».

يرمي الجزائريين "في" البحر و "في" الطريق.

[ʒarmi ʔɛldʒa:irijin fi ʔɛlbaħr wa fi ʔɛlariq]

L'armée jette les Algérien **à/dans** la mer et **à** la rue.

P96 : Organiser une manifestation **dans** l'étranger.

تنظيم مظاهرة "في" الخارج.

[tandim moda:hara fi ʔɛlxaridʒ]

Organiser des manifestations **à** l'étranger.

L'emploi de *dans* semble être affecté par l'emploi de la préposition arabe "في" [fi] ou "ف" [f] sa version dialectale. C'est ce qui explique pourquoi *dans* est utilisé de façon erronée dans les énoncés P38, P96, P90, P86, P78, P79, P85, P88 et P95. La transformation littérale de chaque énoncé ou du syntagme prépositionnel contenant *dans* montre qu'il s'agit bel et bien d'un transfert négatif résultant ainsi des interférences linguistiques. Les producteurs de ces énoncés auraient adopté le même contexte linguistique propre au système prépositionnel arabe, dans lequel l'emploi de "في" [fi] ou "ف" [f] est correct, pour utiliser la préposition *dans* dans un contexte linguistique propre au système prépositionnel français. Il semble que les élèves ne se réfèrent pas uniquement à l'arabe classique mais parfois à l'arabe dialectal (au parler algérien).

Le recours à l'arabe dialectal a fait que l'élève emploie *dans* au lieu de *sur* dans P 38. Dans cet énoncé l'emploi de *sur* au sens spatial est justifié par deux critères. Selon P. Dendale et W. De Mulder par : d'abord, la position de la cible *la neige* qui se trouve plus haute que le site *la montagne*. Ceci veut dire que la cible est sur l'axe vertical par rapport au site. Puis par le contact vertical de la cible avec le site. P49 est autre cas montrant qu'il pourrait y avoir une interférence linguistique concernant les choix de la préposition *dans* à la place de *sur*. Ce choix semble être dicté par l'influence de l'arabe dialectal. [fi *ʕidEt mawadiʕ*], qui correspond à *Dans un sujet*, est une expression tout à fait correcte dans le parler algérien. L'élève s'est probablement référé à cette expression avant de choisir la préposition *dans* pour surmonter la difficulté qu'il a rencontrée au cours de la production de ce syntagme prépositionnel.

Quant au P 78 l'élève a employé *dans* à la place de *à* ou *pour* au sens de *par rapport à*. Le choix de la préposition *à* ou *pour* est motivé par un critère lexical. L'expression *être nocif* sélectionne la préposition *à* ou *pour*. Pour l'énoncé P 79 la préposition censée être utilisée est bien *de*. Le syntagme binominal *cause de la mort* présente le N1 *cause* comme source ou origine de N2. Seul *de* est capable de relier les deux noms en exprimant une relation de possession de type origine ou source. *De* présente N1 comme référent pour N2. P 90 présente une situation où la préposition est à éviter, car le syntagme prépositionnel *dans toutes les places* calqué sur la langue cible devrait être remplacé par un adverbe de lieu comme *partout* ou la locution adverbiale *n'importe où*.

Concernant les énoncés P85, P86, P88, P95 et P96 l'influence de la langue arabe classique semble flagrante. P 85 l'énoncé présente une idée exprimée selon une traduction littérale d'une phrase construite selon la langue arabe. Dans cette traduction, l'élève a utilisé fautiveusement la préposition *dans* qui correspond à "في" [fi] au lieu de la préposition *contre*. Le choix de la préposition *contre* est dicté par le syntagme *faire crime* ou plutôt *commettre des crimes* qui implique une opposition entre deux partis ou une lutte d'un parti avec un autre. Il s'avère que le même procédé a été adopté dans les énoncés P 86, P 88 et P 96. *Dans* a été substitué d'abord à la préposition *à* dans P 86 où elle se combine avec l'article défini masculin *le* pour donner la forme contractée *au* au lieu de *à le*. Puis à la préposition *à* dans P 88 pour introduire un complément d'objet indirect. Le verbe *participer*, sens de *y prendre part* ou *c'est y avoir part*, exige la sélection de la préposition *à*⁷⁵. En suite à la préposition *à* P96 pour introduire un complément de lieu. Quant au P 95, le verbe *jeter* accepte de sélectionner plusieurs prépositions. *Jeter à la mer* ou *jeter dans la mer* sont deux formes admissibles sauf que l'emploi de la deuxième forme est estimée rare. Cependant l'emploi de *dans* dans *jeter les Algériens dans la rue* semble être incorrect, car *jeter qqn* au sens de *jette dehors* ou *le rendre misérable* impose la préposition *à*. Le mauvais choix de la préposition dans cette situation semble être le résultat d'une interférence linguistique due au fait que l'élève a calqué l'expression arabe [jarmi fi ʔEʕariq] qui correspond littéralement à *jeter dans la rue*.

⁷⁵ Grevisse, (1996). *Quelle préposition ?*, Duculot, Bruxelles. P77.

Nous avons pu relever certains énoncés où les élèves ont fait correctement usage de la préposition *dans*. Ceci concerne les énoncés P22, P65, P95, et P98. À l'exception de *jetter ... dans la rue* p98

P22 : Il est important dans la vie quotidienne.

P65 : Envie de « revenir dans ce lieu ».

L'envie de revenir dans ce lieu.

P98 : Dans notre société, la distinction entre métiers féminins et métiers masculins est pratiqué

Dans notre société, la distinction existe entre métiers féminins et métiers masculins.

L'emploi de *dans* dans P22 et P98 pourrait être qualifié de figuré ou d'abstrait selon les termes de Ludo Melis. Cependant *dans* est employé pour exprimer un rapport de localisation spatiale dans P65. Le verbe *revenir* au sens de *retourner* ou *faire retour à* sélectionne la préposition *à* comme *dans*. *Revenir dans un lieu* ou *revenir à un lieu* sont donc deux formes correctes.

1.2.2- L'emploi de la préposition *à* dans le test N° 01 productions libres :

Lors des rédactions libres nos sujets ont fréquemment fait appel à la préposition *à* afin de produire des syntagmes prépositionnels exprimant diverses valeurs. Cet emploi semble parfois correct de point de vue sémantique et syntaxique. C'est le cas des énoncés P3, P4, P12, P18, P28, P60, P67, P100 et P103. Dans ces énoncés *à* est utilisé pour marquer l'emploi locatif, de la destination, le temps ou *à* introduire un infinitif.

Dans P30, P60, P67, P100 et P103

P30 : Elle se trouve **au** Nord-Ouest.

P60 : Tu partiras **à** Ghardaïa⁷⁶.

*Tu partiras **à** Ghardaïa.*

P67 : Un jour moi voyagé touriste **à** la ville Alger.

*Un jour, j'ai voyagé en touriste **à** la ville d'Alger.*

P103 : J'allai **à** sa maison.

P100 : La femme reste **à** la maison.

la sélection de *à* est motivé par le critère lexical. *se trouver*, *partir*, *rester*, *aller*, et *voyager* des verbes qui sélectionnent la préposition *à*. La préposition *à* exprime un rapport locatif correspondant à *où* ?.

Elle se trouve où ?/ au Nord-Ouest.

*Tu partiras où ?/ **à** Ghardaïa.*

*J'allai où ?/ **à** sa maison.*

*La femme reste où ?/ **à** la maison.*

⁷⁶ Selon le Grand Robert, les puristes, s'appuyant sur l'étymologie (*partir* : s'éloigner, se séparer de..., pour...) condamnent la construction de *partir* avec une préposition autre que *pour*. Certains qualifient *partir à...* « d'affreux provincialisme de Paris..., d'illogisme... » ; certains d'autres, de « solécisme ignoble ». Tandis que Grevisse, *le Bon Usage* construit *partir* avec *à*, *en*, *dans*, *chez...* etc. (cf., §942.

Ce rapport locatif est de type directionnel dans P60 et P103 selon la description de Ludo Melis et positionnel dans p100. Les propriétés sémantiques de *aller* et de *partir* expriment une action de *mouvement* ou bien de *déplacement vers*. Mais celles de *rester* expriment le *non-déplacement* ou de *continuer d'être à*.

Quant au P35 et P28,

P35 : Regardez la télévision *aux* temps vides.

P28 : *À* l'époque l'homme ne peut pas utiliser des outils qui facilite sa vie.

À l'époque l'homme ne peut pas utiliser des outils qui facilitent sa vie.

la préposition *à* qui commute avec *quand* ? exprime un rapport temporel.

Quand devriez-vous regarder la télévision ?/ *aux* temps vides.

Quand l'homme ne peut pas utiliser des outils qui facilitent sa vie ?/ *à* l'époque.

Dans les énoncés P3, P4, P12 et P18

P3 : Je veux l'aider *à* mettre fin *à* la cigarette.

P4 : J'invite tout le monde *à* se débarrasser le tapac.

J'invite tout le monde à se débarrasser du tabac.

P12 : L'ordinateur aide *à* organiser le travail. Il aide les élèves *à* étudier.

P18 : L'ordinateur sert *à* faciliter le travail de l'homme.

à introduit des verbes à l'infinitif. Ces verbes mis à l'infinitif expriment l'idée d'une action sans fournir des précisions de temps ou d'aspect ni des spécifications de relation indispensables au sujet. C'est pourquoi il est considéré comme une forme nominale ou substantivée.

D'autres énoncés présentent un emploi fautif de la préposition *à*. P9, P10, P44 et P48.

P9 : Je conseille tout les fumeurs *à* arrêter cette situation.

Je conseille tout les fumeurs de cesser de fumer.

P10 : Je conseille mon ami *à* éviter cette phénomène.

Je conseille mon ami d'éviter ce comportement.

P44 : Je demande *à* tous les hommes *à* acheter une télévision.

Je demande à tous les hommes d'acheter une télévision.

P48 : Je te conseille *à* regarder la télévision.

Je te conseille de regarder la télévision.

Ces énoncés montrent clairement que les élèves sont conscients que le verbe qui suit une préposition se met à l'infinitif. Cependant, le choix de la préposition semble tout à fait inadéquat à l'exception du premier syntagme prépositionnel de l'item P44.

Le verbe *conseiller* dans P9, P10 et P48, employé au sens de *pousser à*, introduit généralement deux compléments, le premier d'objet direct, le second d'objet indirect. Pour introduire le second, il est inéluctable d'utiliser une préposition. Cette préposition n'est autre que la préposition *de*. Le choix de *de* est motivé par le critère lexical incarné dans les verbes *conseiller*. Ce verbe, qui fonctionne comme tête externe du syntagme prépositionnel *d'arrêter*, *d'éviter* ou *de regarder*, a imposé la préposition *de*.

Concernant l'énoncé P44, le verbe *demande* s'implique largement dans le choix de la préposition *de*. Le verbe *demande* tête externe de *d'acheter* est suivi d'un verbe à l'infinitif. Les deux verbes *demande* et *acheter* n'ont pas le même sujet. La préposition à sélectionner dans un cas pareil est donc la préposition *de* à la place *à*. L'emploi de la préposition *à* avec le verbe *demande* suivi d'un verbe à l'infinitif est justifié si les deux verbes (*demande* et le verbe à l'infinitif qui le suit) ont le même sujet comme dans *il demande à manger*⁷⁷.

⁷⁷ Grevisse, op.cit. P40.

Nous pensons que l'emploi de la préposition *de* dans *conseiller qqn à* au lieu de *conseiller qqn de* dans les item P9, P10 et P48 pourrait être rapproché de l'emploi de *à* dans la forme

Je t'invite à regarder la télévision.

Cet emploi fautif de *à* pourrait être vu comme la conséquence d'une analogie avec la forme précitée où l'emploi de *à* est lexicalement justifié. La même justification pourrait être fournie pour justifier l'emploi fautif de la préposition *à* dans l'item P44 qui peut se rapprocher de l'emploi de *à* dans la forme

Je demande à boire.

Les élèves confondraient *demander à quelqu'un à faire quelque chose*, une structure erronée voisine, avec la structure correcte du français *demande à boire*.

Les items P2, P26, P61, P87 et P104 présentent un emploi de *à* intéressant.

P2 : J'aimerais visiter cette ville **à** autre fois.

J'aimerais visiter cette ville une autre fois.

P26 : J'aspire **à** chaque vacance visiter Tipaza.

J'espère visiter Tipaza toutes les vacances.

P104 : j'ai dit **à** lui.

Je lui ai dit.

P87 : **à** tout les années le peuple algérien souffrait.

Le peuple algérien souffrait tout le temps.

P61 : **à** la fin Ghardaïa est la fleur de Sahara.

Finalemant, Ghardaïa est la fleur du désert.

Il s'agit d'un emploi non justifié de point de vue syntaxique dans la langue cible. La préposition *à* aurait dû être supprimée. Cet emploi pourrait être considéré correct dans des structures propres au système de la langue source. C'est la raison qui nous pousse à expliquer cette déviance auprès de l'influence de la langue source, autrement dit l'arabe quelque soit sa variété. Contemplons l'équivalent arabe de chacun de ces énoncés :

P2 : باغي نزور هاذي لمدينة " في " مرة أخرى.

[*baʕi: nzur hɛ:ði lmdina fi mara xra*]

P26 : أتمنى زيارة هذه المدينة في كل عطلة.

[*ʔɛtɛmɛnna zija:rɛt hɛ:ðihi ʔɛlmadinɛ fi kulli ʕɔlɛ*]

P61 : قلت له.

[*qolt lɛhu*]

P87 : الشعب الجزائري يعاني في كل عام كان.

[*ʔɛʃʃɛʔb ʔɛldʒɛzɛ:iri joʕa:ni fi kulli ʕɛ:m*]

P61 : في النهاية غرداية هي زهرة الصحراء

[*fi nihɛ:jɛ ʕɛrdɛ:jɛ hijɛ zahratu ssahra:ʔ*]

Une préposition qui pourrait exprimer en elle-même une relation syntaxique ou sémantique en arabe, pourrait être remplacée en français par l'emploi de différents lexèmes verbaux, nominaux ou adverbaux. Ceci entraîne la suppression automatique de la préposition.

L'impropriété au niveau des structures des énoncés P2, P26, P61, P87 et P104 trouvent leur explication dans le calque sémantique des syntagmes prépositionnels en langue source ou L1. Cette stratégie est une pure interférence linguistique. Utiliser des syntagmes prépositionnels dans des énoncés pareils est considéré incorrect, cependant cet emploi est toléré ou obligatoire parfois en arabe. Comme il est toléré en L1, les sujets rédigeant ces énoncés confondent les deux structures en introduisant des syntagmes prépositionnels là où il est à éviter. Rappelons qu'une préposition comme *à* en français peut être rendu par deux, peut être plus, prépositions

différentes en arabe. C'est ainsi que *à* dans les énoncés suivants aura deux traductions différentes :

Il est allé à l'école. [δɛhɛba ilɛ: ʔɛlmadrasʔɛ]

Le jus est à table. [ʔɛlʕasir ʕalɛ ʔɛlta:wilɛ]

C'est à moi. [hɛðɛ: lɪ]

Il est à la maison. [huwa fi lmɛnzil]

Le fait que *à* peut être rendu par plusieurs préposition en arabe semble être illustré dans les productions écrites des élèves en particulier les énoncés P6, P13, P25, P34, P54, P64, P77 et P92.

P6 : Changement de couleur rose *à* noir.

تغير اللون الوردي إلى الأسود.

[taɫajor ʔɛlɛwn ʔɛlwardi ilʔɛ: ʔɛlɛswɛd]

Changement de la couleur rose en noir.

P13 : Si vous n'avez pas le gout de chocs" *à* votre vie" écoutez moi.

إذا لم تكن لديكم الصدمة في حياتكم اسمعوني.

[iðɛ: lɛm tɛkon lɛdɛjkom ʔɛssadma fi ħajɛ:tikom ismaɕuni]

Si vous n'avez pas connu la peur dans votre vie, écoutez-moi.

P25 : *à* l'été passé j'ai partire avec ... *à* une voyage *à* la ville de Tipaza.

"في" الصيف الماضي ذهبت "في" رحلة "إلى" مدينة تيبازة.

[fi ʔɛssajf lma:di δɛhɛbtu fi riħlɛ ilɛ mɛdinɛt tipa:za]

Pendant l'été passé, je suis parti avec ma famille en voyage pour Tipaza.

P34 : Elle nous donne les « leçons *à* islam ».

دوروس على الاسلام.

[durus alɛ: lislɛ:m]

Elle nous donne les leçons sur islam.

P40: « *à* la vacance » je visite la ville.

في العطلة.

[fi lɕoɛlɛ]

Pendant les vacances, je visite la ville.

P54 : J'ai eu l'occasion *à* visiter Alger.

كان لدي الحظ في زيارة الجزائر.

[kɛ:nɛ lɛdɛja ʔɛlħdu fi zeja:rɛt ʔɛldʒazɛ:er]

J'ai eu l'occasion de visiter Alger.

P64 : Tu n y a pas des information *à* cette ville.

أنت لا تملك معلومات على هذه المدينة

[ʔɛntɛ lɛ: tɛmlik mɛɕlumɛ:j alɛ: hɛ:ðihilmɛdinɛ]

Tu n'as pas des informations sur cette ville.

P77 : Le tabac a des grands méfaits *à* la santé de l'homme.

التبغ له أضرار كبيرة على صحة الإنسان.

[ʔɛteb] Iɛhu ɛdra:r ʕalɛ: siħati lʔinsɛ:n]

*Le tabac a des méfaits **sur** la santé de l'homme.*

P92 : « Le texte parle **à** la distinction » entre métier masculins et métiers féminins.

النص يتكلم على التمييز.

[ʔɛnnas jɛtakalɛm ʕalɛ: ɛtɛmjiz]

*Le texte parle **de** la distinction entre métier masculins et métiers féminins.*

À a été utilisé par certains élèves comme équivalent de diverses prépositions arabes : P6 « إلى » [ilɛ:], P13 « في » [fi], P25 : « في » [fi], « في » [fi] et « إلى » [ilɛ:], P34 « على » [ʕalɛ:], P54 : « في » [fi], P64 : « على » [ʕalɛ:], P77 « على » [ʕalɛ:] et P92 « على » [ʕalɛ:]

Cependant, les expressions *avoir des informations* et *avoir des méfaits* sélectionnent la préposition *sur* au lieu de *à*. *Avoir l'occasion* sélectionne la préposition *de*. Selon le français courant, il est d'usage de dire *dans la vie* et *pendant l'été*. *Changement de quelque chose* en quand il s'agit d'une substitution ou *changement de quelque chose contre quelque chose* s'il s'agit d'un échange.

Quant à l'énoncé P92, le verbe *parler* est généralement employé avec la préposition *avec* ou *à*, si le complément désigne une personne. Tandis que si le complément introduit par la préposition désigne quelque chose, *parler* sélectionne la préposition *de*.

Les impropriétés au niveau du choix de la préposition pour introduire un complément semblent interférer avec les constructions prépositionnelles propres à L1. Ces interférences résultent des stratégies auxquelles recourent les élèves en situation de difficulté. Cette stratégie se focalise sur le calque sémantique des syntagmes prépositionnels arabes.

Les énoncés P51, P55, P70 et P76 présentant des phrases où il est censé employer la préposition *à*, mais en agissant sous l'effet de la L1 ou L2 les élèves ont utilisé d'autres prépositions :

L'emploi de *en* dans P55

P55 : Elle se trouve **en** nord de Algérie.

pourrait être vu comme le résultat d'une analogie avec la forme :

*Elle se trouve **en face de** la maison.*

En face de se rapproche relativement de *en nord de*. La ressemblance entre les deux formes pourrait être le motif qui poussé l'élève à employer *en* à la place de *à* ou plutôt *au*.

L'emploi de *pour* dans P51, P70 et P76 :

P51 : J'invite les jeunes **pour** regarder la télévision.

*J'invite les jeunes **à** regarder la télévision.*

P70 : Le désert très beau **pour** visite.

*Le désert est très beau **à** visiter.*

P76 : Les Algérien réussissent **pour** prendre leur pays.

*Les Algériens réussissent **à** retrouver leur pays.*

aurait dû être remplacé par *à*. Si l'énoncé P51 semble être correct de point de vue grammatical, il ne le sera pas si nous prenons en considération le contexte de cet énoncé. L'élève est censé adresser un appel aux jeunes à regarder la télévision après avoir vanté ses qualités. Il ne s'agit pas d'une vraie invitation, mais plutôt d'une suggestion. Quant aux énoncés P70 et P76, ils semblent avoir subi respectivement l'influence de l'analogie des formes suivantes :

*Le désert est très beau **pour** la promenade.*

*Les Algériens luttent **pour** reprendre leur pays.*

Les énoncés P41 et P82 sont qualifié incorrects, vu que la manière dont ils ont été formulés exige d'introduire une préposition ; or la préposition a été carrément omise.

P41 : J'appel mes amis **à** visiter Bejaïa.

*J'appel mes amis **à** visiter Bejaïa.*

P82 : Tu résiste ce problème.

*Tu résistes **à** cette peine.*

Le verbe *résister*, au sens de *supporter sans faiblir ce qui est pénible* en parlant de ce qui est matériel, suppose utiliser la préposition *à*.

De même le verbe *appeler*, au sens de *inviter formellement quelqu'un à venir, à faire quelque chose*, exige employer la préposition *à*. Nous ne sommes pas parvenu à expliquer la suppression de *à* dans P41, cependant nous pensons que la suppression de *à* dans P82 semble justifié par

l'influence de L1 où l'équivalent du verbe *résister* " يقاوم " [joqa:wemu] est utilisé transitivement direct. Ceci explique pourquoi *résister* a été employé dans P82 transitivement direct.

1.2.3- L'emploi de la préposition *sur* dans le test N° 01 productions libres :

La préposition *sur* a été employé dans les énoncés P5, P7, P27, P31, P47, P62 et P46. L'emploi de *sur* est estimé correct selon l'usage courant dans P27, P31, P47 et P62.

P27 : Afficher des information qui se trouve **sur** un CD.

P31 : Elle s'étale **sur** une superficie de 300 K².

P47 : Elle document les jeunes **sur** plusieurs sujets

P62 : Le lever du soleil **sur** les lacs.

Cet emploi est motivé dans P31 par le critère lexical, car le verbe *s'étaler*, au sens d'*être étendu sur une surface*, impose le choix de *sur*. Le fait que la cible *informations* est en contact avec le site *CD* justifie l'emploi de *sur* dans Le P27. L'usage motive l'emploi de *sur* dans P62.

Mais l'emploi de *sur* dans P5, P7 et P46 est estimé erroné.

P5 : Un problème « dominer **sur** » la société.

يسيطر على.

[Jisajɛir ʕalɛ:]

Un problème domine la société.

P7 : Elle est dangereuse « **sur** la santé » humaine.

خطير على الصحة.

[xaɛɛr ʕalɛ:]

*Elle est dangereuse **pour** la santé humaine.*

P46 : La télévision nous donne des informations **pour** les gens.

*La télévision nous donne des informations **sur** les gens.*

Le verbe *dominer* au sens, *être plus important que les autres facteurs ou éléments*, est transitif direct. Cependant, il est employé de façon transitive indirecte. Cette tournure est correcte en L1. C'est pourquoi nous pensons que la verbe *dominer* a été structuré de la même façon que son équivalent arabe [Jisajɛir] يسيطر qui s'accompagne souvent de la préposition *sur*. Le syntagme prépositionnel *sur la santé* a probablement subi les mêmes effets que le verbe *dominer*. L'emploi de *sur* dans P5 et P7 présentent donc des interférences linguistiques. Quant à l'énoncé P46 ne trouve une explication ni auprès d'une interférence ni auprès d'une analogie.

1.2.4- L'emploi de la préposition **contre** dans le test N° 01 (productions libres) :

La fréquence de la préposition *contre* dans les rédactions libres des élèves s'est limitée à deux emplois non locatifs.

P75 : La révolution **contre** la colonisation avançais dans 01 novembre 1954.

*La lutte **contre** la colonisation a été déclenchée le premier novembre 1954.*

P89 : La colonisation français utiliser les moyens de violence contre le peuple Algérien.

*La colonisation française utiliser les moyens de violence **contre** le peuple Algérien.*

Cet emploi de *contre* est estimé correct. Selon l'usage courant, *contre* au sens, *en opposition à* ou *dans la lutte avec* est employer pour exprimer une relation de lutte et d'opposition entre deux partis. Il est employé également après les verbes *combattre*, *lutter* et leurs dérivés ou leurs synonymes.

1.2.5- L'emploi de la préposition **de** dans le test N° 01 productions libres :

Le nombre d'occurrences de la préposition *de* dans le corpus extrait du premier test est important. La préposition *de* semble être (par rapport aux autres prépositions bien entendu) la plus maîtrisée par les élèves, bien qu'elle soit la plus complexe parmi toutes les prépositions. Douze emplois sur vingt-quatre sont estimés corrects, ce qui présente la moitié de l'emploi de *de* dans les rédactions libres. Il s'agit des énoncés P8, P15, P17, P23, P58, P63, P65, P66, P77, P79, P84 et P102. Dans P8, P17, P23, P58, P63, P66, P77 et P84, l'utilisation de *de*, entre deux noms sert à mettre en relation (N1 *de* N2). Cette relation binominale sert à son tour à identifier N1 par N2. Un tel emploi a donné lieu à différentes interprétations ou relations de *de*.

P8 : Elle menace *la santé **du** fumeur*. Relation d'appartenance.

P17 : Il facilite *les opérations **de** communication*. Relation de destination.

P23 : L'ordinateur est *un moyen **de** communication* et nécessaire dans la vie. Relation de destination.

P58 : *Le source **de** la beauté* c'est sa chaleur. Relation de source

P63 : *Le royaume **de** l'eau*. Relation de localisation

P66 : *Les gens **de** cette ville*. Relation de localisation

P77 : Le tabac a des grands méfaits à *la santé **de** l'homme*. Relation d'appartenance.

P79 : la cigarette est la raison dans *la mort **de** l'homme*. Relation d'attribution

P84 : *L'importance **de** cette machine* emmagasiner information. Relation de qualité

P102 : J'étais arrivé **de** l'école.

Si nous nominalisons le verbe *arriver*, nous obtiendrons *L'arrivée **de** l'école* Relation de provenance

Dans les deux énoncés jugés corrects à savoir P15 et P65, la préposition *de* introduit des verbes à l'infinitif. Elle fonctionne comme une pure préposition, car comme l'a démontré Inge Bartning la pronominalisation ou la nominalisation font apparaître *en* complément et n'implique pas la suppression de *de* :

P15 : Il est capable **d'**effectuer plusieurs opérations.

*Il **en** est capable, **d'**effectuer plusieurs opérations.*

P65 : L'envie **de** revenir dans ce lieu.

***En** envie, **de** revenir dans ce lieu.*

Le reste d'énoncés est estimé incorrect. Dans certains énoncés *de* n'a pas été éliminé pourtant il se trouve devant une voyelle comme dans P52, P55 et P56.

P52 : L'humiliation **de** les français. / *L'humiliation **des** français.*

P55 : Elle se trouve en nord **de** Algérie. / *Elle se trouve au nord **d'**Algérie.*

P56 : Les habitants **de** Alger. / *Les habitants **d'**Alger.*

Pour nous ce procédé, qui consiste à supprimer, dans la prononciation et l'écriture une voyelle finale devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet en la remplaçant par une apostrophe, n'existe pas en arabe. Ceci nous laisse affirmer qu'il s'agit bel et bien d'une interférence linguistique pour justifier l'absence de l'élision de *de* dans ces énoncés.

Dans d'autres énoncés comme P91, P45 et P90 illustrent la confusion entre deux structures différentes : la proposition infinitive subordonnée de but et la proposition infinitive complétive.

P45 : Je les conseille **pour** regarde la télévision.

P90 : elle est une rêve **pour** travail dans toute les places.

P91 : Il a la volonté **pour** travaille tout le temps soit dans la journée soit dans la nuit.

Les phrases attendues étaient :

*Je les conseille **de** regarder la télévision.*

*Elle rêve **de** travailler partout.*

*Il a la volonté **de** travaille tout le temps soit dans la journée soit dans la nuit.*

la préposition *de* devait y être utilisée, cependant elle a été transgressée au profil de la préposition *pour*. L'emploi de *de* est motivé de point de vue lexical, car les expressions *conseiller quelqu'un*, *rêver* ou *avoir la volonté* ne font pas appel à la préposition *pour* mais plutôt à la préposition *de*.

Les déviations au niveau du choix de la préposition dans ces énoncés pourraient être justifiées par l'effet du calque sémantique de L1 sur L2. Il s'avère qu'il est correct en arabe dialectal d'employer le terme [bɛːʃ] équivalent de *pour* en français exprimant un rapport de but. Toutefois cette tournure est considérée fautive en français en particulier dans un contexte phrastique comme celui de P91, P45 et P90.

L'item P81 présente également un emploi fautif de la préposition *de*

P81 : Il augmente l'entention **de** l'homme.

Alors que la phrase attendue était

*Il accroît la tension **chez** l'homme.*

Car, comme l'affirme L. Melis, *chez* fonctionne seulement dans le domaine de localisation spatiale en relation avec des personnes. Ceci exige que le complément introduit par *chez* soit une personne ou un syntagme qui renvoie à une ou plusieurs personnes. Dans ce cas, le site est *l'homme* qui permet de localiser la cible *la tension*.

Les items P69, P11, P19, P16 et P29 sont également inacceptables

P69 : Des fettes **du** musique.

*Des fêtes **de** musique.*

P11 : Les moyen **en** communication.

*Les moyens **de** communication.*

P19 : Cette machine est moyen **en** communication.

*Cette machine est un moyen **de** communication.*

P16 : Elle se compose **par** l'écran, l'unité centrale et la souris.

*Elle se compose **de** l'écran, l'unité centrale et la souris.*

P29 : Cette machine se compose **pour** la clavier et la souri.

*Cette machine se compose **du** clavier et **de** la souris.*

car certaines propriétés ont été transgressées. Dans P11 et P19 la propriété de destination qui devait être utilisée par le biais de *de* a été transgressée par l'emploi de *en*. En outre les propriétés du verbe *se composer* dans P16 et P29 qui exige l'emploi de *de* ont été violées par l'emploi de *en*. Le même jugement pourrait être porté sur l'item P69. Cependant les motifs de ces déviations restent absurdes pour nous car un tel emploi aberrant ne trouve d'explications ni dans l'interférence linguistique ni non plus dans l'analogie.

L'analyse des résultats des essais ou des rédactions libres des élèves s'est portée sur 104 items. Dans ces items, nous avons pu traiter 124 syntagmes prépositionnels, dont 52 ont été estimés corrects et 70 ont été jugés incorrects ou fautifs. Sur les 70 emplois ambigus de prépositions jugés incorrects, 58 ont été motivés par l'influence d'interférence linguistique, 07 emplois calqués sur des formes analogiques et 07 emplois absurdes immotivés.

2- Les résultats du test N° 02 (énoncés lacunaire).

2.1- Présentation des résultats.

La préposition censée être utilisée	P105	P106	P107	P108	P109	P110	P111	P112	P113
	Il cherche des informations sur internet.	Il répond à la question.	Je pense à ma mère.	Il parle au téléphone.	Il refuse de chanter.	C'est une brosse à dents.	Je rentre chez moi.	Il parle de la justice.	Il habite à Alger.
Élève									
N° 1	dans	sur	à	par	de	de	avec	de	à
N° 2	sur	à	pour	dans	de	à	pour	de	à
N° 3	dans	sur	à	en	en	de	avec	de	à
N° 4	sur	à	pour	à le	de	de	chez	de	à
N° 5	à	sur	à	à	pour	de	chez	à	en
N° 6	en	sur	à	par	en	en	chez	sur	à
N° 7	dans	sur	à	en	de	de	chez	sur	à
N° 8	dans	avec	dans	par	pour	de	chez	de	à
N° 9	sur	sur	à	en	pour	de	avec	sur	à
N° 10	en	sur	à	en	de	pour	chez	sur	dans
N° 11	Ø	à	dans	dans	pour	pour	à	à	dans
N° 12	en	sur	Dans	dans	pour	de	avec	sur	dans
N° 13	sur	à	A	avec	à	sur	à	de	en
N° 14	en	de	A	dans	de	pour	chez	de	à
N° 15	Ø	sur	Sur	dans	à	pour	avec	sur	à
N° 16	à	à	A	à le	à	de	chez	de	à
N° 17	en	à	Dans	dans	en	de	pour	sur	à
N° 18	en	avec	Pour	en	en	de	avec	avec	à
N° 19	Ø	sur	Pour	par	en	de	avec	avec	à
N° 20	Ø	à	A	à le	de	pour	avec	sur	à
N° 21	dans	à	A	en	de	de	avec	avec	à
N° 22	dans	sur	Sur	sur	en	de	avec	sur	en
N° 23	dans	sur	A	en	en	pour	chez	avec	à
N° 24	dans	sur	dans	en	en	de	avec	sur	à
N° 25	en	sur	à	par	de	de	avec	sur	à
N° 26	en	sur	à	par	de	pour	avec	sur	à
N° 27	en	sur	à	par	de	de	avec	de	dans
N° 28	d'	sur	à	en	En	de	avec	à	à
N° 29	à	sur	à	en	En	de	chez	à	dans
N° 30	sur	à	pour	à le	en	de	chez	sur	dans
N° 31	sur	sur	sur	avec	En	pour	avec	de	à
N° 32	sur	pour	à	en	En	de	chez	sur	en
N° 33	dans	sur	à	au	de	à	avec	sur	dans
N° 34	en	sur	dans	à le	de	de	avec	sur	dans
N° 35	en	sur	sur	en	à	de	avec	sur	dans
N° 36	dans	sur	pour	en	pour	de	avec	sur	dans
N° 37	à	sur	à	en	de	à	avec	sur	à
N° 38	avec	à	à	à le	à	en	avec	à	à
N° 39	dans	avec	à	dans	en	pour	pour	sur	dans
N° 40	dans	sur	dans	dans	en	de	avec	sur	à
N° 41	en	pour	à	à	de	à	avec	de	à
N° 42	dans	sur	à	en	à	de	avec	de	à
N° 43	dans	sur	à	en	de	de	à	de	à
N° 44	sur	à	à	à le	de	de	avec	à	dans
N° 45	dans	sur	sur	dans	à	de	avec	sur	dans
N° 46	dans	sur	sur	dans	à	de	avec	sur	dans
N° 47	dans	sur	sur	dans	à	pour	avec	sur	dans
N° 48	dans	sur	sur	dans	à	pour	avec	sur	dans
N° 49	dans	sur	sur	dans	à	de	avec	sur	dans
N° 50	dans	sur	sur	dans	à	de	avec	sur	dans

2.2- Analyse des résultats.

Après avoir analysé tous les énoncés extraits des essais de nos sujets, nous allons procéder maintenant à l'analyse des énoncés que les élèves devaient compléter par des prépositions. Dans cette analyse nous tenons à immatriculer les neuf énoncés de ce deuxième teste de 105 jusqu'à 113 pour éviter toute confusion possible avec les énoncés du premier test. Tout d'abord, nous commencerons par citer l'énoncé tel qu'il a été proposé aux élèves dans le test. Puis, nous donnerons la forme attendue à cet énoncé en le complétant par la préposition adéquate. En suite, nous exposerons les différentes réponses données par les élèves. Chaque réponse sera suivie du nombre d'élèves qui auraient opté pour la même réponse. Notons que le signe Ø est utilisé pour marquer les énoncés auxquels les élèves n'ont pas porté des éléments de réponse. Autrement dit ces énoncés n'ont pas été complétés par une préposition. Ces énoncés là ne seront pris en considération au cours de notre analyse.

Pour l'énoncé P105

P105 : *Il cherche des informations..... internet.*

la préposition censée être utilisée était *sur*. Le choix de la préposition *sur*, qui prend un sens figuré, est justifié par le fait qu'*internet* est considéré comme une surface à naviguer ou à surfer qui dispose d'informations sur de nombreux sites. Celui qui utilise *internet* pour chercher des informations est vu comme une personne pratiquant le surfer sur une surface quelconque. C'est pourquoi l'usage impose la préposition *sur* pour dire :

*Naviguer **sur** la Toile.*

*Naviguer, surfer **sur** Internet.*

*Surfer **sur** le Web, faire une recherche **sur** le web.*

Cependant les réponses données par les élèves étaient

*Il cherche des informations **dans** internet. (20 élèves). Il cherche des informations **sur** internet. (08 élèves)*

*Il cherche des informations **à** internet. (04 élèves). Il cherche des informations **en** internet. (12 élèves)*

*Il cherche des informations **d'**internet. (01 élève). Il cherche des informations **avec** internet. (01 élève)*

*Il cherche des informations **Ø** internet. (04 élèves)*

À l'exception de *sur* toutes les autres prépositions sont considérées impropres ou plutôt incorrectes. Les emplois fautifs dans la langue cible semblent trouver des explications dans l'influence de la langue source en particulier l'arabe dialectal dans lequel la majorité d'élèves perçoit le réseau *internet* comme *contenant* et les informations qui y existent comme *contenu*. Les deux formes *dans internet*. *en internet*, correspondent à la forme dialectale *يبحث في لانتارنات* [jɛbħɛØfi lɛntɛrnɛt]. Comme les deux prépositions *dans* et *en* expriment un sens d'*intérieurité*, elles étaient rendues par la préposition arabe [fɪ] qui exprime le même sens en arabe. Les formes *d'internet* (rapport d'origine) et *avec internet* (rapport de moyen) correspondent respectivement aux formes dialectales suivantes *معلومات تاع لانتارنات* [mɛɣlumɛ:t tɛ:ɣ lɛntɛrnɛt] et *يبحث بلانتارنات* [jɛbħɛØ bɪlɛntɛrnɛt]. La structure *à internet* aurait été calquée sur la même forme dialectale que *dans internet* *يبحث في لانتارنات* [jɛbħɛØfi lɛntɛrnɛt], Car la préposition *à* pourrait aussi exprimer le sens de *l'intérieurité*. Le transfert négatif des structures de l'arabe dialectal vers L2 semble être encore une fois le motif de l'emploi fautif des prépositions dans L2.

Quant à l'énoncé P106

P106 : *Il répond la question.*

la préposition attendue était *à*. Elle a introduit un complément non locatif commutant avec *y*:

*Il répond **à la question**/ il **y** répond.*

Les propriétés verbales de *répondre*, qui fonctionne comme tête externe, imposent la sélection de la préposition *à*. Cette dernière accompagne souvent le verbe *répondre* employé, sans objet direct de façon transitive indirecte, au sens de « *faire connaître en retour sa pensée, son sentiment (à celui qui s'est adressé à la personne représentée par le sujet) ou répondre verbalement (à quelque chose)*⁷⁸. Selon le critère lexical exposé supra dans le premier chapitre, *répondre* exige le choix de la préposition *à*.

Nos sujets ont employé plusieurs prépositions pour compléter cet énoncé. Certains étaient conscients que la préposition *à* est celle qu'il faudrait employer. Certains d'autres ont utilisé d'autres prépositions, des choix que nous estimons incorrects. Les réponses données par les élèves sont :

Il répond sur la question. (34 élèves). Il répond à la question. (11 élèves)

Il répond pour la question. (02 élèves). Il répond avec la question. (03 élèves).

En effet, la majorité des élèves ont opté pour la préposition *sur*. Ce choix n'est pas aléatoire, mais il est motivé par le fait que ces élèves se sont référés à L1 pour trouver la préposition convenable et de se débarrasser par la suite de cette situation contraignante. La préposition employée dans la version arabe de cet énoncé est على [ʕɛ lɛ:] qui correspond en français à la préposition *sur*.

أجاب التلميذ على السؤال. [ʔ ɛdʒɛ:ba ʔɛtɛlmið ʕalɛ: ɛssuɛ:l]

Peu d'élèves (cinq pour être exact) ont complété cet énoncé par *pour* ou *avec*. Les motifs de ce choix nous paraissent absurdes.

En revanche l'énoncé P107

P107 : Je pense ma mère.

semble poser moins de difficulté aux élèves par rapport à l'énoncé précédent. La plupart des élèves ont complété cet énoncé par la préposition censée être utilisée

Je pense à ma mère. (27 élèves).

Tout comme l'énoncé P106, *à* a introduit un complément non locatif commutant avec *y* :

Je pense à ma mère. /J'y pense.

Les mêmes raisons qui motivent l'emploi de *à* dans P106 avec le verbe *répondre* semblent motiver l'usage de la préposition *à* dans P107 où elle accompagne le verbe *penser*. Ce dernier est utilisé au sens d'*appliquer son esprit à un objet concret ou abstrait, actuel ou non en l'évoquer par la mémoire ou l'imagination*⁷⁹.

Comme dans chaque énoncé, il y a toujours certains élèves qui éprouvent des difficultés à le compléter par la préposition ad hoc. Les réponses données par les élèves illustrent ceci :

Je pense pour ma mère. (06 élèves). Je pense sur ma mère. (10 é élèves). Je pense dans ma mère. (07 élèves).

Dans les trois cas l'emploi des prépositions *pour*, *sur* et *dans* est justifié par le calque sémantique à partir de L.C sur L.S. Il s'avère que l'emploi des équivalents de ces trois prépositions en arabes dialectal est correct :

نختم على [nxɛmɛm ʕɛ lɛ:]

je pense sur

نختم في [nxɛmɛm fi]

je pense dans

نختم علاج [nxɛmɛm ʕɛ lɛ:dʒɛ:l]

je pense pour

⁷⁸ Dictionnaire. (2005). Le Grand Robert.

⁷⁹ ibidem

L'interférence entre L.C et L.S motive encore une fois certains emplois incorrects des prépositions à l'écrit chez nos sujets.

Une même préposition en arabe pourrait être rendue par diverses prépositions en français. Ce constat peut être illustré par les réponses que les élèves ont utilisées pour compléter P108 :

P108 : Il parle le téléphone.

La préposition censée être utilisée était *à* qui se combine avec l'article défini masculin *le* et donne la forme contractée *au*. L'absence de ce procédé en arabe semble justifier pourquoi certains élèves ont employé *à* mais sans procéder à la contraction de cette préposition avec l'article défini masculin *le*. Ceci nous permet de penser qu'il s'agit d'une interférence linguistique.

Le verbe intransitif *parler* n'a pas besoin de complément d'objet, mais il peut accepter un complément circonstanciel tel un complément de moyen par le biais d'une préposition. Cette préposition selon l'usage courant n'est autre que *à*.

Cependant le plus grand nombre d'élèves ont employé d'autres prépositions :

Il parle **dans** le téléphone. (14 élèves). Il parle **en** téléphone. (16 élèves). Il parle **à le** téléphone. (09 élèves).

Il parle **par** le téléphone. (07 élèves). Il parle **sur** le téléphone. (01 élèves). Il parle **au** téléphone. (01 élèves).

Il parle **avec** le téléphone. (02 élèves).

Les structures *par le téléphone*, *avec le téléphone*, *en téléphone* semblent être des syntagmes prépositionnels où la préposition introduit un complément de moyen. Cette tournure s'avère affecté de la structure de l'arabe dialectale qui consiste à introduire un complément de moyen en faisant usage de la préposition [bɛ] " ب ". Cette dernière peut introduire plusieurs types de compléments parmi lesquels un complément de moyen.

يهدر بالتليفون [jahdɛr bɛttelifu:n]

Apparemment les élèves ont rendu la préposition arabe [bɛ] par plusieurs prépositions en français à savoir *par*, *avec* et *en* pour exprimer le moyen ou l'instrument.

L'emploi de *dans*, quant à lui, paraît calqué sur une autre structure plus courante en arabe dialectal que la précédente :

يهدر فالتليفون [jahdɛr fɛttelifu:n]

[fɛ] comme étant l'équivalent arabe de *dans* en français, certains élèves l'ont traduit directement pour compléter l'énoncé P108.

Un seul élève a choisi de compléter l'énoncé P108 par la préposition *sur*. Un emploi que nous considérons complètement absurde car il ne se réfère à aucune structure spécifique au système prépositionnel arabe ou français.

Le cinquième énoncé proposé aux élèves dans le deuxième test était

P109 : Il refuse chanter.

Pour cet énoncé, la préposition censée être utilisée était *de*. Dans ce contexte *de* introduit un infinitif qui prend une forme nominale exprimant l'idée de l'action sans spécification de temps ni d'aspect, d'une manière abstraite et indéterminée, sans aucune relation nécessaire au sujet *il*.

Sur le plan lexical, les propriétés verbales de *refuser* s'impliquent largement dans le choix de la préposition *de*. Dans cet énoncé, *refuser* est un verbe transitif indirect qui signifiant *ne pas admettre*. Ce verbe sélectionne la préposition *de* selon ce que Ludo Melis appelle mode de sélection lexicale. Ce mode

« est associé au phénomène des prépositions fixes accompagnant certains verbes, noms et adjectifs ou certaines combinaisons d'un verbe support et

d'une séquence non verbale. Le choix de la préposition est spécifique : *compter sur, consister en opter pour parler de penser à...* »⁸⁰

C'est pourquoi nous estimons correct les énoncés qui ont été complétés par *de*.

Réponses donné par les élèves :

Il refuse de chanter. (17 élèves). Il refuse pour chanter. (06 élèves). Il refuse en chanter. (15 élèves).

Il refuse à chanter. (12 élèves).

Les élèves qui ont employé *à* semblent procéder ainsi par analogie avec le verbe *continuer* qui peut être employé avec les deux prépositions *à* ou *de* :

Il refuse de chanter. / Il refuse à chanter.

À propos de l'emploi de *en* et de *pour*, nous ne pourrions fournir aucun motif, car cet emploi paraît tout à fait aberrant et de ce fait absurde.

L'énoncé P111

P110 : C'est une brosse ... dents.

Était censé être complété par la préposition *à*. *Brosse à dents* est un syntagme nominal sous forme de *N1 à N2*. Ce syntagme binominal présente une structure qui « [...] remplit une fonction de base qui lui est propre : celle de construire des désignateurs pour des sous-classes intentionnelles de *N2* ». ⁸¹

D'après cette citation, *N2* précise le type de ce que dénomme *N1*. Dans le cas de *brosse*, il est censé pouvoir désigner toute une classe de brosses par exemple *brosse (à habit)*, *brosse (à ongles)* et *brosse (à cheveux)* sont toutes à l'origine des brosses. Cependant *N2* est employé pour préciser de quel type de brosse il s'agit.

Le choix de la préposition *à* est motivé par l'usage courant qui impose la préposition *à* au lieu surtout de *pour*.

Afin de compléter cet item les élèves ont sélectionné plusieurs prépositions :

C'est une brosse de dents. (32 élèves). C'est une brosse à dents. (04 élèves).

C'est une brosse en dents. (02 élèves). C'est une brosse sur dents. (01 élèves).

C'est une brosse pour dents. (11 élèves).

Brosse à dents est un concept qui désigne « *petite brosse à manche allongé, servant à nettoyer les dents.* »⁸²

Ce syntagme pourrait s'interpréter comme *brosse pour dents* ou *brosse destinée à un usage relatif aux dents*.

Parmi ces réponses incorrectes, certaines démontrent que la propriété de destination qui devait être utilisée par le truchement de la préposition *à* a été transgressée au profit de la propriété possession exprimée par *de*. Ce choix semble être dicté par le calque sémantique de l'expression de l'arabe dialectal:

بروصة تاع لسان

[bro:sa tɛ:ʕ lɛsnɛn].

Brosse de dents

Dans cette expression arabe, le rapport de possession n'est exprimé par aucune préposition, Plutôt il se laisse déduire à partir des propriétés sémantiques de cette structure binominale. *N1* est déterminé par *N2* c'est-à-dire le complément de nom. D'autres réponses incorrectes présentent également un cas d'interférence linguistique qui a été dicté par un calque sémantique sur une expression de l'arabe dialectal. Ce sont les énoncés complétés par la préposition *pour*:

بروصة للسان

⁸⁰ Ludo MELIS. *op. cit.*, p. 28.

⁸¹ Pierre Cadiot. (1993). « à entre deux noms : vers la composition nominale » in A.-M. Berthonneau et P. Cadiot, *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Lille, presses universitaires de Lille, *Lexique* 11, pp. 163-192.

⁸² Dictionnaire. (2005). Le Grand Robert.

[bro:sa llɛsnɛn].

Brosse pour dents

Si l'emploi de *de* et de *pour* s'explique par les effets de l'interférence des deux systèmes prépositionnels arabe et français, l'emploi de *sur* et *en* par certains élèves semble parfaitement absurde.

Pour le septième énoncé proposé aux élèves était :

P111 : je rentre moi.

Il était attendu qu'il soit complété par la préposition *chez* : cette préposition, comme l'affirme L. Melis, exprime une valeur de localisation spatiale. Mais cette valeur de localisation est en relation avec des personnes. Ceci implique que le site, qui permet de localiser la cible soit une personne.

Ceci explique pourquoi l'emploi de la préposition *chez* dans cet énoncé est considéré comme correct.

Cependant peu d'élèves ont opté pour cette préposition comme le montrent les réponses des élèves :

Je rentre avec moi. (35 élèves). Je rentre chez moi. (12 élèves). Je rentre à moi. (03 élèves).

La majorité des élèves ont choisi de compléter cet énoncé par la préposition *avec*. Un emploi qui est parfaitement incorrect. Rappelons que la préposition *avec* n'était pas donnée dans la consigne. La liste des prépositions que les élèves devaient utiliser pour compléter les énoncés de ce test était *à, de, chez, en, dans, pour, vers* ou *sur*. D'autres élèves ont opté pour la préposition *à* qui aussi un emploi fautif. Ces deux derniers emplois *avec moi* et *à moi* s'avèrent aberrants, vu qu'ils paraissent complètement ambigus et aberrants sur le plan sémantique. Des emplois pareils semblent tout à fait aléatoires.

L'énoncé P113

P112 : Il parle la justice.

aurait dû être complété par la préposition *de*

Il parle de la justice.

Le verbe *parler* transitif indirect est employé au sens d'*exprimer ses idées sur faire part de ses pensées, de son avis sur*⁸³. Ce verbe vu ses propriétés verbales sélectionne, selon le mode de sélection lexicale, la préposition *de*. Ce motif n'est pas évident pour les élèves, sinon comment expliquer la majorité incorrecte des réponses données par les élèves :

Il parle de la justice. (13 élèves). Il parle à la justice. (06 élèves). Il parle sur la justice. (27 élèves).

Il parle avec la justice. (04 élèves).

La moitié des élèves a choisi la préposition *sur*. Un choix purement interférentiel, car il s'interfère avec une structure arabe où l'emploi de l'équivalent de la préposition *sur* est correct.

Cette préposition est على [ʔalɛ:] :

يتكلم على العدالة.

Il parle sur la justice

Les élèves qui ont choisi de compléter l'énoncé P111 par la préposition *sur* se sont référés, nous semble-t-il, au système prépositionnel arabe.

Ceux qui ont complété cet énoncé par la préposition *à* auraient confondu la structure *parler de la justice* et *parler à la radio*. Cet emploi peut être donc vu comme le résultat d'une analogie avec une autre structure voisine en français. Quant à l'emploi de *avec*, il pourrait être considéré complètement absurde.

⁸³ Dictionnaire. (2005). Le Grand Robert.

Le dernier énoncé proposé aux élèves dans le deuxième test était :

P113 : Il habite ... Alger.

Pour cet énoncé, la préposition censée être utilisée était *à*. Dans ce contexte *à* exprime un rapport locatif et introduit un complément correspondant à *où* ?

Question : *il habite où ?* / Réponse : **à Alger**.

Habiter est employé intransitivement au d'*avoir sa demeure en un lieu ou quelque part*⁸⁴. Il sélectionne, selon le critère lexical, la préposition *à*. *À* introduit un complément circonstanciel de lieu.

La plupart des élève était conscients que le verbe *habiter* exige l'emploi de *à* comme le montrent leurs les réponses. Toutefois, certaines d'autres réponses ont donné lieu à des emplois incorrects :

Il habite à Alger. (28 élèves). *Il habite en Alger.* (04 élèves). *Il habite dans Alger.* (18 élèves).

L'emploi de la préposition *en* se montre comme le résultat d'une analogie avec l'expression voisine du français :

Il habite en Algérie.

Tandis que l'emploi de *dans* est le produit pur d'une interférence linguistique. L'emploi de la préposition في [fi], équivalent de *dans* en français, est correct en arabe. Il semble que les élèves qui ont choisi la préposition *dans* se sont référés à cette structure arabe pour compléter cet énoncé.

3- Les résultats du test N° 03 (texte lacunaire accompagné d'un support visuel).

3.1- Présentation des résultats.

Le troisième test porte uniquement sur l'emploi pur de la localisation spatiale de type statique. Il s'agit de l'emploi locatif de trois prépositions à savoir *contre*, *sur* et *à*. Le tableau suivant a été élaboré de façon à synthétiser les résultats obtenus dans ce test.

Pour faciliter l'identification de chaque énoncé, les neuf énoncés de ce troisième test sont immatriculés de 114 jusqu'à 122. L'analyse de ces énoncés sera presque identique à celle des énoncés du deuxième test : rappeler l'énoncé, citer la préposition censée être employée, exposer les différentes réponses données par les élèves puis évaluer ces réponses en essayant de motiver chaque emploi fautif de préposition.

⁸⁴ Dictionnaire. (2005). Le Grand Robert.

	P114	P115	P116	P117	P118	P119	P120	P121
La préposition censée être utilisée	- Le livre est contre le mur.	- La table est placée contre le mur.	- La tige métallique, servant à remuer les braises, est calée contre le mur droit de la cheminée.	- Une boîte rectangulaire plaquée contre le mur.	- Une lampe fixée sur le plafond.	- On distingue la présence d'un chaudron sur un feu.	- Des cadres accrochés au mur.	- Une veste et un chapeau à une porte.
Élève								
N°1	sur	devant	par	dans	dans	sur	dans	avec
N°2	sur	dans	sur	dans	dans	dans	dans	dans
N°3	sur	devant	sur	sur	dans	sur	sur	sur
N°4	Ø	devant	Sur	dans	dans	d'	sur	dans
N°5	sur	devant	sur	dans	dans	d'	sur	dans
N°6	sur	devant	sur	sur	sur	sur	avec	sur
N°7	sur	devant	sur	sur	sur	sur	sur	sur
N°8	contre	à	avec	dans	au	de	avec	à
N°9	dans	à côté de	par	avec	sur	sur	Ø	avec
N°10	sur	devant	par	sur	dans	entre	par	avec
N°11	dans	dans	sur	sur	sur	sur	dans	sur
N°12	dans	sur	sur	sur	sur	sur	dans	dans
N°13	sur	devant	sur	avec	dans	sur	sur	sur
N°14	sur	dans	sur	dans	sur	dans	dans	dans
N°15	dans	à	devant	avec	de	à	sur	à
N°16	sur	sur	sur	devant	dans	dans	sur	dans
N°17	Ø	devant	Ø	avec	Ø	Ø	Ø	avec
N°18	dans	à	avec	avec	au	de	avec	à
N°19	dans	à	avec	avec	de	de	au	avec
N°20	dans	devant	Avec	dans	dans	dans	sur	dans
N°21	dans	à	contre	par	dans	par	Ø	sur
N°22	dans	devant	de	sur	par	dans	au	dans
N°23	sur	sur	sur	avec	sur	dans	dans	sur
N°24	dans	dans	sur	sur	dans	sur	dans	sur
N°25	avec	sur	sur	dans	dans	sur	dans	sur
N°26	dans	sur	sur	sur	dans	sur	dans	sur
N°27	avec	dans	sur	sur	dans	sur	dans	sur
N°28	dans	dans	sur	dans	dans	sur	dans	sur
N°29	dans	à côté de	avec	sur	dans	sur	dans	avec
N°30	sur	sur	sur	sur	sur	d'	dans	sur
N°31	sur	sur	sur	sur	sur	sur	sur	sur
N°32	sur	devant	sur	sur	dans	sur	sur	sur
N°33	sur	à côté de	sur	avec	haut	sur	dans	dans
N°34	sur	à côté de	avec	sur	dans	sur	dans	dans
N°35	sur	contre	avec	sur	sur	de	sur	dans
N°36	dans	devant	sur	devant	sur	sur	devant	devant
N°37	dans	sur	sur	sur	de	sur	dans	sur
N°38	dans	contre	avec	sur	dans	à	sur	sur
N°39	Ø	devant	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø	avec
N°40	sur	dans	par	sur	dans	sur	sur	sur
N°41	sur	dans	sur	sur	dans	à	sur	sur
N°42	sur	dans	contre	sur	sur	sur	sur	sur
N°43	sur	dans	avec	sur	dans	à	sur	sur
N°44	sur	dans	avec	sur	dans	sur	sur	sur
N°45	sur	dans	avec	sur	dans	à	sur	avec
N°46	sur	dans	sur	sur	sur	sur	sur	sur
N°47	sur	dans	sur	sur	dans	à	sur	sur
N°48	sur	dans	sur	sur	dans	sur	sur	sur
N°49	sur	dans	sur	sur	dans	sur	sur	sur
N°50	sur	devant	Ø	avec	Ø	Ø	Ø	Ø

3.2- Analyse des résultats.

3.2.1- Le cas de *contre*.

Dans ce test, nos sujets ont été appelés de faire usage de la préposition *contre* pour quatre rapports de localisation spatiale, à savoir les rapports de lieu existant entre *livre/mur*, *table/mur*, *tige/mur* et *boîte/mur*. La localisation de ces objets *livre*, *table*, *tige* et *boîte* se fait dépendamment d'un autre objet qui est le *mur*.

P114- Le livre est *contre* le mur.

P115- La table est placée *contre* le mur.

P116- La tige métallique, servant à remuer les braises, est calée *contre* le mur droit de la cheminée.

P117- Une boîte rectangulaire plaquée *contre* le mur.

En nous référant à la description spatiale de *contre* dans les travaux de P. DENDALE, l'emploi de *contre* dans les énoncés P14, P15, P16 et P17 est motivé par les traits « maximalisation de la proximité » et « point de blocage ». La position des objets, tels qu'ils apparaissent dans le support visuel, que nous avons joint au texte lacunaire du troisième test, nous permet d'interpréter ces deux traits ainsi :

En premier lieu, le trait de *maximalisation de la proximité* s'interprète par le fait que les cibles *le livre*, *la table*, *la tige* ou *une boîte* soient en situation de proximité maximale avec le site *le mur*. Le contexte linguistique incarné dans l'emploi des verbes *plaquer* et *caler* s'interprète comme contact du site et de la cible dans P114 et P116. Ce contact est de valeur prototypique. Le site *le mur* entrave la cible *le livre* de poursuivre son itinéraire. Toutefois, le contexte extralinguistique montre qu'il s'agit de contact ou *grande proximité* dans P115, car l'usage affirme qui

« il faut comprendre la maximalisation comme une maximalisation *subjective* et *relative*: maximal *aux yeux du locuteur* et *pour les besoins de la cause*. La maximalité se détermine par rapport aux *intentions communicatives du locuteur* [...] par rapport aux *exigences physiques ou aux habitudes de positionnement des objets*. »⁸⁵

L'emploi de *contre* fonctionne selon deux manières différentes. Dans P114, P116 et P117, *contre* exprime un emploi dynamique impliquant un mouvement *non* perpendiculaire ou vertical au site.

En second lieu, le trait de *point de blocage* se laisse lire à travers le rôle du site *le mur* qui est un élément de blocage. Il limite le déplacement de la cible (*le livre*, *la table*, *la tige* et *une boîte*) penchée en direction du site (*le mur*). Ce trait montre qu'il y a deux sous-types d'emploi de *contre* à savoir statique et dynamique. Dans P115, *contre* illustre un emploi statique où le site limite l'emplacement de la cible en indiquant la position que la cible ne peut pas dépasser. Cet emploi est dynamique dans P114, P116 et P117, car le site est un élément qui bloque la cible (*le livre* et *la tige*) qui est penchée vers le site *le mur* ou empêche le mouvement de la cible *une boîte* vers le sol.

De ce tableau synthétisant les résultats d'emploi de *contre* dans le troisième test, il en sort que les réponses des élèves confirment les difficultés cruciales qu'éprouvent nos sujets à employer des prépositions. À l'exception de trois, les élèves font usage totalement inapproprié de la préposition *contre*. Au lieu de *contre*, ils emploient des prépositions exprimant « l'inclusion » marquée par la préposition *dans*, « porteur/porté » marqué par la préposition *sur*, simultanéité marquée par l'emploi *avec*, l'orientation ou la proximité marquée par l'utilisation de *devant* et *à côté de* ou ils utilisent d'autres prépositions telles que *à*, *par* ou *de*. Nous assistons également à l'absence d'usage de toute préposition spatiale dans certains énoncés. Cette absence est mentionnée dans le tableau par le signe Ø. La seule préposition peut concurrencer *contre* est bien *sur*. Cependant,

⁸⁵ Dendale Patrick, « L'emploi spatial de *contre* : propositions pour un traitement unifié », *Travaux de linguistique*, pp. 229-239.

types de contact de la cible et le site est susceptible trancher cette concurrence : le contact vertical incite l'emploi de *sur* alors que le contact horizontal favorise l'emploi de *contre*. Ceci explique pourquoi l'emploi spatial de *contre* est validé au détriment de *sur* considéré inapproprié.

Par ailleurs, l'emploi correct de *contre* par ces trois élèves reste loin d'être maîtrisé, vu que pour le même rapport de localisation spatiale, ils emploient d'autres termes spatiaux abusifs que sont : *sur, devant, dans* ou *avec*.

Notons que seul l'emploi de *devant* pourrait être considéré comme admissible pour compléter l'énoncé P115 :

La table est placée devant le mur.

Parce qu'il rend correct le trait spatial caractérisant la relation de localisation existant entre table/mur. La cible (*table*) est placée au devant du site (*mur*).⁸⁶

Quant à l'emploi de locution prépositive de *à côté de* dans p115, nous le considérons comme correct aussi, car elle exprime *une distance proche* entre le site et la cible. Cette valeur pourrait être partagée également avec *contre* où la proximité entre le site et la cible est maximale.

À propos de l'emploi erroné de *sur, dans, par, à côté de devant* et *avec*, nous soupçonnons l'effet interférentiel de la langue source avec la langue cible qui pourrait motiver un tel choix de prépositions.

Ceci est particulièrement le cas d'usage de :

•*sur*

الكتاب راهو على الحيط.

[ʔɛlktɛ:b rahu ʕalɛ: lʔhi ʔ] *Le livre est sur le mur.*

الباطة راهي لاصق على الحيط.

[ʔɛba:ʔa ra:hi lɛsɛq ʕalɛ: lʔhi ʔ] *La boîte est plaquée sur le mur.*

راهومتكي على الحيط.

[rahu mɛtɛki ʕalɛ: lʔhi ʔ] *Le livre est sur le mur.*

•*dans*

الكتاب راهو فالحيط.

[ʔɛlktɛ:b rahu fɛ lʔhi ʔ] *Le livre est dans le mur.*

الباطة راهي لاصق فالحيط.

[ʔɛba:ʔa ra:hi lɛsɛq fɛ lʔhi ʔ] *La boîte est plaquée dans le mur.*

راهويكالي فالحيط.

[rahu jɛkɛ:li fɛ lʔhi ʔ] *dans le mur.*

⁸⁶ Contrairement au cas d'emploi de *devant* évoqué, l'emploi de *devant* dans :

- Le livre est *devant* le mur.
- Le balai est placé *devant* une mur.
- La tige métallique, servant à remuer les braises, est calée *devant* le mur.

ne peut pas remplacer *contre*, parce que l'emploi de *devant* n'est pas à même de traduire les propriétés des rapports existant entre la cibles et le site. Les propriétés de la contiguïté oblique de la cible avec le site. En effet, dans certains rapports (livre/mur, tige métallique/mur.) l'emploi de *devant* peut exprimer la contiguïté ; mais n'évoque nullement l'obliquité de la cible par rapport au site. De là le refus de ces emplois de la préposition *devant*.

الطابلة راهي فالحيط.

[ʔɛɛ:bla rahi fɛ lħi ɛ] La table est **dans** le mur.

•avec

الكتاب راهو مع الحيط.

[ʔɛlktɛ:b rahu mɣa lħi ɛ] Le livre est **avec** le mur.

الباطة راهي لاصق مع الحيط.

[ʔɛba:ɛa ra:hi lɛsɛq mɣa lħi ɛ] La boîte est **plaquée avec** le mur.

راهومكالي مع الحيط.

[rahu mkɛ:li mɣa lħi ɛ] **avec** le mur.

الطابلة راهي مع الحيط.

[ʔɛɛ:bla rahi mɣa lħi ɛ] La table est **avec** le mur.

•Par

راهومكالي بالحيط.

[rahu mkɛ:li bɛ lħi ɛ] **par** le mur.

•Devant

راهومكالي قدام الحيط.

[rahu mkɛ:li godɛ:m lħi ɛ] est **calée devant** le mur.

Mais dans la plupart des autres cas, l'emploi arbitraire du reste des prépositions, en particulier celles par le biais desquelles les élèves expriment abusivement des rapports de direction (*à, au*), de proximité (*à côté de*), de possession (*de*) d'« intériorité » (*en*), d'orientation (*devant*) et autres rapports apparents, résistent à toute tentative d'interpréter. C'est pourquoi nous les jugeons absurdes.

L'emploi de la préposition spatiale *contre*, fait clairement défaut à tous des élèves. Par manque de la perception ou de la maîtrise d'une préposition pareille, nos sujets font appel de l'emploi de certains indicateurs spatiaux qui traduisent incorrectement des rapports de localisations.

3.2.2- Le cas de *sur*.

La préposition *sur*, quant à elle, est susceptible de traduire deux relations de localisation spatiales statiques dans le troisième test. Il s'agit des énoncés P118 et P119.

P118 : Une lampe fixée **sur** le plafond.

P119 : On distingue la présence d'un chaudron **sur** un feu.

La préposition *sur* sert à localiser les cibles *un chaudron* et *une lampe* par rapport aux sites *un feu* et *le plafond*. Pour que *sur* traduise un rapport de localisation spatial, selon P. Dendale et W. De Mulder deux traits sont exigés. Primo, le contact : la cible et le site doivent être en contact. Secundo, la position de la cible sur l'axe vertical : le site et la cible doivent être sur le même axe vertical. Ce dernier trait implique que le contact de la cible et le site soit vertical pour valider l'emploi de *sur*. En cas de contact horizontal, c'est plutôt la préposition *contre* qui sera

sélectionnée. Dans P118 la cible est en contact avec le site, mais elle n'est pas plus haute que le site car le plafond occupe la position haute. Quant à cette situation, la préposition *sur* peut avoir une concurrence de la préposition *à* doit être contractée avec l'article défini *le* pour donner la forme *au*. Mais l'emploi de *à* dans P119 est considéré arbitraire vu que la cible est en contact avec le site qui occupe une position basse par rapport à la cible.

Il est donc clair que l'emploi de toute préposition à l'exception de *sur* est considérée comme impropre. À concurrence *sur* seulement dans l'énoncé P118.

Les réponses des élèves montrent explicitement que l'emploi spatial de *sur* leur pose moins de problèmes par rapport aux prépositions *à* et *contre* : le nombre d'emploi de *sur* dans les deux énoncés P118 et P119 confondu est de 39 emplois. Cependant, ces élèves sont loin de maîtriser parfaitement un tel emploi, chose que les résultats confirment. À la place de *sur*, les élèves emploient arbitrairement des prépositions marquant « l'inclusion » traduite par la préposition *dans* (portant le site ne contient pas la cible), l'orientation marquée par l'utilisation de *à*. certains d'autres utilisent diverses prépositions telles que *par*, *entre* ou *de* ou adverbe de lieu comme *haut*. Nous assistons également à l'absence d'usage de toute préposition spatiale dans certains items.

Certains usages inadéquats s'inscrivent dans la catégorie des interférences linguistiques. Ceci est le cas en particulier de :

•*Dans*

المصباح مثبت في السقف.

[ʔElmisba:ħu moØEbEt fi ʔEssEqf] Une lampe fixée **sur** le plafond.

القدر في النار.

[Elqidru fi ʔEnnar] un chaudron **dans** un feu.

•*Haut*

المصباح مثبت أعلى السقف.

[ʔElmisba:ħu moØEbEt ʔEʔE ʔEssEqf] Une lampe fixée **haut** le plafond.

•*À*

القدر في النار.

[Elqidru fi ʔEnnar] un chaudron **à** un feu.

D'autres emplois prépositionnels abusifs comme les prépositions *de*, *d'*, *entre*, ou *par* sont à classer dans la case des emplois ininterprétables parce qu'ils présentent des emplois absurdes.

3.2.3- Le cas de *à*.

Les rapports spatiaux statique, censés être traduits par l'utilisation de la préposition *à* dans ce troisième test, sont au nombre de deux à savoir *une horloge, un miroir et des cadres/mur, un quinquet, une veste et chapeau/porte*. *À* introduit un complément locatif de type positionnel correspondant à *où ?*.

P120 : Une horloge, un miroir et des cadres accrochés au mur.

P121 : On voit un quinquet, une veste et un chapeau accrochés à la porte.

Une horloge, un miroir et des cadres accrochés où ? /au mur.

On voit un quinquet, une veste et un chapeau accrochés où ? /à la porte.

Afin d'exprimer la valeur de maintien du mur des cadres et de la porte du chapeau, ceci nécessite l'emploi de la préposition spatiale *à*. En effet, ces deux énoncés susceptibles être

complétés par l'emploi de *à* sont structurés avec le verbe *accrocher*. Un verbe qui, pour traduire la « relation localisateur / localisé » figurant sur le support visuel 1/2 et 2/2 exige exclusivement la préposition *à* et non pas *sur*. En fait, la visée de telle structure est de vérifier si nos sujets se réfèrent à la représentation comme elle se réalise en français *accrocher à* ou à celle en arabe littéraire [mʊʕalɛk ʕalɛ:] *accroché sur* ou en arabe dialectal [mʕalɛk ʕlɛ:] *accroché sur* ou [mʊʕalɛk fi] *accroché dans*.

L'emploi de la préposition *sur* est impropre et comme suite logique incorrect dans les deux énoncés P20 et P21. Un usage prépositionnel pareil et rejeté par la situation et le contexte qui favorisent la préposition *à*.

Concrètement qu'en est-il ?

Au total cinq élèves sur cinquante ont opté pour la préposition pour la préposition afin d'exprimer une valeur de localisation de la cible *une horloge, un miroir et des cadres / un quinquet, une veste et un chapeau accrochés* par rapport au site *le mur / la porte*.

Tandis que la quasi totalité d'élèves fait un usage totalement inapproprié de la préposition spatiale *à*. Ils emploient des prépositions exprimant « l'inclusion » marquée par la préposition *dans*, « porteur/porté » marqué par la préposition *sur*, accompagnement marqué par la préposition *avec*, l'orientation ou la proximité marquée par l'utilisation de *devant* ou le moyen exprimé par la préposition *par*. Ces résultats montrent sans aucun doute la grande difficulté à maîtriser l'emploi spatial de la préposition *à*.

Certaines impropriétés au niveau du choix des prépositions semblent être dictées par les effets de la langue source autrement dit l'arabe notamment le parler algérien. Ceci se laisse voir dans l'emploi de :

- *Sur*

معلقين على الحيط.

[mʕalɛgin ʕlɛ: lʔi ɛ] *accrochés sur* le mur.

معلقين على الباب.

[mʕalɛgin ʕlɛ: ɛlb ɛ:b] *accrochés sur* la porte.

- *dans*

معلقين فالحيط.

[mʕalɛgin fɛlʔi ɛ] *accrochés dans* le mure.

معلقين فالباب.

[mʕalɛgin fɛlb ɛ:b] *accrochés dans* la porte.

- *avec*

معلقين مع الحيط.

[mʕalɛgin mʕɛlʔi ɛ] *accrochés avec* le mure.

معلقين مع الباب.

[mʕalɛgin mʕɛlʔi ɛ] *accrochés avec* le mure.

Cependant, certains d'autres emplois prépositionnels abusifs comme les prépositions *devant* ou *par* voire *de* semblent complètement arbitraire. Pour une simple raison qu'ils présentent un emploi absurde.

CONCLUSION :

Notre public est constitué au totale de cinquante élèves de deux classes de terminale de deux filières différentes. La première classe en lettres et langues étrangères se compose de quatorze élèves (13 filles et 1 garçon). La deuxième classe en sciences expérimentales est constituée de trente-six élèves (22 filles et 14 garçons). Auprès de ce public, l'analyse de l'emploi des prépositions, dans ses productions écrites, a touché au total *neuf cent soixante-quatorze* syntagmes prépositionnels. Ce nombre couvre deux cent quarante-quatre syntagmes prépositionnels estimés corrects, ce qui présente 25,05 %. Alors que les syntagmes prépositionnels jugés incorrects sont au nombre de *sept cent trente*, ce qui présente 74,94 %. Cela veut dire les trois quarts de la totalité de l'emploi des prépositions est erroné. Les motifs de l'emploi erroné des prépositions, que nous avons avancés, sont au nombre de trois : des structures prépositionnelles fautives justifiées par interférence linguistique des deux systèmes prépositionnels arabe et français sont au nombre de *cinq cent soixante-quinze* c'est-à-dire 59,03 % de l'emploi total des syntagmes prépositionnels; des constructions prépositionnelles jugés incorrectes estimées affectées par un structure analogique existant en français sont au nombre de *vingt-neuf* id est 02,97 %; des syntagmes prépositionnels déviant de la norme d'usage jugées absurdes sont au nombre de *cent trois* ce qui donne un taux de 10,57 %. Le reste d'énoncés, qui est au nombre de *vingt-trois* sont marqués par l'absence de toute préposition, présente 02,36 % de l'emploi total des prépositions. Les deux tableaux suivants synthétisent les résultats globaux des trois tests confondus :

	<i>Nombre</i>	<i>pourcentage</i>
Le total des syntagmes prépositionnels produits	974	
Syntagmes prépositionnels estimés corrects	244	25,05 %
Syntagmes prépositionnels estimés incorrects	730	74,94 %

	<i>Nombre</i>	<i>pourcentage par rapport au nombre total</i>
Syntagmes prépositionnels estimés incorrects	730	74,94 %
Déviance due aux interférences linguistiques	575	59,03 %
Déviance affectée par une structure analogique	29	02,97 %
Déviance absurde	103	10,57 %
Absence de préposition	23	02,36 %

CONCLUSION GÉNÉRALE.

À travers le présent travail de recherche, nous avons envisagé de vérifier, à l'écrit chez des élèves arabophones algériens évoluant au cycle secondaire, l'influence de la langue arabe sur l'emploi des prépositions en français langue étrangère. Au cours de notre analyse, nous avons suivi la progression suivante :

Dans un premier temps, nous avons soulevé les syntagmes prépositionnels des productions des élèves qui s'étaient au nombre de 974. Conformément aux règles et aux propriétés de la langue cible, l'emploi correct des prépositions a été justifié. De l'autre côté, l'emploi impropre ou fautif des prépositions a été motivé par l'influence des structures voisines de L2 (02.97 %), l'influence du calque des structures de l'arabe considéré comme le produit d'une interférence linguistique ou jugé absurde (10 %) s'il s'agit d'emploi difficile à interpréter. Nous avons identifié des déviations aussi en fonction de leurs règles d'usage dans le français courant. Tout en menant cette analyse, notre attention a été centrée surtout sur les repères référentiels du dialecte idiosyncrasique de ces élèves dans l'emploi prépositionnel. Vu les résultats finaux de l'analyse de notre corpus, nous pouvons estimer que les traces de la langue maternelle sont visibles dans l'emploi des prépositions en français dans les productions écrites des élèves. Le taux des interférences a dépassé au total 59 %. Le nombre de déviations et d'interférences linguistiques en particulier dans l'emploi des prépositions, comme le montre les résultats finaux, valide les suppositions que nous avons énoncées au départ dans nos hypothèses.

De cette étude il ressort que le dialecte idiosyncrasique des élèves se définit par une remarquable instabilité : tantôt correct 25.5 %, tantôt erroné 74.94 %. Il n'est jamais totalement identique à la langue cible ni absolument identique à la langue source. Cependant dans sa grande majorité, le dialecte idiosyncrasique des élèves concernant le système prépositionnel à l'écrit est identique à L1 car il est largement infiltré par les propriétés de la langue source.

Nos public, composé de cinquante élèves lycéens, se réfère dans la plupart des temps à L1 pour surmonter les difficultés à produire un énoncé contenant parmi ses constituants un ou des syntagmes prépositionnels en L2 : d'où l'ambiguïté syntaxique et sémantique constatée dans les productions écrites des élèves. La référence des élèves à L1 se fait sans se rendre compte de la différence notable entre les propriétés des deux systèmes linguistiques français et arabe. Ceci a donné lieu à des syntagmes prépositionnels ambigus sur le plan syntaxique mais également sémantique. Cette ambiguïté est généralement due à l'interférence des deux systèmes prépositionnels arabe et français. Les déviations montrent que les élèves développent une conception reposant sur des rapports non conformes à celle reflétée par la langue cible. Cette mauvaise conception est le résultat d'une vision du monde, affectée par la langue source, que les élèves ont déjà élaborée. Nous pensons que ces élèves n'ont pas encore mis en ordre les nouveaux rapports relatifs à L2, quoiqu'ils soient censés être en mesure de maîtriser certaines compétences qui leur permettent de pratiquer librement le français étant donné qu'ils sont en fin de cycle secondaire « [...] à la fin du cycle secondaire, l'élève (de terminale) sera un utilisateur autonome du français [...] »⁸⁷.

Vu cette situation, nous nous permettons de proposer quelques pistes de remédiation pour permettre aux élèves de bien assimiler l'emploi des prépositions et en éviter les formes fautives, bien que nous soyons loin d'en être compétent.

⁸⁷ Cf. programmes de français, Enseignement Secondaire 1^{ère} A.S. – 2^{ème} A.S. – 3^{ème} A.S., (janvier 2004). Direction de l'Enseignement Secondaire Général, p.6.

Il nous est difficile de déterminer avec précision le responsable de cette situation critique : les élèves éprouvent une énorme difficulté à employer de façon correcte et autonome les prépositions en français. Cependant nous essayons de proposer des discerner quelques dispositions qui seraient à prendre en considération à un certains stade d'enseignement-apprentissage du français langue étrangère en Algérie. Primo, il est vivement recommander de mettre l'accent sur l'étude de l'aspect dans la langue cible. Ceci implique sensibiliser les élèves au critère lexical s'impliquant dans le choix des prépositions dans un énoncé donné. Deuzio, il est souhaitable d'insister sur les catégories des sous-catégories du français. Ici nous faisons allusion au critère syntaxico-sémantique. Tertio, mettre l'accent sur les contraintes de sélection des prépositions en langue cible. Ultimo, insister sur les relations entre phrases de type différent visant à paraphraser ou à transformer une phrase donnée. Ceci vise à éviter les formes fautives commises par analogie à d'autres structures. Mais ceci se réalise en amenant les élèves à faire des transformations des phrases ou à les paraphraser non de manière machinale mais en fonction de la situation de communication.

Ainsi, notre étude nous a permis de répondre à certaines questions. Néanmoins d'autres se sont dévoilées au cours de notre analyses et qui pourraient tracer d'autres pistes de recherche intéressantes telles que : *si l'interférence des deux systèmes prépositionnels arabe et français est flagrante à l'écrit chez les élèves, qu'en est-il de l'oral ? Qu'en est-il des deux systèmes prépositionnels arabe et anglais ?*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

1. Arrivé. M, Gadet. F et Galmiche. M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris.
2. Bartning Inge (1993). « La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive » in A.-M. Berthonneau et P. Cadiot, *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Lille, presses universitaires de Lille, *lexique* 11, pp. 163-192.
3. Borillo, A., « A propos de la localisation spatiale ». *Langue française*, n° 86, (Mai 1990), 75-84.
4. Debyser. Francis. 1970. « La linguistique contrastive et les interférences ». In *Langue Française*. N°8, pp. 31-61. Article disponible en ligne à l'adresse:
<http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2001-1-page-229.htm>
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1970_num_8_1_5527
5. Dendale Patrick , « L'emploi spatial de *contre* : propositions pour un traitement unifié » , *Travaux de linguistique*, 2001/1 no42-43, p. 229-239. DOI : 10.3917/tl.042.229.
Article disponible en ligne à l'adresse:
6. Dendale Patrick, De Mulder Walter. « Les traits et les emplois de la préposition spatiale *sur* ». In: *Faits de langues* n°9, Mars 1997.pp. 211-220. Article disponible en ligne à l'adresse:
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/flang_1244-5460_1997_num_5_9_1158
<http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2001-1-page-229.htm>
7. Dubois, J. et al, (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Montréal (Québec).
8. Espen J. Klævik-Pettersen. « Une analyse sémantique des prépositions française et norvégienne *dans* et *i* en emploi spatial et temporel »
9. Galisson. R., D. Coste. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris : Hachette.
10. GREVISSE M et A. GOOSSE (1993¹³). *Le bon usage de la grammaire française*, Paris et Louvain-la-Neuve, Duculot.
11. GREVISSE, (1996). *Quelle préposition ?*, Duculot, Bruxelles.
12. Hamers. J.F et Blanc. M (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga, éditeur.
13. Hassan. A. 1974. « Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes ». In *la pédagogie des langues vivantes* n°5, p. 171.
14. Le GOFFIC. P (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre.
15. MACKEY. W. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Klincksieck.
16. MELIS, L. (2003) *La préposition en français*, Paris, Ophrys.
17. Rigel, M., Pellat, J.-C., et Rioul, R., (1994). *Grammaire méthodique du français*, P.U.F, Paris.
18. Taleb-Ibrahimi K. 1998. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298.
19. Titone. Renzo. (1972). *Le bilinguisme précoce*, Bruxelles, Charles dessart, éditeur.
20. Vandeloise Claude. (1993). « Les analyses de la préposition *dans* : faits linguistiques et effets méthodologiques », in A.-M. Berthonneau et P. Cadiot, *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Lille, presses universitaires de Lille, *lexique* 11,, pp. 30-37.
21. Vandeloise, C. (1986). *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*, Le Seuil, Paris.

Ouvrages consultés mais non cités :

1. Thouraya Ben Amor Ben Hamida. « Erreurs interférentielles arabe-français et enseignement ». *Synergies Tunisie* n° 1 - 2009 pp. 105-117. Article disponible en ligne à l'adresse: <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Tunisie1/Hamida.pdf>
2. Hind Belkacem. « les interférences lexicales d'ordre phonétique dans les production écrite des élèves de terminale ». *Synergies Algérie* n° 4 - 2009 pp. 281-294. Article disponible en ligne à l'adresse: <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie4/belkacem.pdf>

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ.....	02
REMERCIEMENTS.....	03
SOMMAIRE.....	04
LISTES DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX.....	05
INTRODUCTION GENERALE.....	06
CHAPITRE I : SYSTEME PREPOSITIONNEL EN FRANÇAIS ET INTERFERENCES LINGUISTIQUES: CONCEPTION ET DESCRIPTION.	09
INTRODUCTION.....	10
I. LE SYSTEME PREPOSITIONNEL EN FRANÇAIS.	10
1. La préposition.....	11
1.1. Définition Définir de la préposition.....	11
1.2. Propriétés de la préposition.....	12
1.3. Le rôle de la préposition.....	13
1.4. Description de prépositions.....	13
1.4.1. Description morphologique.....	13
1.4.2. Description sémantique.....	14
1.4.3. Description syntaxique.....	15
5. Choix de la préposition dans la phrase.....	16
1.5.1. Critère lexical.....	16
1.5.2. Critère structure.....	16
1.5.3. Critère syntactique et sémantique.....	17
2. Le complément introduit par les prépositions.....	17
2.1. La notion du complément.....	17
2.2. Les prépositions sans complément (régime implicite).....	18
2.3. Les types de complément (nature du régime).....	19
3. Le système de la localisation spatiale en français (un domaine d'emploi).....	19
3.1. Le site.....	21
3.2. La cible.....	22
4. Description de l'emploi de certaines prépositions.....	22
4.1. La préposition <i>de</i>	23
4.1.1. Les interprétations prototypiques de <i>de</i>	14
a. La relation possessive.....	24
b. La relation partie/tout.....	25
c. La relation locative.....	25
d. La relation exprimant le sens de source/origine/agent.....	25
e. La relation attributive.....	26
f. La relation objective.....	26
g- La relation temporelle.....	26
4.1. 2. Les interrelations de sens entre les relations prototypiques de <i>de</i>	26
4.2. La préposition <i>à</i>	28
4.2.1. Emploi locatif.....	28
4.2.2. Emploi possessif.....	29
4.2.3. Emploi temporel.....	29
4.2.3. Emploi non- locatif.....	30
4.3. La préposition <i>chez</i>	30
4.4. La préposition <i>dans</i>	30
4.5. La préposition <i>sur</i>	33
4.5.1. Le contact.....	33
4.5.2 La position de la cible sur l'axe vertical.....	33
4.6. La préposition <i>contre</i>	34

4.6.1. Maximalisation proximité.	34
4.6.2. Élément ou point de blocage.	35
II. L'INTERFERENCE.	36
1. Définition de l'interférence.	36
2. Facteurs influant sur la fréquence de l'interférence.	37
3. Interférence, emprunt et mélange linguistique.	37
4. Interférence et transfert.	38
5. Types d'interférences.	38
5.1. Interférence phonétique.	39
5.2. Interférence syntaxique.	39
5.3. Interférence lexicale.	40
5.4. Interférence morphologique.	40
5.5. Interférence morphosyntaxique.	40
CONCLUSION.	41
CHAPITRE II : PRESENTATION DU CORPUS ET METHODOLOGIE.	42
INTRODUCTION.	43
1. Situation sociolinguistique de l'Algérie.	43
2. Justifier certains choix.	45
3. Présentation de la situation sociolinguistique du public (élèves).	48
4. Présentation du corpus :	53
4.1. Test N° 01 de type rédaction libre :	53
4.2. Test N° 2 de type énoncé lacunaire :	54
4.3. Test N° 3 de type texte lacunaire accompagné d'un support visuel.	56
5. Méthodologie.	61
6. Norme :	62
7. Grille d'évaluation :	62
CONCLUSION.	63
CHAPITRE III : ANALYSE DES PRODUCTIONS ECRITES D'ELEVES.	65
INTRODUCTION.	66
1. Les résultats du test N° 01 (productions libres).	66
1.1. Présentation des résultats du test N° 01 productions libres.	66
1.2. Analyse des résultats du test N° 01 productions libres.	68
1.2.1. L'emploi de la préposition <i>dans</i> dans le test N° 01.	69
1.2.1.1. Le rapport de localisation temporelle.	69
1.2.1.2. Le rapport de localisation spatiale.	71
1.2.2. L'emploi de la préposition <i>à</i> dans le test N° 01.	76
1.2.3. L'emploi de la préposition <i>sur</i> dans le test N° 01.	81
1.2.4. L'emploi de la préposition <i>contre</i> dans le test N° 01.	81
1.2.5. L'emploi de la préposition <i>de</i> dans le test N° 01.	82
2. Les résultats du test N° 02 (énoncés lacunaire).	84
2.1. Présentation des résultats.	84
2.2. Analyse des résultats.	85
3. Les résultats du test N° 03 (texte lacunaire).	90
3.1. Présentation des résultats.	90
3.2. Analyse des résultats.	91
3.2.1. Le cas de <i>contre</i>	91
3.2.2. Le cas de <i>sur</i>	94
3.2.3. Le cas de <i>à</i>	95
CONCLUSION.	97
CONCLUSION GENERALE.	98
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.	100
TABLE DES MATIERES	101
ANNEXES	103

Annexes.

Annexes I: Résultats de l'enquête par questionnaire auprès des élèves.

Question	Choix	Fréquence	Pourcentage
1. À la maison, je parle en français :	couramment.	00	00 %
	Quelques mots.	37	83.99 %
	rarement.	02	04.54 %
	jamais.	05	11.35 %
2. Sur la télé, je suis des programmes transmis en français	Toujours.	04	09.08 %
	Jamais.	04	09.08 %
	Rarement.	33	74.91 %
	Je ne regarde pas la télé.	03	06.81 %
3. Dans la cours, je parle en français avec mes camarades :	Couramment.	01	02.27 %
	Quelques mots.	34	77.18 %
	Rarement.	07	15.89 %
	Jamais.	02	04.54 %
4. Pendant les séances de français, je parle en français avec mes camarades :	Couramment.	01	02.27 %
	Quelques mots.	34	77.18 %
	Rarement.	06	13.62 %
	Jamais.	03	06.81 %
5. Pendant les séances de français, je parle en français avec mon professeur :	Couramment.	06	13.62 %
	Quelques mots.	29	65.83 %
	Rarement.	06	13.62 %
	Jamais.	02	04.54 %
6. En français, je crois que mon niveau est :	Excellent.	00	00 %
	Bon.	11	24.97 %
	Moyen.	19	36.32 %
	Faible.	09	20.43 %
	Je ne sais pas.	05	11.35 %
7. En français, je suis à l'aise :	À l'écrit.	17	38.59 %
	À l'oral.	11	24.97 %
	À l'oral et à l'écrit.	08	18.16 %
	Ni à l'oral ni à l'écrit.	08	18.16 %
8. À l'écrit, j'essaie de traduire des expressions arabes en français	Toujours.	24	54.48 %
	Jamais.	05	11.35 %
	Rarement.	15	34.05 %
9. À l'écrit, il m'arrive d'utiliser des prépositions :	Tout le temps.	26	59.02 %
	Jamais.	02	04.54 %
	Rarement.	16	36.32 %
10. Pour trouver la préposition adéquate je me réfère à ma langue maternelle (l'arabe)	Toujours.	21	47.67 %
	Jamais.	01	02.27 %
	Rarement.	21	47.67 %
11. Je trouve des difficultés à produire des phrases contenant une ou plusieurs prépositions.	Tout le temps.	08	18.16 %
	Point du tout.	10	22.7 %
	Rarement.	26	59.02 %
12. En quelle étape, tu as étudié les prépositions pour la première fois?	Au primaire.	22	49.94 %
	Au collège.	14	31.36 %
	Au lycée.	01	02.27 %
	Jamais.	01	02.27 %
	Je ne me rappelle pas.	06	13.62 %
13. Pour informer quelqu'un que tu pratiques le français tu préfères lui dire	Je parle français.	25	56.75 %
	Je parle en français.	19	43.13 %
14. Quelles sont les prépositions que tu préfères éviter de les utiliser ?	Presque toutes	07	15.89 %
	aucune	07	15.89 %
	à	07	15.89 %
	de	01	02.27 %
	avec	01	02.27 %
	contre	05	11.35 %
	chez	17	38.59 %
	dans	00	00 %
	en	06	13.62 %
	entre	05	11.35 %
	sous	06	13.62 %
	sans	04	09.08 %
	selon	12	27.24 %
	sur	01	02.27 %
	par	01	02.27 %

**Annexes II: Grille d'évaluation.
Résultats du premier test :**

Numéro de la Copie	Enoncé produit.	Estimation	Raison en cas de déviation
Copie N° 01	P1 : Dans les vacances P2 : à autre fois.	Incorrect Incorrect	interférence interférence
Copie N° 02	P3 : à mettre fin à la cigarette. P4 : à se déparasse le tapac. P5 : Un problème dominer sur la société. P6 : à noir.	Correct Correct Correct incorrect incorrect	interférence interférence
Copie N° 03	P7 : Elle est dangereuse sur la santé humaine. P8 : la santé du fumeur. P9 : à arrêter cette situation.	incorrect correct incorrect	interférence analogie
Copie N° 04	P10 : à éviter cette phénomaine.	incorrect	analogie
Copie N° 05	P11: Les moyen en communication P12: à organiser. à étudier.	incorrect Correct Correct	absurde
Copie N° 06	P13 : à votre vie. P14 : dans tout le mond.	incorrect incorrect	interférence interférence
Copie N° 07	P15 : Il est capable d' effectuer plusieurs opérations.	correct	
Copie N° 08	P16 : Elle machine se compose par l'écran, l'unité centrale et la souris. P17 : les opération de comuicaion.	incorrect correct	absurde
Copie N° 09	P18 : à faciliter le travail de l'homme. P19 : Cette machine est moyen en communication. P20 : dans la même temps.	Correct correct incorrect incorrect	absurde Interfé
Copie N° 10	P21 : dans le Japon. P22 : dans la vie quotidienne.	incorrect correct	interférence
Copie N° 11	P23 : un moyen de communication nécessaire dans la vie. P24 : Il a donné naissance à plusieurs sciences.	Correct Incorrect correct	interférence
Copie N° 12	P25 : à l'été passé. à une voyage à la ville de Tipaza. P26 : à chaque vaconce	incorrect incorrect incorrect incorrect	interférence interférence interférence interférence
Copie N° 13	P27 : sur un CD. P28 : À l'époque.	Correct Correct	
Copie N° 14	P29 : Cette machine se compose pour la clavier et la souri.	incorrect	absurde
Copie N° 15	P30 : Elle se trouve au Nord-Ouest. P31 : sur une superficie. P32 : Elle est limitée à l'Est par Relizane.	Correct Correct correct	
Copie N° 16	P33 : utile dans notre vie. P34 : Elle nous donne les leçons à islam. P35 : Regardez la télévision aux temps vides.	correct incorrect correct	interférence
Copie N° 17	P36 : Dans l'Algérie . P37 : dans l'hiver. P38 : dans la montagne.	incorrect incorrect incorrect	interférence interférence interférence
Copie N° 18	P39 : Je suis voyagé à cette ville à 31/12/2010. P40 : à la vacance je visite la ville. P41 : J'appel mes amis Ø visiter Bejaia.	correct incorrect incorrect incorrect	interférence interférence absurde
Copie N° 19	P42 : Pour passer quelques jour à la mer. P43 : dans l'Algérie.	incorrect	interférence
Copie N° 20	P44 : à tous les hommes à acheter une télévision. P45 : Je les conseille pour regarde la télévision.	correct incorrect incorrect	Analogie interférence
Copie N° 21	P46 : La télévision nous donne des informations pour les gens. P47 : sur plusieurs sujets P48 : à regarder le télévision.	incorrect Correct incorrect	absurde analogie
Copie N° 22	P49 : des information dans plusieurs sujets. P50 : Je conseille tout le monde Ø regarder la télévision.	incorrect incorrect	interférence interférence
Copie N° 23	P51 : J'invite les jeunes pour regarder la télévision.	incorrect	interférence
Copie N° 24	P52 : L'humiliation de les français.	incorrect	interférence
Copie N° 25	P53 : Dans l'est Ø Batna la nature vous séduit.	incorrect	D. interférence
Copie N° 26	P54 : à visiter Alger. P55 : Elle se trouve en nord de Algérie. P56 : Les habitans de Alger. P57: Dans cette ville.	incorrect incorrect incorrect incorrect correct	interférence analogie interférence interférence
Copie N° 27	P58 : Le source de la beauté. P59 : Dans cette ville tu trouve deux quality de gens.	correct correct correct	

	P60 : à Ghardaia. P61 : à la fin.	Correct incorrect	interférence
Copie N° 28	P62 : <i>sur</i> les lacs. P63 : Le royaume <i>de</i> l'eau.	Correct correct	
Copie N° 29	P64 : à cette ville. P65 : L'envie <i>de</i> <i>revenir</i> <i>dans</i> ce lieu. P66 : Les gens <i>de</i> cette ville.	incorrect correct correct correct	interférence
Copie N° 30	P67 : à la ville Alger.	correct	
Copie N° 31	P68 : Alger est un bon wilaya <i>on</i> North. P69 : Des fettes <i>du</i> musique.	incorrect incorrect	absurde
Copie N° 32	P70 : Le désert très beau <i>pour</i> visite. P71 : <i>dans</i> le Désert.	incorrect correct	analogie
Copie N° 33	P72 : Je trouve <i>dans</i> cette ville le jardin.	correct	
Copie N° 34	P73 : <i>Dans</i> la vacances. P74 : <i>Dans</i> le soir.	incorrect incorrect	interférence interférence
Copie N° 35	P75 : La révolution <i>contre</i> la colonisation avançais <i>dans</i> 01 novembre 1954. P76 : Les Algérien réussissent <i>pour</i> prendre leur pays.	correct incorrect incorrect	interférence analogie
Copie N° 36	P77 : à la santé <i>de</i> l'homme. P78 : <i>dans</i> la santé. P79 : <i>dans</i> la mort. <i>les</i> beaucoup <i>de</i> l'homme. P80 : <i>dans</i> un autre monde. P81 : Il augmente l'entention <i>de</i> l'homme. P82 : Tu résiste ce problème. P83 : <i>dans</i> les endroit général.	incorrect correct incorrect incorrect correct correct incorrect incorrect correct	interférence interférence interférence interférence interférence
Copie N°36	P84 : L'importance <i>de</i> cette machine emmagasiner information.	correct	
Copie N° 37	P85 : <i>dans</i> les droits algériens.	incorrect	interférence
Copie N° 38	P86 : grand guerre <i>dans</i> le mond. P87 : à tout les annés.	incorrect incorrect	interférence interférence
Copie N° 39	P88 : participe <i>dans</i> cette guerre. P89 : les moyens <i>de</i> violence <i>contre</i> le peuple Algérien.	Incorrect Correct correct	interférence
Copie N° 40	P90 : elle est une rêve <i>pour</i> travail <i>dans</i> toute les places. P91 : Il a la volonté <i>pour</i> travaille tout le temps soit <i>dans</i> la journée soit <i>dans</i> la nuit.	incorrect Incorrect incorrect correct	interférence interférence interférence
Copie N°42	P92 : à la distinction.	incorrect	interférence
Copie N° 43	P93 : <i>Dans</i> cet moment .	correct	
Copie N° 44	P94 : <i>Dans</i> ce jour . <i>les</i> caractère <i>de</i> violence. P95 : L'amée jeter les algérien <i>dans</i> la mère est <i>dans</i> la routé. P96 : <i>dans</i> l'étranger.	correct correct correct incorrect incorrect	interférence interférence
Copie N° 45	P97 : <i>Dans</i> l'Algérie.	incorrect	interférence
Copie N° 46	P98 : <i>Dans</i> notre société. P99 : <i>Dans</i> notre temps..	incorrect incorrect	interférence interférence
Copie N° 47	P100 : à la maison.	Correct	
Copie N° 49	P101 : La femme <i>dans</i> la France et la femme <i>dans</i> le pays Algérien est déferance.	Incorrect incorrect	interférence interférence
Copie N° 50	P102 : J'étais arrivé <i>de</i> l'école. P103 : à sa maison. P104 : j'ai dis à lui.	correct Correct incorrect	interférence

Résultats du deuxième et troisième test :

Item complété par la préposition censée être employée	Préposition choisie par les élèves	Fréquence	Estimation	motif en cas de déviation
P105 : Il cherche des informations sur internet.	<i>dans</i>	20	incorrect	interférence
	<i>sur</i>	08	Correct	
	<i>à</i>	04	incorrect	interférence
	<i>en</i>	12	incorrect	interférence
	<i>d'</i>	01	incorrect	interférence
	<i>avec</i>	01	incorrect	interférence
P106 : Il répond à la question.	<i>Ø</i>	04	Ø	Ø
	<i>Sur</i>	34	incorrect	interférence
	<i>à</i>	11	correct	
	<i>pour</i>	02	incorrect	absurde
	<i>avec</i>	03	incorrect	absurde
P107 : Je pense à ma mère.	<i>à</i>	27	correct	
	<i>pour</i>	06	incorrect	interférence
	<i>sur</i>	10	incorrect	interférence
	<i>dans</i>	07	incorrect	interférence
	<i>dans</i>	14	incorrect	interférence
P108 : Il parle au téléphone.	<i>en</i>	16	incorrect	interférence
	<i>par</i>	07	incorrect	interférence
	<i>sur</i>	01	incorrect	absurde
	<i>à le</i>	09	incorrect	interférence
	<i>avec</i>	02	incorrect	interférence
	<i>au</i>	01	correct	
	<i>de</i>	17	correct	
P109 : Il refuse de chanter.	<i>pour</i>	06	incorrect	absurde
	<i>en</i>	15	incorrect	absurde
	<i>à</i>	12	incorrect	analogie
	<i>de</i>	32	incorrect	interférence
P110 : C'est une brosse à dents.	<i>à</i>	04	correct	
	<i>sur</i>	01	incorrect	absurde
	<i>en</i>	02	incorrect	absurde
	<i>pour</i>	11	incorrect	interférence
	<i>avec</i>	35	incorrect	absurde
P111 : Il habite chez moi.	<i>chez</i>	12	correct	
	<i>à</i>	03	incorrect	absurde
	<i>de</i>	13	correct	
P112 : Il parle de la justice.	<i>à</i>	06	incorrect	analogie
	<i>sur</i>	27	incorrect	interférence
	<i>avec</i>	04	incorrect	absurde
	<i>à</i>	28	Correct	
P113 : Il habite à Alger	<i>en</i>	04	incorrect	analogie
	<i>dans</i>	18	incorrect	interférence
	<i>contre</i>	01	correct	
P114- Le livre est contre le mur.	<i>sur</i>	28	incorrect	interférence
	<i>dans</i>	16	incorrect	interférence
	<i>avec</i>	02	incorrect	interférence
	<i>Ø</i>	03	incorrect	Ø
	<i>contre</i>	02	correct	
P115- La table est placée contre le mur.	<i>dans</i>	16	incorrect	interférence
	<i>sur</i>	08	incorrect	interférence
	<i>devant</i>	15	correct	
	<i>à côté de</i>	04	correct	
	<i>à</i>	5	incorrect	absurde
P116- La tige métallique, servant à remuer les braises, est calée contre le mur droit de la cheminée.	<i>sur</i>	28	incorrect	interférence
	<i>contre</i>	02	correct	
	<i>avec</i>	11	incorrect	interférence
	<i>de</i>	01	incorrect	absurde
	<i>Par</i>	04	incorrect	interférence
	<i>devant</i>	01	incorrect	absurde
	<i>Ø</i>	03	incorrect	Ø
P117- Une boîte rectangulaire plaquée contre le mur.	<i>sur</i>	28	incorrect	interférence
	<i>dans</i>	09	incorrect	interférence
	<i>par</i>	01	incorrect	absurde
	<i>Ø</i>	01	incorrect	Ø
	<i>avec</i>	11	incorrect	interférence
P118- Une lampe fixée sur le plafond.	<i>dans</i>	27	incorrect	interférence
	<i>sur</i>	13	correct	
	<i>A (au)</i>	02	correct	
	<i>haut</i>	01	incorrect	interférence
	<i>Ø</i>	03	incorrect	Ø
	<i>de</i>	03	incorrect	absurde
	<i>par</i>	01	incorrect	absurde
	<i>sur</i>	26	correct	
	<i>dans</i>	06	incorrect	interférence
P119- On distingue la présence d'un chaudron sur un feu.	<i>d'</i>	03	incorrect	absurde
	<i>de</i>	04	incorrect	absurde
	<i>entre</i>	01	incorrect	absurde
	<i>à</i>	06	incorrect	interférence
	<i>Par</i>	01	incorrect	absurde

	Ø	03	incorrect	Ø
P120- Des cadres accrochés au mur.	au	02	correct	
	dans	16	incorrect	interférence
	sur	22	incorrect	interférence
	devant	01	incorrect	absurde
	par	01	incorrect	absurde
	avec	03	incorrect	interférence
	Ø	05	incorrect	Ø
P121- Une veste et un chapeau à une porte.	à	03	correct	
	dans	11	incorrect	interférence
	sur	26	incorrect	interférence
	avec	08	incorrect	interférence
	devant	01	incorrect	absurde
	Ø	01	incorrect	Ø

Annexes III: Quelques exemplaires des copies des élèves.

Copie № 01

II Expression écrite

Dans les vacances d'été j'ai visité la ville de "Beni hamaa", je me plaît cette ville.

Elle est petite, et se trouve des petites plages très belle, et des maison beaucoup, il ya un beau jardin dans le centre ville, et il ya des lieux extraordinaire comme la compagnie ou retrouve « El Khobayal », un beau lieu dans la ville, et l'air très propre, dans cette place il ya un petite skua (made), et il ya des champ et les agriculteurs travaille dans les champs.

J'aimerais visiter cette ville a autre fois s'il plaît à Dieu.

* Si vous avez pas le goût de choisir à votre vie... écoutez moi :

- en l'Algérie il ya beaucoup des régions moi personnellement je préfère le Sahara... éxotiquement la Ville qui elle s'appelle Cardhaïa et la source de sa Beauté c'est sa chaleur de Soleil et la couleur de ses Sables elle est en doré et le calme de ses parages... on trouve ses cités elles est plein de silence par... comme les autres Ville.

dans cette Ville tu trouve deux galités des gens... Vient d'être les pigres et les Bland ils sont des frères pas de ~~pas~~ racisme la Bar.

et si tu partira à Gardhaïa ne oublie pas visiter le Village qui il s'appelle « Beni Yargen » ce Village est... seulement pour les gens de Beni Mizabe et ses gens ils sont des très ~~très~~ musulmans et ses femmes elles sortent pas de la maison jusqu'à la couchera de Soleil.
- à la fin Cardhaïa c'est la fleur de Sahara algérienne.

a l'été passé j'ai partise avec ma famille à une voyage touristique par le voiture a la ville de tipaza. Tipaza c'est un Belle et Belle ville touristique. cette ville il est tres adorable et magnifique. et sa certain multiple chesse extraordinaire comme les paysages, les paysages, mnts et aussi tipaza c'est un ville de la mer. Mais je pense que tipaza a de millions place et confortable pour passer une A. au vacance. Dans je demande a chaque personne sa disaire a visiter et passer les vacance bien forcement. Tipaza c'est verser a tous les touristes. Enfin j'ai passer a chaque vacance je passe visiter tipaza vraiment j'ai garder un bon souvenir. j'ai aller j'anciens.

Expression Ecrite
La guerre Algerie c'est une grand guerre toute le peuple Algerie parti ciper dans cette guerre pendant la guerre Algerie la colonisation Française utilise toute les moyens de violence contre le peuple Algerie comme les massacres de 8 Mai 1945 et le 22 mai il tuer plus de 45 million et la

La colonisation Française il est impetuable avec le peuple Algerie il tuer et egorges mais le peuple Algerie finalement realiser leur independance avec la France.

Copie № 15

Elkaf, le 12 Décembre 2010

Ma chère amie Amina
ça fait longtemps de ta dernière
lettre. Comment ça va? Nous sommes
à la porte de vacances et je souhaite
de tout cœur que tu viennes passer
quelques jours chez moi.

Ma ville est l'une des plus anciennes
villes d'Algérie. Elle se trouve au
Nord-Ouest. Orléansville, étant
l'ancien nom français de la ville, s'étale
sur une superficie de 3 mille km², pour
une population de près d'un million
d'habitants. Elle est limitée à l'ouest
par Ain Eldefla, au Sud par Tizeret,
Tissamsilt, à l'Est par Riliqan, et
au Nord par la mer Méditerranéenne.
Le séisme frappe Elkaf en 1980. Il
résulte des dégâts très graves.

Je crois que nous passerons ensemble
de très beaux moments.

A très bientôt

Copie № 17

Production écrite

Dans l'Algérie, il y a beaucoup de
belles villes, comme: Setif, Alger, Bejaia, Oran, tel
Tlemcen, Annaba, Tizi ouzou.

En été passé, j'ai visité la ville de
Tizi ouzou. Cette ville se trouve dans nord d'Algérie
Après la ville de Boumerdes, et ville Babar les gens
qui vivent dans cette ville sont des berbère Kabyle Kabilyo
Kabylies.

Tizi ouzou, est belle en l'été et en l'hiver
les plages en été, le tourisme a beaucoup de jours, les
hôtels, villas et les petites maisons qui s'appelle les places
se trouve des maisons d'ancien qui s'appelle Dechera,
les forêt, les vitaines et même dans l'hiver, elle est
belle par le ski, le neige dans la montagne du
Djurdjura.

Enfin, Tizi ouzou est une ville fameuse
par le tigre, les olives et la montagne de Djurdjura
elle est belle ville.

Bonne vacances

II. Expression écrite Copie N° 24

Pendant la colonisation française, le peuple algérien a souffert beaucoup à cause de l'humiliation de la France.

D'abord, le peuple algérien combattit la colonisation pour obtenir son liberté. ~~pas~~ ~~en plus~~ en plus, en fait beaucoup des batailles par exemple la bataille d'El Emir, Abdelhak, Hassiba Ben Bouali, etc. ~~mais~~ ensuite les révolutionnaires ont déclenché la révolution le 1^{er} Novembre 1954. Ils ont mis leurs armes en plus et ils ont libéré le territoire algérien à 5 régions et fait des manifestations. Les révolutionnaires ont organisé la révolution avec le congrès de Soummam en 1956. L'indépendance algérienne c'est le seul qui a obtenu dans le domaine armé parce que son droit.

Enfin, le peuple algérien fait beaucoup de sacrifices pour obtenir son indépendance.

Copie N° 43

Sujet 02 :

la femme et le travail

Dans ce moment la société algérienne est échangée au niveau de travail. Dans les branches de travail entre la femme et l'homme, ce n'est pas équilibré. Elle est dans tout les domaines de travail et l'homme n'a pas sa fonction stable, quelle était les raisons de cette situation ?

D'abord, la femme depuis la révolution de l'Algérie a intégré le travail dans quel domaine comme la médecine, administration, etc. à cause de ce que la femme travaille sérieusement.

Comme l'homme, ensuite de la révolution l'homme préfère que travaillent dans les domaines supérieurs et la femme préfère les branches traditionnelles.

Enfin, ce n'est pas avec le travail de la femme parce qu'elle travaille le plus pour la société. En plus le niveau social est pas équilibré.

Copie N° 46

L'expression écrite

Dans notre société la distinction entre "notre sexe masculin" et "notre sexe féminin" est présente dans notre pays l'Algérie, mais est-ce à cette raison pour cette distinction du sexe cette différence ?

Alors on se rend compte dans notre pays que la femme, tout tout essaye pour rendre elle-même une femme pour son pays, elle est forte et plus intelligente que l'homme, et plus passionnée, et comme on le voit elle très calme dans son métier, on peut dire qu'elle peut être égale avec les gens autour d'elle, sa volonté sa confiance ont elle-même, tout la démocratie a prouvé sa rapidité et sa capacité plus que l'homme, par exemple : El. Najahida la femme algérienne l'extraordinaire et la courageuse, qui a battu pour notre pays l'Algérie, et d'autres aussi l'Algérie, l'Algérie, elle travail dans armes et plus (une femme etc.)

Enfin la femme et notre mère et sœur, et c'est comme un pays pour nous, ont en ce monde la tranquillité dans ont besoin toujours, elle n'est pas juste une femme, elle donne aucune importance, elle est une femme qui se soucie de la vie, c'est la capacité de faire de chose de miracle.

Copie N° 50

Production :

Un jour et l'autre j'étais arrivée de l'école j'ai vu mon ami fumer, donc j'étais très heureuse parce que la cigarette n'est pas bien pour la santé. Grâce à ce produit qui il contenue. Alors j'allai à sa maison et j'ai parlé avec lui j'ai dit que la cigarette est très dangereuse grâce à le tabac qui il contenue qui il fait la maladie et provoque le cancer des poumons qui deviendra grosse et de gorge, en plus le nicotine qui est un toxine qui fait le mort avec le temps et le CO₂. J'ai dit encore qu'il ne peut pas respirer et sa mémoire deviendra faible. J'ai dit : tu deviendra une vieille femme.

Et avec tout ça j'ai dit à lui qui deviendra seul parce que les gens n'aime pas le fumeur parce que il fait le pollution de l'air. Après mes argument qui je lui donne mon ami cesse de fumer et je suis très contente.